

Contre-Révolution et Royalisme sur YouTube



Université Gustave Eiffel (anciennement UPEM)

Année 2019-2020

Sous la direction d'Hervé Tenoux

Introduction	2
I. Qu'est-ce que la Contre-Révolution ?	6
1. Des origines de la Contre-Révolution	7
2. La Contre-Révolution au XIXe et XXe siècle	15
II. Le retour du Roy sur YouTube	27
1. Comment trouver des contenus Contre-Révolutionnaires ?	28
2. Comment réussir sa chaîne Royaliste ?	35
3. Quelles vidéos rencontrent le plus de succès ?	42
III. La communauté Royaliste dans les commentaires	50
1. Identifier les commentaires Royalistes	50
2. Comportement Contre-Révolutionnaire dans les commentaires	57
3. La Révolution en discussion ?	68
Conclusion	75
Bibliographie	77
Sources YouTube	83

Introduction

Depuis sa création en 2005, la plateforme d'hébergement de vidéo YouTube, rachetée par Google en 2006, ne cesse d'accroître son nombre d'utilisateurs. En 2020, ils sont deux milliards à regarder au moins une vidéo par mois. En 2019, c'était déjà plus d'un milliard d'heures de vidéo visionnées par jour et 80 000 vidéos vues chaque seconde dans le monde. Rien qu'en France, l'on estime à 46 millions le nombre de visiteurs uniques chaque mois. Ce public, indique YouTube, est avant tout un public jeune, de 18 à 34 ans, qui passe près d'une heure par jour à visionner des contenus sur la plateforme. En France en 2019, YouTube était le second site le plus visité après Google.

L'importante croissance de YouTube dans les modes d'information est reconnue jusqu'au Ministère de la Culture, lorsque celui-ci a publié en 2018 une liste de 350 vidéastes culturels et scientifiques francophones au contenu de qualité¹. Parmi ceux-ci, nous trouvons 29 chaînes dédiées en particulier à l'histoire. Ainsi, pouvons-nous nous intéresser à la nature des contenus "historiques" visibles sur YouTube. Ceux-ci peuvent être l'oeuvre de diplômés d'histoire ou d'Archéologie comme Manon Bril et Charlie Danger, ou au contraire des détenteurs d'un diplôme d'audiovisuel comme Benjamin Brillaud de la chaîne Nota Bene. En dépit de la grande variété de profils de leurs auteurs, les 29 chaînes mises en avant par le ministère de la culture parviennent toutes à produire un discours historique de qualité, qui ne saurait par conséquent être un privilège de chercheur.

Pour autant, cette qualité de l'histoire amateur qui fait le succès de certains vidéastes est-elle la norme ? Nous pouvons d'ores et déjà répondre que non, et nuancer cela. Sur YouTube, certains contenus vantant des "faits" historique rencontrent un succès parfois plus important que les chaînes citées précédemment, sans qu'elles n'aient pour autant été sélectionnées pour leur qualité. Nous pouvons en cela penser à la chaîne "LamaFaché", qui culmine à plus de 7 millions d'abonnés là où Nota Bene, en tête des chaînes de vulgarisation historique, n'est qu'à 1.3 millions d'abonnés. Ce type de contenu promu à grand renfort de titres accrocheurs, de narration approximative et de promesses

¹ *Le présent document recense quelques 350 chaînes YouTube culturelles et scientifiques francophones potentiellement adaptées à un usage éducatif, sélectionnées pour la qualité de leur contenu.* Mathilde Hutin, *350 ressources culturelles et scientifiques francophones en vidéos*, culture.gouv.fr, 2018 [vue en ligne]

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-pedagogiques-et-sensibilisation/350-ressources-culturelles-et-scientifiques-francophones-en-vidéo>

d'incroyables révélations nous donne alors un premier exemple de contenu historique tendancieux et de piètre qualité. Pour autant, si des vidéos telles que : [10 FAITS HISTORIQUES SUR LESQUELS VOUS VOUS ETES PEUT ETRE TROMPÉS](#), ne peuvent guère contribuer à améliorer les connaissances en histoire du spectateur, **voire contribuer à propager des mensonges**, Il est un tout autre type de contenu qui sous couvert d'une vulgarisation sérieuse et travaillée, n'en dissimule pas moins un discours non pas mensonger, mais idéologique et orienté.

L'histoire, en politique, au quotidien, et dans la vie civique revêt des enjeux et des significations qui ne sont pas vides de sens à l'échelle de la société. En France, la Révolution de 1789 fait figure de cas d'école. Racine de la république et de la déclaration des droits de l'homme, en termes de symbole c'est notre hymne et notre drapeau, ainsi que notre devise qui y font directement référence. L'enjeu historique de cet événement est fondateur de notre société. Les discours historiques qui s'y rapportent ne sont donc pas, dès lors, sans faire écho à des choix et des projets de société.

Mis face à cette dimension politique et sociale de l'histoire dans nos sociétés, la question de la pratique de l'histoire amateur sur YouTube prend alors de l'importance. Le traitement d'un événement tel que la Révolution ne saurait ainsi être sans conséquences, et nous pourrions y voir, dans son étude, les traits d'une histoire plus partisane. Toutefois, il ne s'agirait pas pour nous de partir faire la chasse aux vulgarisateurs, aux imprécisions, ou aux images d'Epinal. Bien davantage, il paraîtrait bien plus intéressant d'envisager d'approcher les tenants d'une vision plus radicale, idéologiquement hostile à la révolution, et qui s'accroche encore aux vieux items Contre-Révolutionnaires.

L'existence de royalistes en 2020 pourrait d'abord en étonner certains. La vivacité de l'idéologie contre-révolutionnaire serait alors une seconde déconvenue pour ceux qui pensaient les partisans de l'ancien régime morts en 1793. Sur internet et sur YouTube, la Contre-Révolution pourtant est encore là. Sa présence discrète, minime, insignifiante, pourrait n'être que la face immergée d'un iceberg bien plus grand qu'il s'agirait pour nous de rendre visible et intelligible. Aborder l'idéologie Contre-Révolutionnaire et le discours historique qu'il produit nous donnerait ainsi l'opportunité de voir par quels moyens un discours et une idéologie se forment au moyen des outils, des normes et des usages d'une plateforme comme YouTube.

Si le sujet de la Révolution française a fait l'objet d'une très abondante littérature depuis le XIXe siècle, nous ne pouvons pas en dire autant de la Contre-Révolution. Les auteurs sur le sujet sont à ce jour encore peu nombreux. L'on peut citer l'ouvrage notable *La*

contre-révolution de Jacques Godechot en 1961, réédité en 1984², qui ne fut dépassé que récemment par les nombreux travaux de l'historien Jean-Clément Martin duquel nous utiliserons le très complet *Dictionnaire de la contre-Révolution* paru en 2011³. *Les Droites en France* de l'historien René Rémond est également un ouvrage fondamental quoi que datant déjà de 1954⁴. Nous lui préférons là encore un ouvrage plus récent, celui de l'historien Gilles Richard *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours* paru en 2017⁵.

Concernant les usages de YouTube, là encore la littérature scientifique est lacunaire. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur l'ouvrage *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet* des journalistes David Doucet et Dominique Albertini paru en 2016. Nous compléterons ensuite celui-ci par des articles scientifiques plus précis, et par un recours à la presse, aux publications officielles de Google, ainsi qu'à une étude très complète du CSA sur les algorithmes de recommandations de YouTube⁶.

Ainsi serons nous en mesure d'interroger dans quelle mesure les royalistes se sont-ils adaptés aux normes et usages de YouTube pour diffuser un discours historique idéologique.

Pour répondre à cette problématique nous pouvons mobiliser un double terrain : Un terrain idéologique d'abord dont le contour et les limites ne peuvent être fixés avec certitude. Nous le situons au croisement du monarchisme, qui peut être un monarchisme libéral et démocratique, et de l'extrême droite qui peut malgré tout s'accommoder de la République. Ainsi, le Royalisme, sous-catégorie du monarchisme, est à comprendre comme une sensibilité favorable au retour des rois d'ancien régime. La Contre-Révolution, au sein de l'extrême droite, est à comprendre comme le rejet radical des idées de la Révolution et des lumières. Notre terrain se situe ainsi à la jonction de ces deux thèmes, défini à la fois par sa sensibilité Royaliste et son idéologie Contre-Révolutionnaire.

Nous avons ensuite un terrain virtuel, celui de la plateforme d'hébergement de vidéos YouTube. Le choix de celui-ci, comme expliqué précédemment, se justifie par sa fréquentation très importantes et par la très grande variété de contenus qui y sont hébergés. Nous l'approcherons en deux temps : D'abord en identifiant les contenus et utilisateurs Royalistes et Contre-Révolutionnaires, selon la définition que nous en avons donnée précédemment et ensuite en abordant les usages possibles de la plateforme. Nous

²Jacques Godechot, *La contre-révolution (1789-1804)*, 2e ed. Paris : Puf, 1984. 426p

³Jean-Clément MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, 551p

⁴René RÉMOND, *Les Droites en France*, Aubier., Paris, 1954, 544p.

⁵Dominique ALBERTINI et David DOUCET, *La Fachosphère, comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, Flammarion enquête, Paris, 2016.

⁶CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL, *Capacité à informer des algorithmes de recommandation, une expérience sur le service YouTube*, 2019, 73p.

prêterons ainsi une attention particulière aux différents interfaces des chaînes et des vidéos, aux formes et aux contenus des vidéos en tant que tels, ainsi qu'à l'espace dédié aux commentaires et aux contenus de ceux-ci. YouTube, dans notre approche, n'est donc pas à considérer uniquement comme une plateforme d'hébergement, mais également comme un réseau social à part entière où la notion de "communauté" est de première importance.

Pour procéder, nous aborderons dans une première partie les fondements historiques de l'idéologie contre-révolutionnaire et des principaux items qui la composent. Nous tâcherons alors de dépasser les limites nécessairement floues d'un tel sujet pour aborder les événements centraux de leur idéologie. Une attention particulière sera donnée aux différents éléments doctrinaux qui composent l'idéologie Contre-Révolutionnaire, et qui fédèrent ou divisent encore aujourd'hui les royalistes.

Dans une seconde partie nous aborderons plus en détail l'adaptation des royalistes au normes et usages de YouTube. Nous verrons l'emploi par les royalistes des chaînes, des vidéos, et des différents outils mis en place, bien malgré elle, par la plateforme pour réaliser la parfaite chaîne Contre-Révolutionnaire. Au travers de ces pratiques il nous sera alors permis d'analyser les stratégies de diffusions mise en place par ces chaînes mais aussi de contournement des règles d'usage de YouTube auxquels ils peuvent contrevenir.

Enfin, dans une dernière partie, nous aborderons les réactions des utilisateurs royalistes à ces contenus qui leur sont proposés. Au sein de l'espace commentaire, nous verrons comment se structure la communauté royaliste et les différents mouvements qui la composent. A partir du comportement des utilisateurs, nous initierons enfin une réflexion sur l'impact que ces discours historiques idéologiques pourraient avoir sur les pratiques de l'histoire amateur sur YouTube.

I. Qu'est-ce que la Contre-Révolution ?

La contre-révolution désigne l'opposition politique et sociale à une révolution. Avec une majuscule, elle peut aussi désigner le mouvement d'opposition à la Révolution française de 1789 "visant à détruire l'oeuvre de cette dernière et à restaurer l'Ancien Régime"⁷. Plus largement, le terme s'applique à toutes les formes de résistance aux révolutions successives des XVIIIe, XIX, XXe siècle et d'aujourd'hui, en France et dans le monde⁸. Mais cela, néanmoins, ne nous donne encore qu'une idée trop abstraite de ce que recouvre le terme. En 1797, Joseph de Maistre écrivait que "*La Contre-révolution ne sera point une révolution contraire, mais le contraire de la révolution.*"⁹. Il inaugurerait alors la définition de la Contre-Révolution comme doctrine politique, d'abord, qui devint ensuite culturelle pour finalement se fondre dans l'imaginaire collectif¹⁰. Incarnée tout le XIXe et XXe siècle par des acteurs différents, la Contre-Révolution est devenue une idéologie, une façon de penser le monde dont on retrouve encore aujourd'hui de tenants et des partisans : "*Est contre-révolutionnaire celui qui remet en cause les principes essentiels que la révolution va mettre en exergue et sur lesquels tous les révolutionnaires sont d'accord. Quand on remet en cause ces principes sur lesquels la révolution s'est fondée, on est contre-révolutionnaire.*" explique ainsi Pierre de Meuse pour le compte de l'Action Française¹¹. Pour l'historien Jean-Clément Martin, la "Contre-Révolution" est davantage à penser comme la réponse apportée à la "Révolution" en tant qu'acteur de l'histoire. Elle est décrite comme : "*Le refus de la modernité au profit de l'archaïsme, ou comme le rejet de la politique et de la raison au nom des communautés et de la religion.*" C'est "*une réaction, dans tous les sens du mot, morale dans son essence, relevant pratiquement de la pathologie sociale*"¹².

Qu'est-ce donc que la Contre-Révolution, donc ? Tout à la fois un combat politique, une culture et une idéologie avec ses propres imaginaires et items qui la composent. Elle est indissociable de la Révolution contre laquelle elle s'oppose, mais évolue en même temps en

⁷ Éditions LAROUSSE, « Définitions : contre-révolution - Dictionnaire de français Larousse », in Larousse. [vue en ligne] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contre-r%C3%A9volution/18876>

⁸ J.-C. MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, op. cit.

⁹ Joseph de MAISTRE, *Considérations sur la France*, Londres, Rusand, 1797.

¹⁰ "La Contre-Révolution née dans les années 1770-1780 quitta le domaine politique pour la sphère culturelle et l'imaginaire collectif." J.-C. MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, op. cit.

¹¹ CHL.TV, *La contre-révolution : genèse et postérité (entretien avec Pierre de Meuse)* - YouTube, YouTube, 2019. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nWmh-gKGwNw>

¹² J.-C. MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, op. cit. page 7-9

fonction du contexte qu'elle rencontre. La contre-Révolution fut fidèle au roi et à l'église, puis se mêla à l'antisémitisme et aux causes nationalistes puis régionalistes. Elle prit de nombreuses formes, parfois dans l'action et le concret, parfois dans la théorie et le spirituel. La contre-révolution forme en définitive une nébuleuse qu'il serait bien impossible de délimiter ou de décrire dans son entièreté. De manière non-exhaustive, nous pouvons néanmoins présenter les principaux items qui la composent, de ses origines à nos jours, de la veille de la Révolution de 1789 à la démocratisation du web 2.0.

1. Des origines de la Contre-Révolution

L'origine du terme de "Contre-Révolution" est bien entendu **postérieur** à la Révolution elle-même. La constitution d'un camp contre-révolutionnaire, nous le verrons, n'est en soi pas quelque chose qui allait de soi. S'il s'est construit une forme d'unité au gré des événements, les forces qui s'allièrent entre elles étaient tout à fait loin d'être homogènes.

Dans l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Clément Martin, l'historien Bernard Hours revient néanmoins sur les items qui purent contribuer à cette unité : *"La Contre-Révolution n'est pas seulement une suite de faits"* explique-t-il, *"elle est aussi un état d'esprit, une sensibilité, une culture, une représentation du monde, bref, une idéologie. Or cette idéologie n'est pas née des événements de 1789 et de la décennie qui s'en est suivie."*¹³. De la même manière que les idées portées en principe par la Révolution furent l'oeuvre préalable des philosophes des lumières, l'on peut pareillement faire remonter les prémices de l'idéologie contre-révolutionnaire au milieu du XVIIIe siècle. L'historien décrit alors ce que les auteurs du XIXe siècle qualifiaient de lutte entre "l'ordre" et le "mouvement"¹⁴. Vers 1750, explique-t-il, celle-ci avait pris la forme d'une lutte entre une littérature anglophile favorable à la monarchie parlementaire britannique, et d'une littérature anglophobe attachée à l'absolutisme à la française. *"Les premiers exaltent sa tolérance, sa société non cloisonnée, le pouvoir limité de son roi. En réaction contre ce "vent philosophique de gouvernement libre*

¹³ Bernard HOURS, « Contre-Révolution avant 1789 », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p. 195

¹⁴ "(...) Les faits ont favorisé des cristallisations et des précipitations, mais les éléments qui sont entrés en composition dans ces réactions préexistaient à ces dernières depuis le milieu du XVIIIe siècle. Pour reprendre la terminologie du XIXe siècle, commence alors à se dessiner la ligne de fracture entre l'ordre" et le "mouvement". Ainsi avant 1789, se mettent en place quelques-uns des fondements idéologiques de la Contre-Révolution la plus radicale, créant une dynamique qui va se heurter de plein fouet aux événements." *Ibid.* 195-196

*et antimonarchique" qui fait déjà craindre à certains une révolution, les ouvrages hostiles aux institutions anglaises se multiplient. (...) À leurs yeux, la conjonction de la contestation de l'autorité royale par les parlements, de la diffusion de l'esprit philosophique et de la référence au modèle anglais constitue une menace redoutable."*¹⁵

Bernard Hours, citant Edmond Dziembowski montre que ce combat de "l'ordre contre le mouvement" cherche d'abord à imposer la figure royale comme l'incarnation de la patrie¹⁶, et dans le même temps de dénoncer les troubles politiques et sociaux que suscite l'accaparement par des philosophes français des idées libérales anglaises¹⁷. *L'alliance du trône et de l'Autel*, de la royauté et de l'Eglise Catholique est raffermi par différents ouvrages vantant les qualités chrétiennes des membres de la famille royale¹⁸, à un moment par ailleurs de prise de distance entre la royauté et Rome. *"Ainsi les années 1760 apparaissaient-elles comme une période charnière durant laquelle s'opère une première cristallisation de thèmes qui nourriront l'idéologie contre-révolutionnaire."*, écrit l'historien.

Une première approche idéologique fut esquissée sous la plume de J.-N. Moreau qui, en réponse aux théories politiques exprimées dans *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert et par certains philosophes depuis le début du XVIIIe siècle, tenta une justification de l'ordre monarchique et absolu. *"Moreau délivrait le catéchisme d'une royauté en laquelle il s'agit de croire. Croire au nom de quoi ? de la tradition."* Le rejet du rationalisme de Descartes au profit d'une croyance en un ordre naturel était né. Les travaux de Moreau échouèrent malgré tout à convaincre, mais ils inspirèrent de nouveaux auteurs parmi lesquels l'anglais Edmund Burke qui *"ne faisait pas appel à la raison abstraite pour fonder une politique, mais à une jurisprudence constitutionnelle léguée par la suite des temps."*¹⁹. L'idée formulé par Burke et les tenants de la "tradition" était celle d'un constitutionnalisme historique ou d'un esprit national ancré dans la tradition et la coutume des peuples. Pour l'allemand Johann-Gottfried Herder, le *Volksgeist*, ou esprit national *"échappe à toute explication rationnelle et exprime la vie de la nation, comparée à un organisme qui croît, atteint la maturité, puis décline"*. Moreau, Burke, Herder et leurs homologues avaient ainsi légitimé l'absolutisme

¹⁵*Ibid.* p.196-197

¹⁶ "L'abbé Millot dans son *Discours sur le patriotisme français* écrivait ainsi en 1762 que "Le roi est l'âme de la Patrie" *Ibid.* p.197

¹⁷ "La controverse apologétique a contribué à la formation de l'idéologie contre-révolutionnaire dans la mesure où elle ne s'est pas seulement limitée à lutter contre l'impiété du siècle" dénoncée par les évêques dès 1748, mais où elle l'a associée à la une menace sur l'ordre social et politique." *Ibid.* p.198

¹⁸ "A un siècle épris de morale et qui se laissait égarer par les sirènes philosophiques, les deux biographies édifiantes que l'abbé Proyart consacra au Dauphin, fils de Louis XV, et à Stanislas Leszczyński voulaient administrer la preuve de la vérité de la religion chrétienne et de la supériorité du système monarchique par le tableau des vertus de ces deux princes (...)" *Ibid.* p.198-199

¹⁹ *Ibid.* p.201

monarchique comme une composante naturelle, normale, irrévocable, de ce qui constitue la France et le peuple français. *"La revendication de l'alliance du Trône et de l'Autel, le recours à la tradition, l'anti nationalisme et l'anti-intellectualisme"*²⁰, telles furent les idéologies qui en découlèrent, et qui se regroupèrent par la suite au sein du camp contre-Révolutionnaire.

L'absolutisme du pouvoir royal se retrouve pourtant en crise en 1787 et 1788 lorsque le roi fait réunir les Etats Généraux. Confronté à des difficultés économiques et sociales liées à de mauvaises récoltes, entaché par les scandales révélés par le ministre Necker des dépenses phénoménales de la cour, le roi Louis XVI se retrouve également dans l'impasse face aux parlements régionaux qui refusent de voter ses lois. C'est dans ce contexte, et dans l'idée de raffermir son pouvoir absolu que le roi fait se réunir le 5 mai 1789 les Etats Généraux du royaume afin de contourner le blocage des parlements. Les choses, néanmoins ne se passent pas comme prévu, et malgré l'opposition du roi, les représentants du Tiers Etat, rejoints par certains clercs et nobles se composent en assemblée nationale le 17 juin afin de décider seul du destin du royaume. La tenue du Serment du jeu de paume le 17 juin puis l'opposition du roi aux décrets du 4 août qui abolissent les privilèges et anciens droits féodaux des nobles et du clergé incarnent ainsi pour l'historien Joël Félix *"le dernier acte librement consenti par le roi et ainsi fixer, jusqu'à la Restauration, le programme politique des royalistes."*²¹.

Selon les mots de Joël Félix, les "royalistes" constituent dès lors les partisans du roi en tant que souverain absolu²², premier opposant par conséquent à l'assemblée nationale et constituante. Le camp royaliste ne porte pourtant pas en lui de réponse construite aux événements qui se produisent. Jean-Clément Martin les décrit à la façon d'une *"auberge espagnole, accueillant, plus ou moins bien, des courants complémentaires et rivaux, dépossédée régulièrement par l'affirmation de ces tendances et leurs revendications à l'autonomie (...)"*²³. En 1991 l'historien Ran Halévi en dressait lui aussi un portrait cinglant :

²⁰ *Ibid.* p.201

²¹ Joël FÉLIX, « Louis XVI », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.349

²² En 1789-1815 : royaliste désigne les partisans du roi. Il est à noter qu'avant 1792 la place du roi sur le trône n'est pas remis en cause, et que seule la question de l'étendue de son pouvoir est discutée, autour notamment de son fameux "veto".

²³ *"(...)L'histoire des articulations entre "contre-révolutionnaires", "conservateurs" et "réactionnaires" d'abord, puis entre "légitimistes", de plus ou moins stricte obédience, avec les "droites" et les "extrême droites" pendant la seconde moitié du XIXe siècle, ou entre "traditionalistes", "antimodernes" et droites "révolutionnaires" à la fin du siècle, puis enfin, au XXe siècle, avec les fascismes, est sans doute impossible à faire faute de concepts clairs, faute de pouvoir aussi suivre les ramifications de la "Contre-Révolution" hors du domaine politique, dans les espaces sans frontières des convictions, croyances et attitudes, entre philosophie et théosophie, franc-maçonneries et chapelles, maisons d'édition et cénacles."* Jean-Clément MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, op. cit.

"Sans projet unifié, sans chef, les contre-révolutionnaires n'auront ainsi pour dénominateur commun que ce qu'ils rejettent; (...) impuissants surtout à lui opposer une vision politique cohérente, c'est à dire proprement contre-révolutionnaire"²⁴. Pierre de Meuse de l'Action Française admet lui aussi que "L'ancien régime ne s'est pas défendu" et qu'il n'y avait personne alors ni maintenant pour défendre les institutions ayant conduit le royaume dans l'impasse²⁵.

Dès le départ donc, le camp royaliste puis contre-révolutionnaire mène en premier lieu une lutte idéologique. Il s'agissait alors de défendre les prérogatives du roi contre les attaques successives à son pouvoir absolu : 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 12 juillet 1790 : constitution civile du clergé, 3 septembre 1791 : première constitution française. Lors de chacun de ces événements, le roi était alors le premier des contre-révolutionnaires, et ses partisans se contentaient de se ranger derrière lui. L'historien Joël Félix montre ainsi la posture ambiguë du roi et des membres de sa famille dans ce qu'il qualifie d'une "politique du pire"²⁶. L'un des faits notables de ce double jeu fut sans doute sa déclaration de guerre au roi de Bohême et empereur d'Allemagne et d'Autriche, dans l'idée que les armées révolutionnaires seraient écrasées par les coalisés. Cet engagement contre-révolutionnaire du roi éclate au grand jour après sa fuite à Varenne puis lors de l'affaire de l'armoire de fer qui révèle sa correspondance avec son beau-frère l'empereur d'Allemagne. Emprisonné puis destitué, se sont alors les Comte de Provence et d'Artois, les deux frères du roi Louis XVI respectivement les futurs Louis XVIII et Charles X qui poursuivent le combat depuis l'étranger. A la tête de l'armée Royale et Catholique renforcée des émigrés français, les frères du roi ont œuvré de concorde avec leurs sympathisants restés en France pour poser les bases de la lutte contre-révolutionnaire, lutte non plus seulement idéologique mais armée, 23 ans durant jusqu'à leur retour au pouvoir en 1814.

La première campagne des émigrés et des coalisés s'achève toutefois prématurément en 1792 par le retrait des troupes Prussiennes à la bataille de Valmy. Le lendemain, 21

²⁴ Ran HALÉVI, « La contre Révolution », *Histoire, économie & société*, 10-1, 1991, p. 29-32.[vue en ligne]

https://www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_1991_num_10_1_1588?q=contre-r%C3%A9volution
²⁵CHL.TV, *La contre-révolution : genèse et postérité (entretien avec Pierre de Meuse)* - YouTube, op. cit. 00:09:20 [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nWmh-gKGwNw&list=L>

²⁶ "La fuite, qui doit coïncider avec les élections législatives, a été précédé par une politique du pire qui, en attisant les tensions intérieures, notamment religieuses, entend provoquer le désir d'un rétablissement des pouvoirs du monarque. (...) Il mène à l'intérieur un travail de sape contre la Révolution, tandis que la reine coordonne avec les puissances étrangères une action diplomatique destinée à exercer des pressions militaires pour que l'Assemblée législative se décide à réformer la constitution." J. FÉLIX, « Louis XVI », art. cit. p.349-350

septembre 1792, le roi est officiellement destitué par la convention nationale et la première République Française est proclamée²⁷. **Cet acte qui met fin à plus de 800 ans de règne des Capétiens est du même coup l'acte fondateur du camp Contre-Révolutionnaire** tel que l'écrit Jean-Clément Martin" *Ainsi l'unité de la Contre-Révolution, en tant qu'objet historique, naît-elle de facto après 1792-1793 grâce aux publicistes, aux députés, en même temps qu'elle est illustrée, dans sa diversité, par des groupes d'émigrés et de comploteurs*"²⁸.

La "fondation" du camp Contre-Révolutionnaire au lendemain de la proclamation de la République est toutefois à nuancer afin de prévenir certaines ambiguïtés. Il est en effet admis par les historiens que la menace que les contre-révolutionnaires ont pu faire planer sur la révolution a été largement exagérée, souvent par les révolutionnaires eux-mêmes. *"Peu d'individus ou de groupes revendiquèrent à vrai dire leur appartenance à la Contre-Révolution, faute de comprendre d'abord ce qu'ils représentaient, puis indécis sur le statut de leurs revendications. Il fallut attendre le début du XIXe siècle pour que certains, peu nombreux, s'affirment clairement contre-révolutionnaires."*²⁹. En 1792-93 puis ensuite le terme de contre-révolutionnaire était avant tout employé par les révolutionnaires eux-mêmes pour désigner leurs adversaires. François-Louis Suleau, Antoine de Rivarol, Jean-Joseph Mounier, Pierre-Victor Malouet, etc. étaient ainsi décriés comme Contre-Révolutionnaires sans être fondamentalement opposés aux acquis de la Révolution. L'historien Ran Halévi expliquait quant à lui que *" la Contre-Révolution est aussi bien un discours hostile à la Révolution qu'un discours de la Révolution sur ceux qui lui sont hostiles, ou supposés l'être"*³⁰. Si Le camp contre-révolutionnaire s'est construit en réponse au camp révolutionnaire, celui-ci s'est également construit et radicalisé en contre-point de son opposant désigné.

Ces opposants, au-delà des intrigues parisiennes, ont également ciblé des groupes beaucoup plus larges et différents entre eux, mais qui constituent depuis lors les principales références du combat Contre-Révolutionnaire. Les Contre-Révolutionnaires et royalistes d'aujourd'hui citent encore régulièrement les martyrs des canonnades de Lyon, pourtant partisans de la République, mais opposés aux Montagnards et Jacobins alors au pouvoir à la Convention, ainsi que les noyades de Nantes, exécution de masse de prisonniers Chouans et Vendéens. Présents dans le massif central, en Provence à Toulon, c'est surtout

²⁷"En France, on suivait avec appréhension leur tentative de recréer à l'étranger la cour de France et l'armée royale. C'était en effet le but déclaré de la haute noblesse et de la noblesse de cour que de recourir aux armes pour mettre un terme à la Révolution. Force fut de constater l'échec de cette tentative lors de la campagne de 1792 qui s'acheva à Valmy." Daniel SCHÖNPFUG, « Emigrés », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p. 233

²⁸ J.-C. MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, op. cit. p.24

²⁹ *Ibid.* p.9

³⁰ R. HALÉVI, « La contre Révolution », art. cit. p.30

dans l'Ouest, en Vendée et en Bretagne que les principaux mouvements contre-révolutionnaires ont pris de l'ampleur. Représentation d'une guerre "exemplaire et symbolique" pour les Contre-Révolutionnaires, Jean-Clément Martin précise : "*Cette lecture des faits ne doit pas faire oublier que le moteur essentiel de cette guerre a dépendu des luttes internes aux révolutionnaires. (...) La rupture entre Révolution et Contre-Révolution provoquée par la levée de 300 000 hommes de février 1793 est commune à toutes ces régions, entraînant des rassemblements de jeunes hommes. Ces émeutes sont plus ou moins rapidement réprimées partout, sauf dans le département de la Vendée où une bande armée a mis en déroute une troupe venue de la Rochelle, le 19 mars 1793. (...) Lorsque la nouvelle parvient à Paris, la bataille est comprise comme le début de la "guerre de Vendée", légitimant la radicalité des mesures prises contre tous les traîtres et même contre les modérés*"³¹.

La Vendée, la Chouannerie, le martyr des prêtres réfractaires constituent ainsi le terreau fertile aux mythes et imaginaires Contre-Révolutionnaires. Pourtant, la Contre-Révolution ne peut empêcher que soit scellé le sort du roi, exécuté le 21 janvier 1793, place de la Révolution, sans que la contre-révolution n'y puisse rien. D'après Joël Félix, Louis XVI "*est l'exemple même de l'échec de la contre-révolution*" en ce sens qu'il n'est pas parvenu, à aucun moment, à contenir ou combattre les révolutionnaires. Les différentes insurrections unifiées sous le terme de "Contre-Révolutionnaires" ont avant toute chose servi la politique de la Convention Montagnarde et la mise en place le 5 septembre 1793 du comité du salut public.

Ce que la terreur et la répression des contre-révolutionnaires a révélé, de 1793 à 1795 est tout du moins les ancrages sociologiques que la Contre-Révolution s'est acquis dans certaines régions paysannes et très pratiquantes. "*Les communautés rurales, les curés réfractaires et les nobles contre-révolutionnaires se sont progressivement unifiés contre les populations des bourgs et des villes.*"³², explique Jean-Clément Martin à propos de la Vendée. Plus largement, la position complexe du clergé fut au moins durant la Terreur, l'un des principaux alliés des contre-révolutionnaires. Un des trois ordres de la société d'ancien régime, le Clergé était composé autant d'archevêques apparentés à la noblesse et fidèle au roi que de prêtres de campagne très proches du peuple et favorables à la révolution. Ainsi, le clergé de France se rallie très précocement à la Révolution dès 1789, en dépit des réticences de certains hauts ecclésiastiques et du pape lui-même. Cependant, les remous politiques en premier lieu desquels la suppression des privilèges du clergé lors de la nuit du

³¹ Jean-Clément MARTIN, « Vendée (Guerre de) », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p. 503

³² *Ibid.*

4 août, ainsi que la constitution civile du clergé voté en juillet 1790 conduisent progressivement un certain nombre d'ecclésiastiques à venir gonfler les rangs de la contre-révolution, souvent moins par fidélité au roi que par allégeance à la religion.

La constitution civile du clergé voté en juillet 1790 achève en effet de diviser le clergé français entre "constitutionnels" et "réfractaires". Cet acte unilatéral et vivement critiqué par le Pape Pie VI acte dans les faits de la création d'une nouvelle église "constitutionnelle" qui renie le pape de Rome et la structure de l'église catholique. Les prêtres dits réfractaires sont donc ceux qui vont refuser cette nouvelle église et par conséquent se placer hors la loi vis à vis de la République. Certains prêtres se rapprochèrent des contre-révolutionnaires, tandis que d'autres, comme lors des émeutes de Lyon en 1791 y furent amalgamés malgré eux, scellant de fait une alliance qui n'allait pas forcément de soi. Le propre du ralliement des prêtres réfractaires à la contre-révolution, bien davantage que celui de nobles et des émigrés, est qu'ils contribuent à entraîner à leur suite un vaste soutien populaire dans des "régions blanches", dans l'ouest et dans les alpes et le massif central où le peuple très majoritairement rural se trouvait être très attaché à l'église et au clergé. Dans ces régions, les prêtres réfractaires fédèrent à eux le peuple plus facilement que le lointain Etat révolutionnaire. L'historien Paul Chopelin explique que *"cet état de schisme complique la tâche administrative des nouvelles autorités, qui font face à l'animosité de plus en plus manifeste d'une partie de la population que cette situation détache de la révolution. (...) La peur du prêtre réfractaire s'installe. Orateurs et journalistes patriotes le dépeignent comme un dangereux contre-révolutionnaire, dissimulant ses desseins politiques sous le masque de la vertu religieuse offensée. (...) Cette peur conduit la Législative, après la chute de Louis XVI, à ordonner le départ de tous les prêtres réfractaires du territoire sous peine de déportation (26 août 1792) (...) La répression qui s'abat sur les régions révoltées en 1793, principalement sur la Vendée, le Lyonnais et le Midi, touche plusieurs milliers de religieux, perçus par les autorités comme des moteurs de l'insurrection (...) A la fin de l'année 1793 tous les prêtres sont considérés comme des traîtres potentiels et sont exclus des emplois public."*³³. Il conclut néanmoins : *"De 1794 à 1797, la situation toutefois s'apaise, et un certain nombre de prêtres retourne à la République. En 1801 le consulat ratifie le concordat qui rallie officiellement l'église à la République. "mais une minorité refuse l'accord et forme ce qu'il est coutume d'appeler la "Petite Église" qui soutient d'abord Louis XVIII et continue de militer contre le gouvernement impérial."*³⁴.

³³ Paul CHOPÉLIN, « Clergé », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.179

³⁴ *Ibid.*

L'alliance de l'Eglise à la Contre-Révolution est donc passagère, mais n'en a pas moins constitué un rôle décisif sur le long terme. Fidèlement attaché à la tradition, le Contre-révolutionnaire voit dans l'Eglise Catholique la continuité de l'ordre ancien au lendemain de l'abrogation de la royauté. L'idéologie contre-révolutionnaire s'imprègne alors d'une forte spiritualité qui désigne la révolution comme l'oeuvre du diable, voire une punition divine³⁵. *"Mgr de Ségur et Jean-Joseph Gaume, à la suite de Joseph de Maistre, développent une interprétation de nature eschatologique. Selon eux, les avaries subies par les catholiques inaugurent le règne de l'Antéchrist, laissant présager le retour du christ en gloire, la délivrance viendra tout à coup, avec le glorieux avènement du Sauveur, au moment où tout semblera perdu. Ce sera la Pâque, la résurrection de l'Eglise après sa passion douloureuse. Alors la puissance de Satan sera brisée; alors, mais alors seulement, la Révolution sera vaincue."*³⁶ L'idée de la subversion du trône et de l'Autel prend forme sous la dénonciation récurrente d'un complot ourdi contre l'Eglise³⁷: *"La Révolution ne serait que la manifestation d'un plan ourdi de longue date par les philosophes et les Francs-maçons afin de détruire l'Eglise."*³⁸ Cette idée, comme la querelle de "l'ordre" et du "mouvement", est antérieure à la révolution. L'idée d'un complot franc-maçon agite l'église depuis 1730, de la part des jésuites depuis 1750-1760, puis, à mesure que se multiplient les salons et les sociétés secrètes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la dénonciation en devient presque systématique. Joseph de Maistre dénonce quant à lui le complot des "quatre états confédérés" : Juif, Protestant, Franc-maçon et métèque".

Ainsi les Contre-révolutionnaires échouent-ils à freiner la Révolution. Tout au plus leurs quelques faits d'armes ont-ils à chaque fois servi de prétexte aux révolutionnaires pour décupler la répression qu'ils faisaient de toutes leurs oppositions. Regroupant dans un même camp les paysans catholiques et les princes en exil, les prêtres réfractaires et les émigrés royalistes, la Contre-Révolution ne doit en définitive son unité qu'à quelques items centraux, suffisamment forts pour mobiliser, mais suffisamment flous pour outrepasser les différences de chacun. Leurs items centraux sont l'allégeance au roi absolu et à la foi

³⁵ *"Toutefois, dans leur majorité, les apologistes d'anciens régimes qui défendaient le christianisme contre l'agression des idées "modernes" optent rapidement pour la Contre-Révolution. Parmi les plus connus figurent quelques laïcs, tels que Joseph de Maistre ou Louis de Bonald, mais les ecclésiastiques dominent avec Barruel, Duvoisin, La Luzerne, Boulogne ou Jauffret pour ne citer que les plus connus."* Caroline BLANC-CHOPELIN, « Apologétique contre-révolutionnaire », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.65

³⁶ Hilaire MULTON, « Antisatanisme et Contre-Révolution », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.63

³⁷ "Dès 1789, les principes démocratiques adoptés en France notamment la Déclaration des droits de l'homme, ont été perçus par une partie de l'opinion catholique comme la subversion du Trône et de l'Autel." C. BLANC-CHOPELIN, « Apologétique contre-révolutionnaire », art. cit. p.65

³⁸ *Ibid.* p.66.

catholique. Leurs mythes sont ceux des martyrs de la révolution et du complot des quatre états. Des items qui malgré tout survivront jusqu'à influencer l'extrême droite un siècle plus tard³⁹ :

2. La Contre-Révolution au XIXe et XXe siècle

Le Contre-Révolutionnaire Pierre de Meuse revient sur les écrits de Joseph de Maistre : *"Les hommes retrouveront la voie naturelle qui est le respect des ancêtres, le respect du père, le respect du roi, le respect des traditions, la dévotion envers Dieu. Maistre va développer cette idée là d'une manière très intéressante, parce qu'elle sera prophétique : elle dit qu'un jour, on ne sait pourquoi, on annonce que les gouverneurs, les fonctionnaires, apprennent que le roi est arrivé à Bordeaux ou à Nantes, et peu à peu la nouvelle gagne toute la France et tout le monde se presse pour accueillir le roi. Cette image est magnifique, mais elle n'est pas dans l'avenir, elle est dans le passé. C'est ce qui s'est passé en 1814."*⁴⁰

En 1814 en effet, les troupes de la sixième coalition parviennent enfin à destituer Napoléon et à rétablir sur le trône le frère de Louis XVI, Louis XVIII, qui inaugure la restauration. Alors Comte de Provence en 1788, il avait accepté le doublement des députés du Tiers état auquel concédait son frère Louis XVI. Toutefois, comme le note Joël Félix, *"Ici s'arrête le libéralisme politique de Louis XVIII"*⁴¹. L'action politique du frère de Louis XVI, qui règne de 1814 à 1824 peut être décrit comme une politique visant *"à conserver les droits et prérogatives de sa dynastie."*⁴², fidèle en cela aux royalistes des premiers jours. Régent du jeune Louis XVII de la mort de son père en 1793 à la mort de celui-ci en 1795, il est depuis lors l'héritier direct de la maison royale des Bourbon et à ce titre le fondateur de la faction du légitimisme monarchique, partisan intransigeant du retour de la monarchie des Bourbon en

³⁹ "Dans ses Considérations sur la France (1797), Joseph de Maistre trace le premier sillon de ce filon politique, en interprétant la révolution de 1789 comme un châtimeⁿt envoyé par dieu (...) Dans *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, [il] stigmatise les responsables de la Révolution : les sociétés maçonniques, les philosophes des Lumières et la "secte Janséniste". Il définit ainsi un premier inventaire des agents du Mal que le courant contre-révolutionnaire et anti libéral ne se prive pas de réutiliser plus tard, jusqu'aux "quatre Etats confédérés" (Juif, protestants, maçons et métèques)". H. MULTON, « Antisatanisme et Contre-Révolution », art. cit.62

⁴⁰ CHL.TV, *La contre-révolution : genèse et postérité (entretien avec Pierre de Meuse)* - YouTube, op. cit. 24:00 [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nWmh-gKGwNw&list>

⁴¹ Joël FÉLIX, « Louis XVIII », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p. 351

⁴²*Ibid.*

France⁴³. A son retour en France en 1814, Louis XVIII établit son pouvoir sur la base de la charte constitutionnelle du 4 juin 1814⁴⁴, simulacre de constitution qui replace le roi dans un rôle théorique d'arbitre absolu mais qu'il n'appliqua pas par un souci de conciliation et d'apaisement après 25 ans d'épisodes révolutionnaires.

A sa mort en 1824, son frère le Comte d'Artois lui succède sous le titre de Charles X et engage alors un durcissement de sa politique afin d'initier un retour vers l'ancien régime⁴⁵. Pendant la révolution, le Comte d'Artois avait dès le départ été un des soutiens les plus fermes à l'autorité royale. Il exhorte dès 1788 son aîné Louis XVI à refuser toute concession au tiers état puis aux révolutionnaires. *"la position connue d'Artois, naturellement hostile au vote par tête, influence la majorité de la noblesse dans son refus de négocier avec le Tiers (...) Il joue un rôle fondamental, au mois de juillet 1789, dans la préparation du remaniement ministériel qui aboutit au renvoi de Necker. La prise de la Bastille déjoue ses plans et l'explosion de violence populaire conduit le roi à lui demander de quitter la France. C'est autour de ce premier émigré que vont s'organiser, dès 1790, les premiers projets de soulèvements intérieurs contre la Révolution"*⁴⁶. Incarnant *"l'intransigeance"*, le comte d'Artois resta cependant dans l'ombre de son frère, Louis XVIII, jusqu'à la mort de celui-ci en 1824. *"(...) pour Louis XVIII l'autorité royale et les institutions doivent rétablir l'unité perdue parmi les Français et s'adapter aux évolutions sociales."* nous explique l'historienne Hélène Becquet. Au contraire, *"L'ultracisme de Charles X, qui lui succède en 1824 cherche au contraire, à extirper les idées libérales par une législation qui renforce la puissance et l'autorité de l'Eglise ainsi que le pouvoir de l'ancienne aristocratie (...) Le sacre de Charles X à Reims et sa prosternation exagérée face aux autorités ecclésiastiques ont été l'un des nombreux symboles d'une volonté de retour à l'Ancien Régime"*⁴⁷. L'équilibre précaire mis en place par la charte de 1814 puis l'intransigeance de Charles X héritée des premières années de la contre-Révolution lui vaut l'hostilité de la chambre élue en 1830. C'est en voulant la museler qu'il provoque l'insurrection des trois glorieuses en juillet 1830. Charles X est

⁴³ *"Son intransigeance fait cependant perdre l'occasion donnée aux royaliste modérés de prendre le pouvoir en France entre 1795 et 1797."* Ibid.

⁴⁴ *"Faisant une belle place à la Providence, le dispositif de ce texte, souvent envisagé comme fondant la monarchie constitutionnelle en France, n'entend point innover mais "renouer la chaîne des temps" en gommant l'expérience révolutionnaire. (...) en pratique, cela signifiera le droit exclusif du roi d'initier la législation, en l'occurrence la liberté d'octroyer la Charte et le pouvoir de dissoudre l'Assemblée."* Ibid. p.352.

⁴⁵ *"[Charles X], comme ses frères, est très attaché au respect des droits et prérogatives de l'autorité royale. à leur différence, cependant, la véhémence de son tempérament se manifeste par des menaces tant verbales que physique qui expriment le refus de toute concertation avec le critiques du gouvernement dont il attend une soumission entière."* Joël FÉLIX, « Charles X », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.154

⁴⁶ Ibid. p.154-155

⁴⁷ Ibid. p.155

contraint de fuir et de s'exiler. Il abdique pour son fils, l'éphémère Louis XIX, qui abdique à son tour pour son petit-fils, Henri d'Artois, Duc de Bordeaux puis Comte de Chambord. Dans les faits néanmoins, les légitimistes de la maison Bourbon sont remplacés par leur cousin Louis-Philippe d'Orléans élu roi des Français par les factions libérales voulant prévenir un retour de la République.

Juillet 1830 marque donc la fin définitive du règne de la branche aînée des Bourbons sur le trône de France. Louis-Philippe Ier, roi des français (et non plus de France), incarne la monarchie libérale "à l'anglaise" que combattaient déjà les partisans de l'ordre au XVIIIe siècle. Louis Philippe, dont le père Philippe "Egalité" avait voté la mort de son cousin Louis XVI incarne un nouveau courant royaliste qui rompt avec la contre-révolution pour créer le camp "Orléaniste" partisan du compromis entre libéral et royauté. L'ambiguïté de ce dangereux équilibre entre ultra légitimiste et républicain révolutionnaire ne fut pas résolue durant le règne de Louis-Philippe qui fut destitué en 1848 et contraint, lui aussi, à l'exil. Lui succède la seconde république, de 1848 à 1852, puis le second empire de 1852 à 1870 qui voit revenir au pouvoir la branche des Bonaparte.

Parallèlement, chassé du pouvoir, le camp légitimiste n'en demeure pas moins présent et comptant de nombreux partisans. Le Comte de Chambord, ou Henri V, "l'enfant du miracle" est né en 1820 quelque mois après la mort de son père le Duc de Berry, assassiné par un Bonapartiste. Désigné comme successeur de Charles X en outrepassant la succession du duc d'Angoulême, fils aîné de celui-ci, le Comte de Chambord est ce faisant le continuateur dynastique des légitimistes jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il se revendique comme tel dans la publication de la circulaire de Wiesbaden en 1850 qu'il adresse à tous ses partisans⁴⁸. Il organise dès lors ses partisans exilés avec lui à l'étranger comme son grand-père durant la révolution l'avait fait. Il perpétue également "l'ultracisme" de Charles X en faisant montre d'autorité et d'intransigeance dans la défense de l'héritage de sa famille. Sous sa gouverne le camp légitimiste se renforce, à distance du jeu politique jusqu'à la chute du second empire⁴⁹.

⁴⁸ "Néanmoins, il faut attendre la mort de son oncle en 1844 et la circulaire de Wiesbaden en 1850, dans laquelle il s'affirme vis-à-vis de tous les légitimistes, pour qu'il reprenne effectivement les rôles du mouvement." Hélène BECQUET, « Chambord, Henri Charles Marie Ferdinand Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, puis "Henri V", comte de », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p. 151

⁴⁹ "Le comte de Chambord se montre passablement autoritaire avec ses partisans et sa direction est beaucoup plus ferme et mieux suivie que celle de ses prédécesseurs. toutes les décisions sont centralisées dans les mains d'un comité qui lui rend compte directement. Il fait par ailleurs le choix de rompre avec la tactique parlementaire jusque-là suivie par une majorité de légitimistes. Il la regarde comme stérile et ordonne à ses partisans de s'abstenir de tout mandat pendant le Second empire. Il les contraint ainsi à une sorte d'exil intérieur qu'ils acceptent souvent mal, à l'instar de Berryer" Ibid.

"Au lendemain de la chute de l'Empire, Chambord sort de son isolement, persuadé que son heure est venue. Appuyé par une importante faction parlementaire, réconcilié en apparence avec ses cousins d'Orléans, il semble en position de rétablir la royauté."⁵⁰

L'espoir d'une troisième restauration après 1814 et 1815 gagne alors les légitimistes en position de force dans l'opinion et à l'assemblée. Ils appellent l'héritier à rentrer en France, et celui-ci accepte à la condition que ce ne soit pas sous le drapeau tricolore, mais sous le drapeau blanc des Bourbons. Cette intransigeance dans "l'affaire du drapeau blanc" retourne l'opinion qui lui était pourtant favorable et cause l'échec de sa restauration. Cet acte ayant fait couler beaucoup d'encre, Hélène Becquet en donne une explication qui n'est pas sans faire échos aux items vus précédemment : Inspiré de Burke, de Maistre et de Bonald, *"Le providentialisme demeure la clef de l'histoire du comte de Chambord. (...) toute son histoire est la preuve de cette destinée, depuis sa naissance "miraculeuse" après la mort de son père jusqu'à son exil considéré comme une épreuve supplémentaire imposée par dieu à une France coupable de continuer à soutenir la Révolution. Le prince lui-même adhère à cette philosophie à la forte empreinte maistrienne. (...) il adhère à une vision mystique et sacrificielle de la royauté qui le conduit, non pas comme on le dit trop souvent à négliger la politique, mais à la subordonner à l'idéal royal qu'il incarne. Son refus du drapeau blanc en 1873 n'est pas une preuve de courte vue mais, au contraire, d'une pleine compréhension des enjeux. Il ne veut revenir en France que rappelé par un peuple qui adhère au principe qu'il incarne; ce principe en 1873, est représenté, pour lui, par le drapeau blanc. Le refuser, c'est refuser le principe, donc refaire "l'erreur" de 1830 en alliant Révolution et Contre-Révolution, et risquer de tout perdre en voulant tout mêler. Il préfère garder intacte la royauté héritée de ses ancêtres plutôt que de la compromettre : il sacrifie son trône à sa royauté."⁵¹*

Bien qu'il ne renonçât jamais à l'idée de retrouver son trône, le Comte de Chambord ni le camp légitimiste ne retrouvèrent de position aussi forte que lors de la chute du second empire. L'intransigeance du Comte de Chambord lui valut rapidement la défiance de ses alliés Orléanistes⁵². Sa mort en 1883 et sans héritier marqua la fin de la maison d'Artois et

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.* p.151-152

⁵² *Deux jours plus tard, la publication d'une lettre du comte de Chambord dans L'Union sonna le glas de l'unité des droites : « J'ai conservé intact, durant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. [...] Ma personne n'est rien. Mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela. [...] La France ne peut pas périr car le Christ aime encore ses Francs et, lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter. » Les tenants d'une monarchie parlementaire ne pouvaient décidément pas se reconnaître dans ces mots d'un*

des derniers héritiers de Louis XV. Depuis lors, et encore aujourd'hui, une querelle de succession oppose les partisans de la maison d'Orléans dont fut issu Louis-Philippe, qui descend du roi Louis XIII, et de la maison des Bourbons d'Espagne, descendant du fils de Louis XIV lequel avait néanmoins renoncé au trône de France pour acquérir celui d'Espagne. L'historien Gilles Richard dans son *Histoire des droites* paru en 2017⁵³, montre enfin que la victoire remportée en 1871 par les légitimistes avec à leur tête Mac-Mahon ne l'avait été avant tout que pour leur posture favorable à la paix avec les allemands. Comme s'en est rendu compte le comte de Chambord, il n'existait plus alors de soutien populaire suffisant au rétablissement de la monarchie, et encore moins à l'intransigeance et à l'ultracisme des légitimistes.

Devant la faillite des factions monarchistes, fussent-elles légitimistes, orléanistes ou Bonapartistes, c'est donc finalement la République qui l'emporte au terme de la décennie 1870. Ce succès, Gilles Richard l'accorde à l'ancien Orléaniste Adolphe Thiers, rallié à la république qui fut selon lui "*Le premier dirigeant de droite qui prit pleinement conscience du caractère irrévocable de la Révolution, envisagée dans son ensemble (...)*"⁵⁴. A sa suite, ce sont les différentes factions de droite qui vont à leur tour progressivement se convertir à la République. L'entrée dans l'arène politique des idées socialistes après 1870 va notamment accélérer cette transition de tout un pan de l'ancienne droite catholique et monarchiste vers la République⁵⁵. Les questions **d'ordre** religieuses et morales vont ainsi être délaissées au profit de la question sociale, croissante à la fin du XIXe siècle et à la suite de l'exode rural⁵⁶. Les Orléanistes furent les premiers à rejoindre Adolphe Thiers qui était l'un des leur. Puis, après 1883 et la mort du Comte de Chambord ce fut au tour de la droite légitimiste de se détourner de la question monarchiste et de faire son entrée dans la république. A peine dix ans après l'échec de la troisième restauration, les républicains consolident durablement leurs assises en France en faisant voter plusieurs lois visant à interdire toute restauration de la monarchie. "*Pour rendre définitive leur victoire électorale de 1885, les républicains*

autre temps. Gilles RICHARD, « I. Les droites au pouvoir de 1815 à 1870. Trois partis contre la République », in *Histoire des Droites en France, de 1815 à nos jours*, Perrin., Paris, 2017.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ "*Le temps n'était-il pas venu d'abandonner le front religieux, principal lieu du combat entre droites et gauches depuis vingt ans, pour mieux tenir le nouveau front social qui s'élargissait rapidement ?*" *Ibid.*

⁵⁶ "*Le temps d'un puissant parti de droite était-il pour autant venu, transcendant les anciens clivages pour mieux contenir les revendications ouvrières ? Les stratèges progressistes le pensaient quand les élections législatives de 1898 vinrent leur apporter un cinglant désaveu. Jules Méline avait déclaré le 4 décembre 1897 : « il n'y a pas d'affaire Dreyfus ». La formation six mois plus tard d'un tout nouveau groupe parlementaire, dénommé « antisémite » et présidé par Édouard Drumont, démontra le contraire. « L'Affaire » fit voler en éclats l'union des droites que le mélinisme avait voulu susciter.*" *Ibid.*

adoptèrent l'année suivante une loi interdisant le séjour sur le sol français aux prétendants des anciennes familles régnantes – la loi d'exil ne fut rapportée qu'en 1950. Elle complétait le principe adopté en 1884 à l'occasion de la deuxième révision constitutionnelle, qui interdisait que « la forme républicaine du gouvernement » pût faire l'objet d'une révision. Principe réaffirmé dans les Constitutions de 1946 et 1958⁵⁷.

Exclue de la droite et privée de toute représentation significative, l'idéologie contre-révolutionnaire ne disparaît pas pour autant. Bien au contraire, celle-ci évolue au tournant du XIXe et du XXe siècle dans ce qui compose alors les prémices de l'extrême droite. Aux trois droites historique de René Raymond, Giles Richard ajoute ainsi trois courants qui perpétuent et renouvellent, après le ralliement des droites à la république, la lutte spécifiquement anti-républicaine et donc par essence contre-révolutionnaire : "Parmi ces derniers, il nous faut étudier spécialement trois courants, d'importance très inégale, qui semblèrent un temps se coaliser et qui, associés aux restes des monarchistes, des bonapartistes et des boulangistes, tentèrent à deux reprises de renverser le régime par un coup d'État : les **antisémites** tout d'abord, tenus depuis les travaux de Zeev Sternhell pour les plus dangereux par l'idéologie qu'ils élaborèrent et dont l'histoire dépasse de beaucoup le cadre de l'affaire Dreyfus ; les **catholiques rétifs au Ralliement**, qui fournirent les gros bataillons de l'antidreyfusisme ; les **nationalistes** enfin, qui furent, sous la conduite de Paul Déroulède, les plus entreprenants contre le régime."⁵⁸

Cette opposition s'est vue exprimée une première fois lors de la crise du Boulangisme de 1885 à 1889. René Rémond en 1954 y voyait la "première réincarnation du bonapartisme en régime républicain."⁵⁹, auxquels s'étaient ralliés les monarchistes qui y voyaient un moyen de déstabiliser le régime⁶⁰. Le général Georges Boulanger, ministre de la guerre brièvement devenu très populaire de 1885 à 1887 pour le ton belliqueux de ses discours antiallemands n'inquiéta cependant pas longtemps la République. Gilles Richard conclut à son sujet que "Les boulangistes, républicains sincères dans leur masse, n'avaient jamais demandé la restauration du roi ou le rétablissement de l'Empire"⁶¹. Le second événement eut quant à lui beaucoup plus de conséquences sur le long terme, avec comme point de départ une accusation d'espionnage portée à l'encontre du capitaine Alfred Dreyfus. Gilles Richard cite le rôle déterminant d'Edouard Drumont dans la propagation en France de

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ "Les monarchistes virent tout de suite dans ce courant d'opinion un moyen de déstabiliser le régime." Ibid.

⁶¹ Ibid.

l'idéologie antisémite qui se manifesta à l'occasion de l'affaire Dreyfus⁶². Affaire ponctuée de rebondissements, de 1897 à 1906, elle s'achève néanmoins par l'acquiescement du capitaine Dreyfus et l'échec idéologique des mouvements antisémite, intégriste et monarchiste qui s'étaient unis dans ce combat. D'abord déçus par Edouard Drumont (...) *les monarchistes, toujours à la recherche de l'homme qui provoquerait la chute du régime honni et déçu par Édouard Drumont qui n'était pas partisan de la restauration* (...) puis par Paul Déroulède *"Royalistes et partisans de Jules Guérin se méfiaient de Paul Déroulède qui refusait d'inscrire l'antisémitisme et la restauration à son programme"*⁶³.

Gilles Richard explique ainsi que des conséquences de l'Affaire Dreyfus sur les droites furent l'accélération de leur ralliement à la République *"Le tournant politique amorcé en 1899 ne provoqua toutefois pas la défaite définitive des droites. Au contraire. Assomptionnistes, antisémites et monarchistes étant marginalisés par le gouvernement Waldeck-Rousseau, les partisans du Ralliement en profitèrent pour relancer leur projet. En juillet 1901 fut fondée l'Action libérale populaire (ALP), destinée à rassembler tous les catholiques ralliés qui suivaient le pape dans la défense du Concordat et aspiraient à une « République ouverte »*.⁶⁴ Concernant les monarchistes et leurs alliés antisémites de circonstance, l'exclusion et la marginalisation du champ politique ne signifia pas pour autant leur défaite définitive. C'est en effet en 1898 et en pleine affaire Dreyfus que la revue nationaliste l'Action Française voit le jour, et qu'un certain Charles Maurras la rejoint en 1899.

L'Action Française : *"Le mot recouvre tout à la fois une revue (depuis 1899), une ligue (depuis 1905) et un journal quotidien (après 1908) qui ont diffusé une doctrine politique néo monarchiste."*⁶⁵ Comme l'explique l'historienne Catherine Pomeyrols *"Lors de l'affaire Dreyfus, la première équipe est très bigarrée, le catholicisme n'y est pas dominant et elle souhaite renouveler la République."* Elle cite alors le rôle clé de Charles Maurras qui *"convertit cette équipe au néo royalisme ainsi qu'à une critique radicale de la République."*⁶⁶ Lui-même n'était semble-t-il pas croyant. *"il perd la foi à la fin des années 1880"* explique-t-elle⁶⁷. Pourtant il défend néanmoins l'Eglise catholique moins pour son contenu

⁶² *"Sans qu'il eût rien inventé, Édouard Drumont devint le propagateur le plus virulent de l'antisémitisme en France. L'élimination des juifs, responsables de tous les malheurs du temps, comme seule voie possible pour un retour à l'ordre et à l'harmonie, telle était l'idée fixe de son ouvrage La France juive (1886), vendu à 65 000 exemplaires – plusieurs dizaines de rééditions permirent la vente de près de 100 000 exemplaires supplémentaires jusqu'en 1914 "* Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Catherine POMEYROLS, « Action Française », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.29

⁶⁶ Catherine POMEYROLS, « Maurras, Charles », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.368

⁶⁷ Ibid.

que pour l'institution qu'elle représente pour la France⁶⁸, et se montre en même temps un adversaire résolu de la laïcité et du protestantisme *"son anti protestantisme est virulent : il stigmatise l'esprit protestant dans l'école laïque et les institutions républicaines."*⁶⁹, ainsi qu'un fervent antisémitisme : *"L'affaire Dreyfus rend nécessaire le "politique d'abord" où l'activisme n'est pas irréversible. L'antisémitisme acquiert à cette occasion une fonction structurelle, par sa puissance d'attraction ; à travers des articles sur la place des Juifs dans l'Etat de 1911 à 1913, Maurras présente l'antisémitisme sous un jour rationnel et formule l'antisémitisme d'Etat", qui sera ultérieurement atténué."*⁷⁰

A la tête de l'Action Française et aux côtés de Henri Vaugois et Maurice Pujo, Charles Maurras a ainsi théorisé une nouvelle idéologie Contre-Révolutionnaire. Celle-ci reprend les items de la nécessaire alliance du trône et de l'autel, mais leur retire toute dimension providentialiste ou Maistrienne et rompt en cela avec le Comte de Chambord. *"Le positivisme de Maurras rompt cependant avec les nostalgies chevaleresques, le médiévisme de la Restauration, il ne comporte pas de mystique monarchique ; la monarchie est chez lui une nécessité rationnelle, Maistre et Bonald sont dépouillés de leur théocratie."*⁷¹, *"(...) si la Révolution est toujours considérée comme le mal, l'AF utilise en revanche une stratégie non traditionaliste avec comme mot d'ordre "politique d'abord"*⁷². Cette "modernisation" de l'idéologie Contre-Révolutionnaire, Maurras la conçoit à l'aune du nationalisme, idée nouvelle dans le champ politique de la fin du XIXe siècle : *"La reconstruction d'un ordre social sans la foi est possible : à l'humanité, notion abstraite, Maurras substitue la patrie, notion concrète. La nature de l'homme est d'être membre d'une société où le présent est dominé par le passé, la société formée avec les générations antérieures. Un ordre du monde a été édifié au cours des siècles par la collectivité des hommes, les lois issues de l'expérience s'imposent d'elles-mêmes : c'est l'empirisme organisateur, aspect moderne de la synthèse maurrassienne."*⁷³

Sous Maurras, la Contre-Révolution devient donc une idéologie nationaliste où la royauté et l'Eglise sont les deux piliers fondamentaux de la tradition nationale française.

⁶⁸*"Le Catholicisme y échappe par son autorité, ses institutions multiséculaires, les intermédiaires entre dieu et l'individu. Maurras conçoit la religion catholique comme la religion nationale, le rempart contre le déferlement révolutionnaire, dépourvue de toute référence à l'absolu et de tout élément sacré autre que la défense de la Cité. Il retint le catholicisme pour ses rites et ses anathèmes contre la société moderne. si cette conception ne fait pas l'unanimité, de nombreux catholiques s'en accommodent jusqu'à la condamnation de 1926, ignorant presque tout de l'oeuvre du jeune Maurras et accueillant avec gratitude cet allié providentiel."*^{Ibid.} p.369

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² C. POMEYROLS, « Action Française », art. cit. p.30-31

⁷³ C. POMEYROLS, « Maurras, Charles », art. cit. p.368

L'antisémitisme auquel adhère farouchement Maurras, mais aussi le catholicisme intégriste sont deux alliés de circonstance que l'AF a su rallier à elle dans les premières décennies du XXe siècle, de 1914 à 1924⁷⁴. En 1926 cependant, la croissance de l'AF et ses discours de plus en plus radicaux lui valent la défiance du Pape Pie XI, puis du Comte de Paris alors prétendant au trône. *"Les rapports se tendent d'autant avec la famille d'Orléans, proche jusque-là de Maurras. (...) Déjà auparavant les Orléans n'avaient pas toujours approuvé l'action de l'AF, la désavouant notamment au sujet de l'antisémitisme. Henri d'Orléans prend ensuite ses distances avec l'AF et dénonce l'identification du royalisme au nationalisme césariste, de filiation jacobine."*⁷⁵. En 1939, le Pape Pie XII lève l'interdit que son prédécesseur avait apposé à Charles Maurras et l'Action Française.⁷⁶ Lorsque la guerre éclate et que la France capitule, Maurras voit en l'arrivée au pouvoir de Pétain la "divine surprise" qui rend possible la restauration de l'Etat au sens où il l'entend. Néanmoins, (...) son slogan *"La France seule"* éloigne d'elle des ligueurs ou des sympathisants au fur et à mesure du conflit, alors que la complicité avec l'occupant est affirmée." L'Action Française est par ailleurs compromise dans la collaboration : *Deux personnalités proches de l'AF, Alibert et Vallat, ont inspiré les lois antisémites de Vichy dans un idéal de purification de la société des Juifs et des étrangers.* Ainsi, si la rupture de l'alliance entre L'Eglise catholique et Action française joue pour Catherine Pomeyrols dans la décade de l'Action Française, la compromission de plusieurs cadres de l'Action Française dans le gouvernement de Vichy, et en particulier dans les mesures antisémites de celui-ci sonne le glas de l'Action Française.

Par l'ordonnance du 22 juin 1944 : *"Au fur et à mesure de la libération du territoire métropolitain, la publication de tous les journaux et périodiques ayant appliqué les consignes de l'autorité occupante et de l'autorité de fait se disant Gouvernement de l'Etat français est suspendue."* Le dernier numéro de l'Action française paraît ainsi le 24 août 1944. Le 27 janvier 1945, Charles Maurras est quant à lui condamné à la dégradation nationale et réclusion à perpétuité pour intelligence avec l'ennemi. *"C'est la revanche de Dreyfus"* écrira-t-il quelque temps avant sa mort en 1952.

L'éclipse de Maurras dans l'après-guerre, note Patrick Louis auteur du livre *L'Histoire des Royalistes de la Libération à nos jours*, est néanmoins ce qui a permis de libérer le royalisme des thèses antisémites et nationalistes auxquelles Maurras les avait liés.

⁷⁴"elle possède à ce moment de multiples organisations sociales et intellectuelles qui regroupent Camelots, étudiants, filles et dames, à quoi s'ajoutent comités de placement, Main-d'oeuvre civique, Union des corporations, ainsi que la Nouvelle Librairie nationale qui étend son influence dans des quotidiens de province." C. POMEYROLS, « Action Française », art. cit. p.31

⁷⁵ Ibid. p.32

⁷⁶ "en revanche, la papauté juge venu le temps de l'apaisement : en juillet 1939, l'interdit papal du quotidien et les sanctions canoniques sont levés." Ibid.

Toutefois, **sans figure forte pour fédérer les forces contre-révolutionnaires, celles-ci se sont rapidement éparpillées dans une nébuleuse disparate et fragmentée** entre héritier de Maurras ou partisan de la rupture radicale. Parmi ceux-ci l'on peut citer l'éphémère "socialisme monarchiste" de Jean-Marc Bourquin qui de 1944 à 1946 aura tenté une rupture radicale avec les Idées Maurrassiennes. Le "Centre Royaliste de formation politique" de M.Delongraye-Montier, représentant en France du Comte de Paris en exil et réunissant certains des opposants à Maurras. La Mesnie " *Organisation de jeunes placée sous l'autorité directe du Comte de Paris ou de ses représentants*", sorte de scoutisme royaliste et catholique⁷⁷. La continuité du courant providentialiste Maistrien et "Chambordiste", un "Mystico-prophétisme teinté de survivantisme naundorffiste."⁷⁸ incarné jusqu'en 1950 par Pierre André au sein de l'Association Royaliste Catholique. Un mouvement pour le prince, enfin, fondé en 1935 par le Comte de Paris en exil, en vue de préparer un hypothétique retour⁷⁹. Ce mouvement notamment avait désavoué l'Action Française dès 1937 ("*Je défendrai l'héritage, même contre l'héritier*" avait répondu Maurras.) ce qui lui a permis, après la guerre, de revenir en France sans être lié à la compromission de l'Action Française dans le régime de Vichy. En 1945 le mouvement directement dirigé par le Comte de Paris créé le Centre d'Etudes et de Documentation (CED) qui publie des lettres d'information à destination des monarchistes fidèles aux princes. Ces lettres rejettent les anciennes théories Maurrassiennes et Maistriennes au profit d'une approche plus libérale et moderne de la royauté en tant que régime plus démocratique que ne l'est la république individualiste. "*Pour lui (nb. Le Comte de Paris), la démocratie est le produit politique de la Réforme, donc géographiquement circonscrite. Elle est cependant universellement magnifique, et doit trouver localement ses formes d'adaptation. La démocratie doit garantir la liberté des citoyens et permettre l'efficiencce de l'Etat. Or en France, la République développe un "individualisme agressif", et favorise l'étatisme. "L'étatisme prépare la disparition de la démocratie; à ce moment la démocratie cesse d'être un régime pour n'être plus qu'un système électoral". L'histoire nous enseigne qu'en France, le roi a presque toujours su défendre la liberté du peuple tout en préservant les prérogatives étatiques. Il apparaît donc*

⁷⁷ "*Ici, engagement politique et engagement spirituel sont indissociables,. La démarche évoque plus les préoccupations d'"Esprit" ou d'Uriage que le "Politique d'abord" de l'action française. Scoutisme intelligent serait peut-être l'expression qui qualifierait le mieux la Mesnie*" Patrick LOUIS, *Histoire des royalistes, de la Libération à nos jours*, Jacques Grancher., Paris, 1994. p.27

⁷⁸ *Ibid.* p.32

⁷⁹ Henri Robert Ferdinand Marie d'Orléan, Comte de Paris (1908-1999), dit "Henri VI" est à ne pas confondre avec son fils Henri Philippe Pierre Marie d'Orléan, lui aussi comte de Paris (1933-2019), dit "Henri VII". Tous les deux sont procéduralement appelé "Comte de Paris" ce qui peut prêter à confusion.

*que si l'on veut sauver la démocratie, il faut rétablir la monarchie. Nous sommes ici très loin du nationalisme intégral.*⁸⁰

En 1946, le comte de Paris tente de réunir autour de lui tous ses partisans au sein des "comités monarchistes". Cependant, la démarche du prince, ainsi que la rupture que son discours acte avec les idéologies de l'Action Française et de divers autres mouvements lui vaut le rejet du Mouvement Socialiste Monarchiste, de la Mesnie, de l'Union des protestants monarchistes ainsi que des Maurrassiens en pleine réorganisation. C'est la résistance des Maurrassiens les plus radicaux qui actera l'échec de la réunion des derniers monarchistes. En 1947, le comte de Paris en prend acte et dissous les comités. Rentré en France en 1950 lors de l'abrogation de la loi d'exil, le comte de Paris n'arrêta pas la lutte jusqu'à sa mort en 1999, mais la mena seul, sans les organisations monarchiques, selon le crédo "*Justice et arbitrage plutôt qu'autorité*".

Enfin, en 1947, trois ans après la censure de sa revue, l'équipe de l'Action Française encore en liberté se réorganise dans le nouveau journal *Aspects de la France*. Un mouvement politique se forme en 1955 sous le nom de *Restauration nationale*. Ce n'est qu'en 1998, un an avant la mort du Comte de Paris, que le journal et le parti reprirent le nom d'Action française. Les idées maurrassiennes perpétuées entre autres par Pierre Boutang, quoi qu'amputées d'une part de leur antisémitisme, ressurgissent ainsi au début des années 2000 sans toutefois réunir plus de 3 000 adhérents dans tout le pays en 2018.

"*Aujourd'hui*" écrivait Patrick Louis en 1994, "*le royalisme français se caractérise par une extrême division qui, par bien des côtés, rappellerait le stade final de la décomposition. Ayant perdu tout espoir de voir se réaliser ses vœux, le mouvement se déchirait en une multitude de chapelles, toutes plus impuissantes les unes que les autres (...) Sa marginalité est un fait depuis la fin du siècle dernier ou, au mieux, depuis la guerre de 14-18 : c'est que le royalisme a perdu sa base sociologique : l'aristocratie foncière et ses métayers ont disparu, la bourgeoisie catholique s'est ralliée à la république et laïcisée. Il conclut, abordant brièvement le cas de l'Action Française*⁸¹, que le royalisme n'est plus à la veille de l'an 2000 qu'une "*nébuleuse de groupuscules*" dont la seule force est une "*sentimentalité royaliste très présente*". Mais, conclut-t-il, cette sensibilité, dans bien des cas "*elle traduit plus un goût pour les belles histoires de princesses qu'un engagement réellement politique. Et si elle*

⁸⁰ *Ibid.* p.37

⁸¹ "*Et l'Action Française ? objectera-t-on. Mais l'Action Française n'était pas tant une force politique qu'une force intellectuelle. Les camelots du Roi n'ont jamais menacé la République que dans les rêves des camelots du Roi eux-mêmes ou dans les fantasmes de certains républicains. (...) En revanche, il est incontestable que Maurras a exercé une immense influence sur les intellectuels français de l'entre-deux guerres, encore que cette influence se manifesta plus par le rejet de la démocratie parlementaire que par l'adhésion à la monarchie.*" *Ibid.* p.206

*n'est pas négligeable, elle ne peut être considéré comme une puissance immédiatement efficace.*⁸²

* * *

Ainsi, que reste-t-il de la Contre-Révolution aujourd'hui ? A la mort du comte de Paris en 1999 c'est une énième restauration qui échoue et qui balaie une fois encore une vie d'attente et de préparation. Parmi ceux qui lui succèdent, les doctrines de Maistre et de Maurras sont le plus souvent abandonnées au profit d'un parlementarisme plus libéral. Pourtant, malgré que l'ultracisme de Charles X ou que le Nationalisme intégral de Charles Maurras soit désormais un lointain souvenir, l'on peut toujours retrouver dans la nébuleuse d'obédiences différentes les items communs à tous, hérités du combat contre-Révolutionnaire des siècles passés. Insignifiants sur le plan politique, invisibles dans la société, les partis royalistes trouvent enfin au début des années 2000 un nouveau lieu d'expression dans le web 2.0. Nuançons ainsi les conclusions de Patrick Louis en 1994 qui n'a pas pu voir alors, au moins virtuellement, reflleurir le lys sur l'internet français. Citons ainsi l'Alliance Royale fondée en 2001⁸³, se jugeant inapte à trancher la question dynastique mais proposant de porter des candidatures royalistes aux élections européennes depuis 2004. Le Groupe d'Action Royaliste (GAR) fondé en 2008 afin de moderniser le combat royaliste après la mort de Pierre Pujo, fils de Maurice Pujo, cofondateur de l'action française avec Charles Maurras⁸⁴. L'Action Française, ressuscitée en 1998 de retour avec sa revue Action Française 2000⁸⁵. La Nouvelle Action Royaliste, séparée de l'Action Française depuis 1978 est elle aussi présente⁸⁶. L'union des cercles légitimistes⁸⁷, militant quant à eux pour le candidat Louis XX de Bourbon-Espagne, etc. Non, le royalisme n'est pas mort, et il paraît intéressant de questionner son assimilation des usages d'internet dans une énième transformation qui semble à même de le faire entrer dans le XXIe siècle.

* * *

⁸² *Ibid.*

⁸³ *L'Alliance royale, Le parti politique royaliste*, <http://www.allianceroyale.fr/>, consulté le 30 juin 2020.

⁸⁴ *Groupe d'Action Royaliste | Notre jour viendra !*, <http://www.actionroyaliste.fr/>, consulté le 30 juin 2020.

⁸⁵ *Action Française*, <https://www.actionfrancaise.net/>, consulté le 30 juin 2020.

⁸⁶ *La Nouvelle Action Royaliste | Accueil*, <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>, consulté le 30 juin 2020.

⁸⁷ *UCLF - Unir les peuples de France dans l'amour du Roi*, <http://uclf.org/>, consulté le 30 juin 2020.

II. Le retour du Roy sur YouTube

En dehors des quinze années de règnes des légitimistes Louis XVIII et Charles X, la contre-révolution, depuis deux siècles, s'est avant tout forgée dans l'exil et la clandestinité. Tantôt censuré et persécuté par les gouvernement républicains, tantôt marginalisé par l'alliance des libéraux et des modérés, le combat Contre-Révolutionnaire s'est accommodé de nombreux médias transversaux pour diffuser et faire évoluer ses idées : Depuis les salons des émigrés aux correspondances des généraux de l'armée catholique et royale, depuis les ouvrages des penseurs à leur diffusion dans la presse ultra, depuis les heures de gloire de "l'Action Française" à sa division en myriade de successeurs légaux et illégaux, feuillets clandestins diffusés sous le manteau, les Contre-Révolutionnaires redoublent d'originalité pour faire passer leurs idées.

Dans un ouvrage paru en 2016⁸⁸, les journalistes Dominique Albertini et David Doucet reviennent sur l'existence en France d'une **fachosphère, entendue comme un espace présent depuis les débuts d'internet et des réseaux sociaux et où l'extrême droite fait son nid et parvient à diffuser son discours**⁸⁹. Celle-ci, très diverse, n'est pas sans rappeler la composition hétéroclite de la contre-révolution à ses débuts. Ainsi écrivent-ils que ses membres *"se retrouvent sur certains points comme le rejet du rationalisme, de l'individualisme et de l'intégrationnisme et partagent la même méfiance envers la démocratie parlementaire. Mais ils ne composent définitivement pas un tout unifié."* Et d'ajouter : *"L'autre aspect remarquable de cette fachosphère, c'est la propension à investir tous les champs du web : des sites d'information aux chaînes YouTube, en passant par les web TV et la pornographie amateur."*⁹⁰ Il est indubitable que la nébuleuse contre-révolutionnaire se trouve représentée au sein de cette fachosphère. *"Catholiques intégristes, néonazis, nationalistes anticapitalistes, islamophobes, antisémites ou encore complotistes."* Toutes ces tendances ne sont pas sans rappeler les items Maurrassiens et Maistriens.

⁸⁸ D. ALBERTINI et D. DOUCET, *La Fachosphère, comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, op. cit.

⁸⁹ *"Cela fait désormais vingt ans que l'extrême droite a fait son entrée dans le grand monde d'Internet. Autant dire que cela remonte à la préhistoire du numérique. En avril 1996, le Front national devient le premier parti de France à se doter d'un site web, juste avant Les Verts eux aussi en manque de visibilité médiatique à l'époque. Depuis lors, les sites d'extrême droite, de toutes les mouvances, se sont multipliés, jusqu'à devenir une entité que l'on nomme la fachosphère."* Alexandre FOATELLI, « Fachosphère : l'extrême droite envahit le net », *La Revue des Médias*, 04/03/2019 [vue en ligne] <https://larevuedesmedias.ina.fr/fachosphere-lextreme-droite-envahit-le-net>

⁹⁰ *Ibid.*

Ainsi, observerait-on aujourd'hui, en lien étroit avec la fachosphère, un retour des idées proprement contre-révolutionnaire ? Pour tenter d'y répondre nous prendrons pour exemple la plateforme d'hébergement de vidéos YouTube sur laquelle de longue date fleurissent des contenus lié à la fachosphère. Nous répondrons alors à la question de savoir comment les royalistes font-ils pour s'approprier YouTube, et plus particulièrement ce qu'impliquent les normes et usages de la plateforme dans cet usage. Plus largement, nous passerons en revue les différents contenus royalistes à succès de YouTube en prêtant une attention particulière aux items contre-révolutionnaires qui les identifie comme tel.

1. Comment trouver des contenus Contre-Révolutionnaires ?

A première vue, saisir les mots clés "royalisme" ou "contre-révolution" dans l'onglet de recherche dédié à notre arrivée sur la page d'accueil de YouTube devrait suffire à nous faire trouver les contenus que nous recherchons. Néanmoins, il faut en faisant cela avoir à l'esprit le fonctionnement de la plateforme YouTube : Comme l'essentiel des réseaux aujourd'hui, le moteur de recherche de YouTube effectue un tri parmi des contenus inquantifiables hébergés sur la plateforme, et ce au moyen d'un algorithme qui détermine les contenus prioritairement mis en avant, ou au contraire ignorés ou censurés.

Cet algorithme, **le Contend ID**, est la pièce maîtresse de la plateforme YouTube. Il est aujourd'hui le deuxième moteur de recherche le plus utilisé sur internet après le moteur de Google lui-même⁹¹, lesquels ont été développés conjointement depuis le rachat de YouTube par Google en 2006. Néanmoins, encore aujourd'hui personne ne sait précisément comment il fonctionne. *"Aucun géant du net ne dévoile ses algorithmes"* expliquait Lucie Ronfaut, journaliste du Figaro Live, en 2019⁹². Seules des tendances peuvent être observées par les créateurs de contenu ainsi que les internautes, pour lesquels la priorité de YouTube est avant tout de maintenir le plus longtemps possible les internautes devant la plateforme⁹³. Les résultats de ces algorithmes sont par ailleurs visibles depuis 2015 dans l'onglet "tendance", puis dans l'onglet recommandation qui met en avant, à l'aide notamment des big data et les données de navigation des utilisateurs, les contenus les plus susceptibles d'intéresser l'internaute selon son profil. De la même façon, depuis 2018 l'ordre d'apparition

⁹¹ FIGARO LIVE, *Les secrets des ALGORITHMES de YouTube*, YouTube, 2019. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=E63Ke6Kr0Mg&list>

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

des vidéos lors d'une recherche n'est plus chronologique mais définit par l'algorithme⁹⁴. On observe ainsi un rôle central et croissant du Content ID dans le fonctionnement de la plateforme. Cela se traduit concrètement par un tri des contenus de plus en plus contrôlé qui sont mis à disposition des utilisateurs dans les onglets tendances et recommandations, mais donc aussi lorsque celui-ci fait une recherche précise dans le moteur de recherche.

En novembre 2019, une étude du CSA fut publiée afin de questionner l'impact que l'Algorithme de YouTube pouvait avoir sur la pluralité de l'information. Le risque redouté du suremploi des algorithmes était que ceux-ci privilégient la mise en avant de certains contenus plus que d'autres, y compris lorsque ceux-ci sont à risque ou propagent des fausses informations⁹⁵. Les raisons de cette inquiétude conjuguent en premier lieu un usage croissant dans la population française des médias comme YouTube pour s'informer⁹⁶, et dans un second temps la démonstration faite par des travaux nord-américains en 2017 de l'impact des algorithmes dans la surreprésentation du candidat à la présidentielle Américaine Donald Trump, lequel apparaissait dans 6 fois plus de résultats que sa rivale Hillary Clinton⁹⁷. De ce fait, le sujet des algorithmes soulève des enjeux à la fois politiques et sociaux qui méritent d'être interrogés afin de comprendre comment un contenu en vient, ou non, à nous être recommandé par la plateforme.

L'étude très complète du CSA réalisée en novembre 2019 tente d'expliquer le fonctionnement de ces algorithmes. Il est ainsi question de deux niveaux de filtrage du Content ID que complètent ensuite les profils des utilisateurs similaires.⁹⁸ *"Pour être recommandées, les vidéos doivent passer par deux étapes de filtrage. La première est*

⁹⁴ Nicolas FURNO, *YouTube veut abandonner à son tour l'ordre chronologique*, <https://www.igen.fr/apple-tv/2018/05/youtube-veut-abandonner-son-tour-lordre-chronologique-104067>, consulté le 30 juin 2020.

⁹⁵ *"La question se pose alors de la capacité des recommandations d'un algorithme à offrir une variété de points de vue sur un sujet donné, permettant de s'informer de manière complète et diversifiée."* CSA, *Pourquoi et comment le CSA a réalisé une étude sur l'un des algorithmes de recommandations de YouTube*, <https://www.csa.fr/Informer/Toutes-les-actualites/Actualites/Pourquoi-et-comment-le-CSA-a-realise-une-etude-sur-l-un-des-algorithmes-de-recommandations-de-YouTube>, consulté le 30 juin 2020.

⁹⁶ *"62% des internautes déclarent utiliser les réseaux pour mieux s'informer. L'immédiateté, la fraîcheur des informations disponibles et la personnalisation des contenus selon les centres d'intérêts expliquent la place toujours croissante des réseaux sociaux dans l'accès à l'information."* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL, *Capacité à informer des algorithmes de recommandation, une expérience sur le service YouTube*, op. cit. p.3

⁹⁷ *"Le projet Algo Transparency (<https://algotransparency.org/>) a montré que l'algorithme recommandait souvent des vidéos à caractère sensationnel, conspirationniste ou incitant à la haine."* Ibid. p.10

⁹⁸ *"en outre, YouTube a tenu à rappeler l'importance de la consommation des autres utilisateurs dans les critères pris en compte par l'algorithme. ainsi, l'algorithme se basant notamment sur ce que les autres utilisateurs ont regardé, le fait que les participants aient eu à regarder les mêmes vidéos de départ a pu conduire l'algorithme à leur faire des recommandations plus similaires."* Ibid. p.30

appelée "candidate generation" et est définie comme l'historique de l'utilisateur sur YouTube (vidéos regardées et comportements de lecture.). La seconde est celle du classement ("ranking"). elle consiste à croiser les données de l'utilisateur avec les données des autres utilisateurs "filtrage collaboratif") et les caractéristiques des vidéos. L'algorithme assigne ensuite un score à chaque vidéo selon une fonction d'objectif définie par YouTube. Les vidéos recommandées sont celles qui ont obtenu le meilleur score⁹⁹. La préférence des utilisateurs est donc citée comme premier critère de sélection. Ainsi, un consommateur régulier d'un type de contenu aurait de ce fait plus de chance de se voir suggérer des contenus similaires dans les différents onglets de recommandations, qui apparaissent en fin de vidéo, à côté du lecteur vidéo, ainsi qu'en page d'accueil du site. Un quatrième outil de recommandation est quant à lui la lecture automatique qui s'engage à la fin d'une vidéo, et qui lance automatiquement le visionnement de la vidéo suivante. Ce fut en particulier sur ce dernier que s'est concentré l'étude du CSA.

L'usage croissant des algorithmes appliqués à la multiplication des onglets de recommandations rejoint également une seconde dimension de la plate-forme, qui est la dimension commerciale. "Une enquête du Pew Research Center a fait émerger deux autres critères vraisemblablement pris en compte dans le classement des vidéos sur la plateforme YouTube. L'étude a montré qu'au fil des recommandations, l'algorithme de YouTube recommande des vidéos de plus en plus longues et avec de plus en plus de vues. Ceci semble cohérent avec l'objectif, pour la plateforme, de maximiser le temps de visionnage de ses utilisateurs¹⁰⁰. Comme en rend compte cette étude du Pew Research Center, la recommandation de vidéos susceptible d'intéresser un utilisateur est soumise à l'objectif commercial de la firme Google qui est de maintenir le plus longtemps possible l'utilisateur sur sa plateforme, lequel lorsqu'il visionne des vidéos, visionne également les publicités qui composent la manne financière de l'entreprise.

Ces deux principaux critères qui sont l'intérêt que porte un groupe d'internautes à un sujet déterminé et l'intérêt que YouTube peut avoir à ce que l'on visionne un contenu plutôt qu'un autre sont les deux principaux éléments nécessaires à l'approche du fonctionnement de l'Algorithme. Pour mener son enquête, le CSA a procédé à des recherches sur différents sujets à partir de différents profils d'utilisateurs et ensuite relevé les 10 vidéos recommandées par l'onglet de recommandation automatique en fin de vidéo.¹⁰¹ De cette

⁹⁹Ibid. p.19

¹⁰⁰ Ibid. p.20

¹⁰¹ "Le principe de l'expérience a consisté à lancer, à partir du compte google de chaque participant, des vidéos sur divers sujets. ces vidéos étaient les mêmes pour tous les participants. A partir de chaque vidéo de départ, les 10 vidéos successivement recommandées par la lecture automatique ont

façon, l'équipe en charge de l'étude a démontré trois conséquences des choix de l'algorithme : Premièrement le rôle des mots-clés associés aux vidéos de départ, à la fois dans le titre, la description, ou les tags renseignés par l'utilisateur l'ayant mis en ligne. Deuxièmement : *"Des phénomènes dits de chambre d'écho à l'échelle du groupe de participants pouvant affecter la diversité des contenus proposés et le pluralisme des opinions exprimées dans les vidéos recommandées."*¹⁰². En d'autres termes, l'algorithme peut se retrouver à répéter en boucle certains contenu relatifs à un même thème si dans ceux-ci ne se démarque pas de chaîne ou de vidéo "forte", c'est à dire où le nombre de vues, de commentaires ou de réactions n'est pas suffisamment élevé pour être pris en compte par l'algorithme. Enfin, l'étude relève un troisième critère : *"L'algorithme paraît individualiser les recommandations sans toutefois nécessairement tenir compte des profils des utilisateurs."* ce qui se traduit par la mise en avant, indépendamment finalement des différents profils, des mêmes vidéos à succès en provenance des tendances actuelles ou récentes¹⁰³.

L'étude du CSA renseigne donc les principales grandes lignes du fonctionnement de l'Algorithme. **YouTube privilégie en premier lieu les vidéos à succès qui sont les vidéos sur lesquels l'utilisateur est susceptible de passer le plus de temps, et donc de rapporter de l'argent à la firme. Dans un second temps, l'étude relève néanmoins que l'algorithme évolue très rapidement, près de cent fois rien qu'en 2018**¹⁰⁴, et suppose donc l'ajout ou la modification fréquente de nombreuses variables, pour répondre notamment aux critiques formulées lors de la présidentielle américaine de 2017. Depuis l'étude du CSA, il se peut donc que l'Algorithme ait encore changé, et que l'ordre d'apparition des vidéos en soit lui aussi transformé. En l'absence de données officielles sur le fonctionnement de l'algorithme et de ses évolutions, il paraît donc important de rester prudent quant aux biais qui peuvent apparaître, ou non, lors de notre recherche.

Ceci étant dit, nous pouvons donc à présent effectuer notre recherche avec le mot clé "Royalisme" et observer les résultats triés par l'algorithme et qui apparaissent en quatre listes différentes¹⁰⁵ :

Une première sélection de 12 vidéos nous recommande plusieurs chaînes disposant de l'icône "validé" attribué par la plateforme. Parmi ces vidéos s'y trouvent pêle-mêle des émissions de télé et de radio mises en ligne par différentes chaînes et émissions françaises

été analysées selon les prismes de la diversité des points de vue et de la proximité avec les centres d'intérêts des participants." Ibid. p.4

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Requête effectué en navigation privé, sans connexion à un Compte Google

: RTL, Figaro Live, L'invité, C à Vous, France Inter, Alsace20, Télé Matin, ainsi que des documents d'archives de l'INA Politique et l'INA Talk Shows. Ceux-ci abordent l'actualité de la famille de France ou l'on trouve représenté le Duc d'Anjou (l'héritier Légitimiste, dit "Louis XX") ainsi que le Comte de Paris (l'héritier Orléaniste, dit "Henri VII") mais aussi des personnalités publiques tel que Thierry Ardisson et Stéphane Bern qui s'expriment sur leur sympathie pour la monarchie. Les deux seuls contenus originaux sont à attribuer à la chaîne [HugoDécrypte](#), chaîne d'actualité amateur aux 830 000 abonnés et vérifié par YouTube pour son reportage [IMMERSION CHEZ LES ROYALISTES EN FRANCE](#)¹⁰⁶. Le second peut être plus original d'un certain Emmanuel Poulain aux 3950 abonnés pour sa vidéo : [Un roi pour 2020 ? Pourquoi pas ! - Pourquoi je suis royaliste.](#)¹⁰⁷, où celui-ci donne son avis sur le royalisme. Ces résultats vérifiés et de source connue ne présentent aucun caractère "Contre-Révolutionnaire" apparents et relèvent avant tout d'émissions d'information ou de divertissement que l'on ne peut pas qualifier de proprement "royaliste".

La seconde sélection apparaît sous l'entête : "*Contenus associés à votre recherche*" et **proposent** 12 autres contenus similaires aux précédents : Nous y trouvons les émissions *Ce soir ou jamais*, *On n'est pas couché*, les journaux : *Le Point*, *France24*, encore l'INA ainsi que le vidéaste à succès Nota Bene, lui aussi validé par YouTube pour ses vidéos d'histoire. Il y a cependant trois vidéos qui sortent du lot et qui peuvent retenir notre attention : en premier lieu un interview de Louis de Bourbon, dit Louis XX, pour la télévision catholique KTOTV qui propose pour la première fois un opinion journalistique différente des médias traditionnels, sous l'angle de l'Eglise cette fois¹⁰⁸. Le second contenu est lui aussi un reportage mais cette fois d'un activiste d'extrême droite, ancien proche d'Alain Soral, Vincent Lapierre, pour le compte du *Medias pour tous* qu'il codirige : [ROYALISTE EN 2018 – Les Reportages de Vincent Lapierre](#)¹⁰⁹. La vidéo propose de "*Venir découvrir les idées de l'Action Française* " lors d'un colloque sur le thème de "*mai 68, 50 ans après.*". Le recul journalistique y est moindre, et le discours contre-révolutionnaire occupe une place beaucoup plus importante. Sa chaîne est par ailleurs assimilée à la fachosphère. La troisième vidéo provient quant à elle de la chaîne *Kévin Ier*, ne comptant que 2000 abonnés

¹⁰⁶ HUGODÉCRYPTE, *IMMERSION CHEZ LES ROYALISTES EN FRANCE*, YouTube, 2019. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=a_x7vAWZ5Hg

¹⁰⁷ EMMANUEL POULAIN, *Un roi pour 2020 ? Pourquoi pas ! - Pourquoi je suis royaliste.*, YouTube, 2019. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=4BZKII09cSc>

¹⁰⁸ KTOTV, *Louis de Bourbon*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=o9hDzN-SM8c>

¹⁰⁹ LE MEDIA POUR TOUS, *ROYALISTE EN 2018 – Les Reportages de Vincent Lapierre*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nK4RWfUDEtc>

mais faisant la promotion d'un film amateur revendiqué comme un film idéologique et royaliste¹¹⁰.

Cette liste de recommandations s'interrompt alors avec la troisième sélection intitulée "Pour vous" et qui nous propose cette fois les dernières vidéos des youtubeurs Amixem et SQUEEZIE, n'ayant strictement aucun rapport avec le royalisme, de près ou de loin. Nos recherches étant exécutés en navigation privée sans identification, cette sélection "Pour nous" a donc été déterminée par la place élevée de ces vidéos dans les tendances en France ainsi que la rentabilité élevée des contenus de ces vidéastes pour la plateforme.

La quatrième et dernière liste de résultats, enfin, propose un nombre indéterminé de vidéos qui semblent enfin échapper à la logique de "recommandation" et de "tendance" de YouTube. Apparaissent alors des contenus très divers mais d'obédience plus fréquemment royaliste. Des chaînes YouTube d'extrême droite comme TV Patriotes, Boulevard Voltaire, SACR TV, Radio Athéna, Résurrection, Le Rouge & le Noir, etc, proposent de nombreux contenus là encore sous forme de reportages, de conférences et d'interview, mais loin de la démarche journalistique des médias "validés" précédent. Les discours qui y sont tenu promeuvent ouvertement le royalisme et la monarchie, tandis qu'ils dénoncent et attaquent la République et les politiciens. Leur qualité est aussi moindre, leur nombre de vues, de commentaires, sont plus variables. C'est néanmoins dans ces contenus non-triés que nous sommes susceptibles de voir représentés le plus fidèlement nos items "Contre-Révolutionnaires".

L'exemple du mot-clé "Royalisme" semble nous informer que YouTube a tiré des leçons des critiques formulées à l'encontre de son algorithmes suite aux nombreuses accusations de fake news et de fausses informations. Tous les résultats mis en avant prioritairement par l'algorithme avaient en commun d'être vérifiés et certifiés dans leur contenu, et non pas seulement d'afficher un nombre de vues et de commentaires élevés. Plusieurs journaux ou type d'émission étaient également représentés, offrant une pluralité de point de vue dans lesquels, malgré tout, quelques contenus d'extrême droite ou de sensibilité monarchiste pouvaient être représentés. Notre recherche, néanmoins, nous pousse à approfondir au-delà de la trentaine de vidéos mise en avant. Il nous est alors possible, en bas de page, d'accéder aux résultats "bruts" de la recherche, dans laquelle se trouvent possiblement les discours contre-révolutionnaires les plus radicaux que nous recherchons.

¹¹⁰ KEVIN 1ER, *Jules décrypte la mode royaliste*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=S4qkvKDj3cU>

A ce point-là de notre recherche, nous pouvons interroger les modalités d'une possible invisibilisation de certains contenus par la plateforme. En effet, comme toute application, YouTube dispose de conditions d'utilisation et d'une charte de bonne conduite qui proscrirent un certain nombre de contenus¹¹¹. L'algorithme qui analyse les vidéos, mais aussi les différents robots qui analysent le son, l'image, et les commentaires des vidéos à la recherche de contenu interdit ou en violation des droits d'auteurs, sont ainsi un facteur qu'il faut prendre en compte. En effet, il paraît vraisemblable que les discours antisémites de Charles Maurras, réputés pour leur violence à l'égard des juifs et de la République, pour la théorie du complot des quatre états, la promotion du "coup de force" contre la République, l'antisémitisme et l'anticommunisme de l'action française puissent être aujourd'hui contraires à la charte de bonne conduite sur YouTube. De tels contenus ne peuvent-ils pas exister ? Pour autant rien n'est moins sûr. Pour exister sur la plateforme, certains contenus doivent donc s'invisibiliser au regard de l'algorithme et du contrôle des agents de YouTube. Non renseignement des tags ou des catégories, non-monétisation, voire publication en non-référencé et uniquement accessible par lien ou playlist, l'invisibilisation de ces contenus passe avant tout par la non application des recommandations YouTube en matière de visibilité d'une vidéo. Certes, la vidéo a dès lors moins de chance d'apparaître en position avantageuse lors d'une recherche par mot clé. Néanmoins, de cette manière le contenu ne pourra pas être repéré automatiquement par l'algorithme, et ainsi seule une recherche exacte du thème permettra d'accéder à son contenu. Les chances d'être contrôlé par un agent de YouTube ou signalé par un utilisateur non-royaliste sont ainsi grandement réduits au prix toutefois de la visibilité du contenu.

Ces contenus interdits par les règles d'usage des géants du web, mais accessibles par des moyens détournés ne sont en soi pas une invention des royalistes. Ce contenu présent dès le début du Web sont communément réunis sous l'appellation de Deep Web¹¹². Dans notre cas, l'on peut donc identifier un "Deep YouTube" voire un "Deep YouTube Royaliste" regroupant les vidéos mal référencées et échappant aux règles des algorithmes et dans lesquels un internaute curieux et patient pourrait retrouver les éléments les plus radicaux des discours contre-révolutionnaires. Ainsi, lorsque l'on est royaliste et en quête de promouvoir notre idéologie Contre-Révolutionnaire, la meilleure solution paraît être, plutôt

¹¹¹ Règlement concernant l'incitation à la haine - Aide YouTube, <https://support.google.com/youtube/answer/2801939?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.

¹¹² Pour aller plus loin, voire : GUILLAUME, « Le Deep YouTube, quand le dark web fait surface ». [vue en ligne] <https://toiledefond.net/le-deep-youtube-quand-le-dark-web-fait-surface/> et CARTA, *Dark Web : entre mythes et réalité*, <https://www.clubic.com/technologies-d-avenir/article-869563-1-dark-web-mythes-realite.html>, consulté le 30 juin 2020.

que de respecter une logique de "chaîne forte"¹¹³ à grande audience telle que l'encourage la plateforme, au contraire de s'invisibiliser pour échapper à la suppression et à la censure. Cette stratégie ne trouve néanmoins assujettie à l'enjeu clé des algorithmes qui peuvent du jour au lendemain inverser la tendance et rendre invisible une vidéo visible, ou visible une vidéo jusque-là limitée à un public restreint. Le paradoxe ou la spécificité de notre sujet est ainsi que dans certains cas, un contenu royaliste "borderline" aura plus de chance d'être censuré par YouTube ou par les utilisateurs s'il est mis en avant. Posant dès lors de sévères contraintes quant à la stratégie à adopter.

2. Comment réussir sa chaîne Royaliste ?

En premier lieu nous pouvons interroger ce qu'est une chaîne royaliste. Notons qu'il n'existe aucune classification ni définition préexistante de cet objet. La définition que nous allons en donner relève donc avant tout d'un positionnement d'un certain type de contenu, dit "contre-Révolutionnaire" par rapport aux contenus similaires de "sensibilité monarchiste" ou de la fachosphère. En premier lieu, une chaîne ou un contenu contre-révolutionnaire est donc à distinguer d'un contenu exprimant simplement une sensibilité monarchique sans pour autant critiquer la Révolution et renier les idées des lumières. Nous pouvons penser en la matière aux livres ou émissions de l'animateur vedette de France 2 Stéphane Bern. Celui-ci ne dissimule pas sa sympathie pour la monarchie et les têtes couronnées, mais ne se positionne pas pour autant en opposition à la République. Bien au contraire, même, il poursuit des engagements pour la République auprès du service public et de la mission patrimoine du gouvernement d'Emmanuel Macron, le tenant donc à distance de l'idéologie purement Contre-Révolution de Maistre ou de Maurras. A l'inverse, il s'agit également, et peut être plus difficilement pour nous de positionner notre sujet par rapport à ce qu'il est commun d'appeler "la Fachosphère". Selon la classification de Camus et Lebourg que décrit Caterina Froio dans son article *Nous et les autres, L'altérité sur les sites web des extrêmes*

¹¹³"Ces nombres élevés d'occurrences renvoient à la "puissance des chaînes" sur YouTube. Le parcours qui mène aux chaînes puissantes est toujours le même. sur un sujet donné, l'algorithme enchaîne les vidéos de différentes chaînes jusqu'à aboutir à une chaîne "puissante" pour y rester pendant quelques vidéos, voire ne plus la quitter, quel que soit le sujet traité. La puissance de la chaîne se manifeste lorsque l'algorithme recommande une chaîne pour la première fois et lorsqu'ensuite il continue de la recommander. Elle prend alors le dessus sur le sujet de départ." CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL, *Capacité à informer des algorithmes de recommandation, une expérience sur le service YouTube*, op. cit. p.37

droites en France¹¹⁴, le royalisme s'insère aujourd'hui dans le "bloc" du nationalisme populisme. « le national-populisme conçoit l'évolution politique comme une décadence dont le seul peuple, sain, peut extraire la nation. [...] il est l'apologiste d'un nationalisme fermé, recherche une unité nationale mutique et est altérophobe » alors que le royalisme se configure surtout comme « un nationalisme intégral, autoritaire, et décentralisateur, mettant par-dessus tout la notion d'ordre » (Camus et Lebourg, 2015, p. 22). Le site du Front National se situe au cœur de cette communauté (...) ¹¹⁵. L'article en question rend compte des accointances entre royaliste Maurrassiens et Front national. Nous nuancerons néanmoins cette classification, en vue notamment de la pluralité détaillée précédemment des différents partisans de la contre-Révolution et du Royalisme, que l'on ne peut à aucun moment restreindre aux seules doctrines de l'Action Française. La porosité qui existe néanmoins entre les royalistes les plus radicaux et les différents mouvements d'extrême droite doit nous conduire à prendre en compte les chaînes et les contenus de ceux-ci. Une attention toute particulière est alors à donner dans la différenciation des contenus abordant les items Contre-Révolutionnaire de la place du roi, de la tradition et de l'ancien régime par rapport aux items plus ancrés dans l'extrême droite telle que la critique de l'Islam et de l'immigration.

Ainsi nous garderons de côté des chaînes notables de la fachosphère telles que Egalité et Réconciliation du complotiste Alain Soral¹¹⁶, ou les médias indépendants TV Liberté et Le média pour tous¹¹⁷, qui pour proposer ponctuellement des contenus favorables à la contre-révolution et au royalisme n'en font pas pour autant leur ligne principale de leur chaîne ni l'essentiel de leur contenu. Bien que le royalisme soit typiquement représentatif de certaines pratiques de l'extrême droite au sein de la fachosphère sur internet, tel que l'on décrit Dominique Albertini et David Doucet¹¹⁸, nous leur préféreront des chaînes complètement dédiées au royalisme et à la restauration monarchique. Cela implique en premier lieu les chaînes de groupe royaliste telles que la chaîne officielle de l'Action Française¹¹⁹ et ses différentes chaînes associées tels que les Cercle Henri Lagrange¹²⁰ et

¹¹⁴ Caterina FROIO, « Nous et les autres », *Reseaux*, n° 202-203-2, 2017, p. 39-78. [vue en ligne] <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2017-2-page-39.htm>

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *ERTV Officiel - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/ERTVtube>, consulté le 30 juin 2020.

¹¹⁷ *Chaîne officielle TVLibertés - YouTube*, https://www.youtube.com/channel/UCyamXi0gEQJghCjJbj_aWQ, consulté le 30 juin 2020. et *Le Media Pour Tous - YouTube*, <https://www.youtube.com/channel/UCTQQb3F6qDKXObGAE27HtVw>, consulté le 1 juillet 2020.

¹¹⁸ D. ALBERTINI et D. DOUCET, *La Fachosphère, comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, *op. cit.*

¹¹⁹ *Action Française - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/afnational>, consulté le 30 juin 2020.

¹²⁰ *CHL.TV - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/cerclehenrilagrange>, consulté le 1 juillet 2020.

Edouard Drumont¹²¹, le collectif du Cercle Richelieu¹²² ou encore SACR TV du Groupe d'Action Royaliste¹²³ qui proposent un journalisme "indépendant", des reportages et des conférences, mais aussi différents exposés des doctrines royalistes au travers de contenus parfois originaux. De la même façon nous pouvons citer des entreprises individuelles à l'exemple de la chaîne Lys Ardent qui propose une plus grande variété de contenus, musicaux notamment, orientée vers le combat royaliste et la propagation de l'idéologie contre-révolutionnaire.

Les limites thématiques de notre corpus étant fixées, nous pouvons à présent envisager les moyens mis à disposition par la plateforme pour mener la création de notre parfaite chaîne royaliste à succès. Nous n'aborderons pas les nombreuses vidéos tuto sur "comment réussir sa chaîne YouTube" qui, de qualités variables, spéculent pour l'essentiel sur le fonctionnement de l'algorithme dont nous avons vu le fonctionnement (et la constante évolution) via l'étude du CSA¹²⁴. Néanmoins, tous confirment le discours qui est aussi celui de YouTube de l'importance de la personnalisation par les utilisateurs des différentes composantes de leur chaîne afin de créer une identité visuelle attractive qui, dans notre cas, fédère un public cible de royalistes.¹²⁵ Intéressons-nous donc à ces premières étapes de la création d'une chaîne YouTube.

Le premier visuel d'une chaîne YouTube est son icône de profil. Tel que l'indique YouTube sur son site officiel, *"L'icône de votre chaîne est superposée à la bannière de l'illustration de chaîne. Cette icône s'affiche lorsque des spectateurs consultent vos vidéos et votre chaîne sur les pages de lecture YouTube"*.¹²⁶ Elle constitue également l'image de profil ou l'avatar du propriétaire du compte, et doit donc refléter son identité. De fait, l'icône des chaînes royaliste suffit généralement à donner le ton du reste de la chaîne. On note ainsi l'omniprésence de la fleur de Lys, à la manière des héraldiques d'antan, symbole à la fois de la royauté et de la maison de France dont se réclame à la fois Orléaniste et Légitimiste, et donc de tous les royalistes. Celle-ci est alors transformée en fonction des groupes pour composer l'identité visuelle de la chaîne. Elle apparaît également dans les

¹²¹ Cercle Edouard Drumont - YouTube, <https://www.youtube.com/channel/UCAtr3oftU9I2djQ0ABSyMw/featured>, consulté le 30 juin 2020.

¹²² Le Cercle Richelieu - YouTube, https://www.youtube.com/channel/UCBm6S_t8xz00JoSGbqD5Zaw/featured, consulté le 30 juin 2020.

¹²³ SACR TV - YouTube, <https://www.youtube.com/user/SACRvideos/about>, consulté le 30 juin 2020.

¹²⁴ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL, *Capacité à informer des algorithmes de recommandation, une expérience sur le service YouTube*, op. cit.

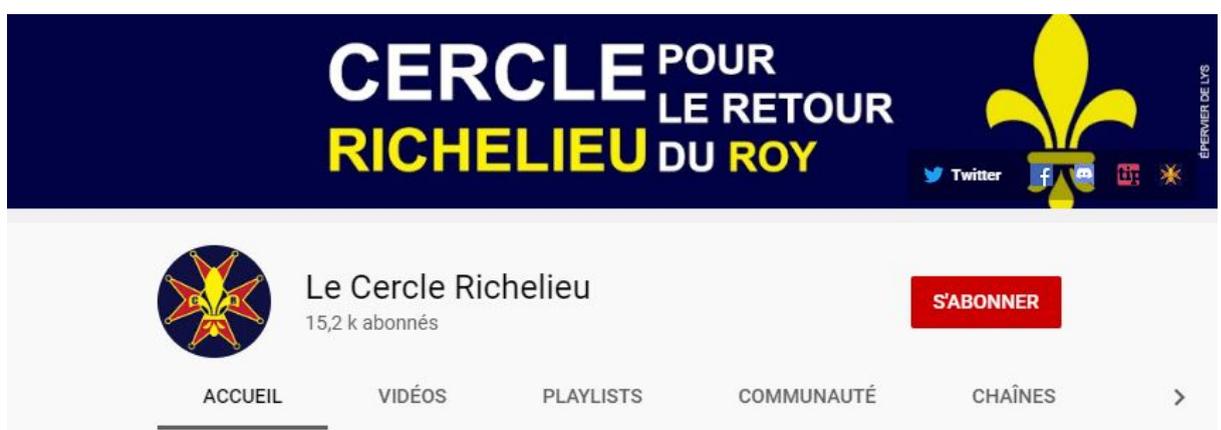
¹²⁵ Personnaliser et gérer votre chaîne - Aide YouTube, https://support.google.com/youtube/topic/9257786?hl=fr&ref_topic=9257610, consulté le 30 juin 2020.

¹²⁶ Ibid.

miniatures des vidéos (Ci-dessous, de gauche à droite, de haut en bas : Le Cercle Richelieu, Lys Ardent, SACRTV et l'Action Française, entretien avec Thibault Devienne pour SACR TV¹²⁷, et [Action Française: Rejoins la jeunesse de France.](#))



Seconde illustration, la bannière qui constitue l'apparence cette fois de la page relative à la description de la Chaîne. Parmi nos exemples précédents, SACR TV reste en cohérence avec son icône en recourant à une bannière fleurdéisée. Dans le cas de Lys Ardent la bannière est une photo du château de Chambord plus classique. L'Action Française et le Cercle Richelieu quant à eux y font apparaître un message relatif à leur activités : "MULTIMEDIA" sur fond d'image de leurs différents reportages pour le premier et leur devise pour les seconds: "*Cercle Richelieu pour le retour du Roy*"¹²⁸



¹²⁷ SACR TV, *Entretien avec Thibault Devienne (Royaliste et Gilet Jaune)*, 2020. [Vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=x5b-l8f9FT0>

¹²⁸JR GALTIER, *La taille parfaite d'une bannière YouTube & 10 règles d'or pour créer la vôtre*, https://www.canva.com/fr_fr/decouvrir/creer-banniere-youtube/, consulté le 30 juin 2020.

Loin d'être anodins, l'icône, la bannière, ainsi que la miniature des vidéos sont autant d'éléments attractifs au premier coup d'œil à même de fédérer une communauté autour des symboles et/ou les textes qui portent le message de leurs auteurs. Sur l'exemple ci-dessus du cercle Richelieu, nous pouvons voir que l'espace réservé à la bannière accueille également les différents liens vers les réseaux sociaux et site web du groupe. **La chaîne YouTube peut dès lors être pensée comme une passerelle pour les différents groupes royalistes entre YouTube et leurs réseaux développés en parallèle.** En effet, si nous étudions ici la place des royalistes sur la plateforme YouTube, la place plus généralement de l'extrême droite sur internet et les différents réseaux sociaux n'est elle plus à prouver. Comme l'expliquent Dominique Albertini et David Doucet¹²⁹, l'extrême droite et en particulier le front national furent parmi les précurseurs de l'usage d'internet en politique, suivis de peu par les écologistes, avant d'être aujourd'hui concurrencés par le succès de Jean-Luc Mélenchon et de la France Insoumise sur YouTube. Sur ces sites web de chaque formation se trouvent des documents, des articles, des invitations à des colloques ainsi que des boutiques et des espaces de dons pour soutenir le combat. Ceux-ci se retrouvent également dans la section à propos de la chaîne, où le créateur dispose d'un espace où il peut écrire la description de sa chaîne et y expliquer sa démarche. Nous pouvons là encore prendre pour exemple Le Cercle Richelieu qui explique notamment qu'il *"Espère ainsi susciter quelques vocations (et pourquoi pas avec des Républicains qui s'interrogent) vers une nouvelle royauté en France (...)"*¹³⁰, ou Lys ardent : *"Tradition, culture, histoire, identité, royalisme et variété. Lys Ardent vous fait découvrir, par une sélection de musiques, des chants qui ne sont pas connus du grand public et qui pourtant, rivalisent de beauté, d'émotion et d'idéal !"* ou encore de l'Action Française : *✠Chaîne officielle de l'Action Française. Mouvement royaliste et nationaliste depuis 1898, nous défendons l'héritage jusqu'au retour de l'héritier.*

¹³¹

Notons toutefois qu'au-delà de la seule identité et description de la chaîne, YouTube a mis en place différents onglets de partage et de recommandation personnalisables par le propriétaire de la chaîne. Au-delà de la publication de vidéo, l'utilisateur peut également créer des playlists à partir de son propre contenu ou d'autre contenu de la plateforme. Il peut également choisir de mettre en avant certaines chaînes partenaire. Intitulés : *"Chaînes à Voir !"* chez Lys Ardent, *"Les amis du Cercle"* chez le Cercle Richelieu, ils proposent ainsi

¹²⁹ D. ALBERTINI et D. DOUCET, *La Fachosphère, comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, op. cit.

¹³⁰ *Le Cercle Richelieu - YouTube*, https://www.youtube.com/channel/UCBm6S_t8xz00JoSGbqD5Zaw/featured, op. cit.

¹³¹ *Action Française - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/afnational>, op. cit.

aux utilisateurs d'aller visiter d'autres chaînes similaires que recommande ou que connaît personnellement le propriétaire de la chaîne. Toujours dans une **logique communautaire**, l'espace communauté permet quant à lui d'entretenir un lien privilégié directement avec ses spectateurs "Les posts destinés à la communauté sont des outils d'engagement simples à utiliser. Ils permettent aux créateurs qui comptent au moins 1 000 abonnés de renforcer les liens avec leurs fans en dehors des vidéos. Grâce à différents types de contenus, vous pouvez donner à vos fans un aperçu de votre univers et exprimer votre créativité."¹³². Ci-dessous quelques exemples des commentaires que peuvent adresser les créateurs à leur communauté afin de fédérer celle-ci et de les encourager, entre autres, à s'abonner, à partager, et à contribuer au succès de la chaîne.



Le Cercle Richelieu il y a 1 mois

J'ai besoin d'apprendre à mieux vous connaître, je suis certain qu'il y a parmi vous des gens qui ont une chaîne youtube, mettez moi le lien dans la zone commentaire : évidemment il faut une chaîne avec du contenu personnel. Je ferais une émission spéciale pour vous présenter les chaînes qui ont retenu mon attention. Merci à vous (si au passage vous voulez me conseiller une de vos émissions à regarder particulièrement).

Moins

👍 124 🗨️ 59



SACR TV il y a 2 mois (modifié)

Bonjour à tous !

En espérant que ce confinement se passe pour le mieux pour vous tous !

Profitez de cette occasion pour découvrir et lire nos dossiers dont sont issues toutes nos vidéos :

<https://fr.calameo.com/accounts/869313>

Portez-vous bien !

Moins

👍 120 🗨️ 14



Lys Ardent il y a 3 mois

Chers abonnés,

Comme les fidèles ne peuvent plus assister à la messe à cause du coronavirus, la paroisse de la Trinité en Beaujolais souhaite la retransmettre en direct. Problème : il faut 1000 abonnés pour activer cette fonctionnalité ! Un coup de main à cette paroisse en vous abonnant ?

>> <https://www.youtube.com/channel/UCR78...>

Moins

👍 19 🗨️ 1

¹³² *Interagir avec vos spectateurs grâce aux posts destinés à la communauté - YouTube*, <https://creatoracademy.youtube.com/page/course/interact-with-community-posts?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.

Loin d'être une simple plateforme d'hébergement de vidéo, YouTube se révèle donc comme **un réseau social à part entière** capable d'entretenir le lien entre différents utilisateurs, ainsi que de partager du contenu au moyens des playlists et des recommandations de chaîne. Néanmoins, se sont bien les vidéos qui occupent la place centrale des chaînes YouTube et qui établissent leur audience et par la suite leur communauté.

Parmi les exemples précédents, nous pouvons d'emblée remarquer que l'Action Française est l'une des chaînes les moins fortes de notre sélection¹³³. Actif depuis le 26 septembre 2013, la chaîne cumule 6 130 abonnés et 788 127 vues réparties sur 198 vidéos. A titre de comparaison, le Cercle Richelieu, actif depuis le 10 octobre 2017, cumule 15 200 abonnés et 1 600 000 vues pour 249 vidéos, ce dans une période deux fois plus courte. La chaîne SACR TV du Groupe d'Action Royaliste¹³⁴, active quant à elle depuis le 23 octobre 2008 cumule près de 20 300 abonnés et plus de 2 800 000 vues sur 163 vidéos. L'on peut comparer cette dernière à la chaîne de Lys Ardent¹³⁵, laquelle est active depuis le 13 mai 2007, ne compte que 7 070 abonnés, mais cumule plus de 9 300 000 vues pour seulement 24 vidéos mise en ligne. Différentes stratégies se profilant alors :

Dans le cas le plus surprenant, celui de Lys Ardent, nous pouvons voir que des 9 300 000 vues que cumule la chaîne, 7 millions ne proviennent que de trois vidéos tandis qu'en parallèle d'autre contenus mis en ligne il y a plus de dix ans ne dépassent que difficilement les 3 000 vues. Dans une autre mesure un phénomène similaire s'observe sur la chaîne de l'Action Française dont l'écrasante majorité des vidéos dépassent péniblement les 500 vues, à l'exception de certains sujets comme l'entartage d'Éric Coquerel¹³⁶ ou les conférences invitant des personnalités contre-révolutionnaires reconnues comme Marion Sigaut¹³⁷, ou encore Philippe de Villiers¹³⁸. Dans ces deux cas, une majorité des contenus sont donc invisibilisés, faute d'intérêt des spectateurs ou de référencements. Ponctuellement néanmoins, une émission ou un document en particulier gagne du succès, crée un "buzz" qui ne se traduit pas néanmoins par une augmentation équivalente du nombre de vues des autres vidéos de la chaîne.

¹³³ *Action Française - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/afnational>, op. cit.

¹³⁴ *SACR TV - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/SACRvideos/about>, op. cit.

¹³⁵ *Lys Ardent - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/Grapir161>, consulté le 30 juin 2020.

¹³⁶ ACTION FRANÇAISE, *L'Action Française entarte Eric Coquerel*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=rh4TuHWpysg>

¹³⁷ ACTION FRANÇAISE, *Marion Sigaut - Voltaire: une imposture au service des puissants*, YouTube, 2015 [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=WjGBV-017kc>

¹³⁸ ACTION FRANÇAISE, *Philippe De Villiers au Cercle de Flore*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=quivucp7-zM>

Différemment, la chaîne SACR TV dispose d'une moyenne globale de 17 000 vues par vidéos. Si, comme dans les cas précédents l'on peut observer des succès à plus de 100 000 vues qui côtoie d'autre vidéos à moins de 1000 vues, l'on peut également observer depuis quatre à cinq ans la stabilisation de ces chiffres à chaque vidéo. L'on peut en déduire qu'une communauté s'est ainsi formée autour d'un contenu de vidéos qui s'uniformise et devient mensuel, et réunit dès lors une base de 10 000 à 20 000 spectateurs sur chaque vidéo. Avec un public moindre de 2 000 à 4 000 sur chacune de leurs vidéos, le Cercle Richelieu présente la même fidélisation d'un public autour de contenus bi-hebdomadaire.

L'état des lieux du royalisme sur YouTube invite donc à la nuance. Certaines chaînes comme SACR TV et le Cercle Richelieu trouvent ainsi leur public et adoptent comme stratégie d'uniformiser leur contenu pour constituer une émission hebdomadaire ou mensuelle. D'autres comme l'Action Française se servent au contraire de leur chaîne pour diffuser tous les contenus de leur mouvement. Ceux-ci n'ont pas vocation à être un contenu régulier pour un public cible, mais à réagir à l'actualité et aux différents événements du moment. Le succès de certaines vidéos tient alors au fait de leur mise en avant par l'algorithme au bon moment ou avec les bon mots clé. La rediffusion d'un reportage de France 4 ou la mise en ligne d'une vidéo avec un titre choc permet ainsi leur mise en avant par l'algorithme¹³⁹, là où la rediffusion d'une commémoration locale peine à réunir plus de 1000 spectateurs¹⁴⁰. Enfin, l'exemple assez atypique de Lys Ardent relève que d'autres stratégies peuvent également fonctionner. En conclusion, nous pouvons affirmer que oui, les royalistes se sont adaptés au format YouTube. Nous avons vu quelques-unes des stratégies mises en oeuvre pour promouvoir leur contenu, et avec eux, leur idéologie Contre-Révolutionnaire. Reste néanmoins à saisir ce qui fait le succès de ces contenus en eux même.

3. Quelles vidéos rencontrent le plus de succès ?

Au terme de stratégies différentes, les chaînes royalistes parviennent à rencontrer certains succès, fidélisant pour cela une communauté ou comptant sur un bon

¹³⁹ ACTION FRANÇAISE, *France 4 - Reportage sur l'Action Française*, YouTube, 2015. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=SCcxaPx3ASE>

¹⁴⁰ ACTION FRANÇAISE, *Centenaire de la canonisation de la Sainte Jeanne d'Arc, hommage de la section lyonnaise*, YouTube, 2020. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=9lw_u74hOU

référencement par tendance ou par mot clé. Ayant à présent saisi le fonctionnement de la plateforme et le comportement des créateurs de contenus, nous pouvons donc nous interroger sur ce qui fait le succès de ces différentes vidéos, tout en prêtant attention aux éléments doctrinaux qu'elles présentent. Nous reviendrons pour cela sur les recommandations "validé" par YouTube ainsi que sur les contenus royalistes au sein de la fachosphère. Puis, dans un second temps, nous prendrons pour exemple les contenus même des chaînes royalistes et nous tâcherons d'analyser leur forme, leur contenu, et ce qui leur procure leur succès. Dans un dernier temps, nous étudierons plus largement les contenus susceptibles d'attirer un public royaliste, y compris en dehors même des chaînes royalistes.

Les premiers résultats en cas de recherche sur le "royalisme", nous l'avons vu, sont en premier lieu les vidéos "vérifié" par YouTube des principaux médias Français. L'historien Michel Vovelle à la veille du bicentenaire de 1989 alertait déjà sur les relais dont pouvait disposer la Contre-Révolution dans les médias : *"La profusion éditoriale des dernières années révèle-t-elle aussi les phénomènes de mode, des engouements entretenus par les médias, autant et parfois plus qu'elle ne reflète le mouvement authentique de la recherche, alors même que les collections érudites et publications savantes de textes et de documents (les archives Parlementaires) ont de la peine à survivre. On touche ici le problème de la distorsion entre le discours des docteurs et celui qui est porté par les médias (...)"*¹⁴¹. Cette présence ne se traduit pas par la revendication assumée d'un royalisme des chaînes de télévision ou de radio. L'on peut néanmoins interroger l'intérêt que portent certains médias au sujet des royalistes, à l'occasion de certains événements comme celui de la mort du comte de Paris le 21 janvier 2019. En tête des recherches avec le mot-clé "Royalisme" nous trouvons donc en premier lieu une vidéo de RTL mise en ligne le 4 février 2019 quelques semaines seulement après la mort du Comte de Paris¹⁴². Comptant à ce jour plus de 200 000 vues, cette émission signée M6info et intitulée *Royalistes : une histoire de France*, pour le 12:45 couvre la venue en France de Louis de Bourbon, dit Louis XX, candidat légitimiste au trône de France et par conséquent rival du Comte de Paris, ancien candidat des Orléanistes. *"Si les français le lui demandent, il se dit prêt à monter sur le trône."* commence l'animatrice qui met tout de suite en avant le discours du candidat légitimiste, non sans grave

¹⁴¹ Michel VOVELLE, « L'historiographie de la Révolution Française à la veille du bicentenaire. », *Annales historiques de la Révolution française*, 272-1, 1988, p. 113-126. [vue en ligne] https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1988_num_272_1_1203

¹⁴² RTL - ON A TELLEMENT DE CHOSES À SE DIRE, *Qui sont les royalistes en France en 2019 ?*, YouTube, 2020 [Vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=JpNn4L_mkqY

imprécision historique¹⁴³. La première partie du reportage propose ainsi de suivre la journée du prince à la messe à Louis XVI du 20 janvier 2019, puis de sa rencontre avec différents profils de monarchistes, ainsi qu'un représentant des gilets jaunes auxquels il avait apporté son soutien. Le tout dans une mise en scène de campagne électorale. *"Ces derniers temps, les royalistes ont le sourire, ils affirment recevoir de plus en plus de soutien"*. La seconde partie du reportage est quant à elle dédiée à l'Action Française qui soutient Jean d'Orléans contre Louis de Bourbon¹⁴⁴. L'Action Française y est décrite comme un mouvement populaire chez les jeunes, mais aussi nationaliste et d'extrême droite *"D'autres prétendants soutenus par un mouvement nationaliste qui rencontre un certain succès chez les jeunes"*, tout en rappelant la condamnation dont a fait l'objet Charles Maurras. Le reportage se conclut sur un sondage de 2018 selon lequel 17% des Français seraient favorable à un retour de la monarchie. Parmi les recommandations de YouTube nous pouvons également citer le Figaro Live qui consacrait également une émission à l'héritage monarchiste quelque jours après la mort du Comte de Paris le 21 janvier 2019¹⁴⁵. Y était alors présentée, là encore avec des faux airs de campagne électorale une opposition entre l'Action Française d'extrême droite à un "royaliste de gauche" en la personne de Bertrand Renouvin, fondateur de la Nouvelle Action Royaliste. En prêtant plus attentions aux publications antérieures sur le sujet, nous pouvons observer de manière plus ou moins récurrente l'expression d'une sympathie monarchique à l'occasion des mariages princiers britanniques, occasion pour le journal de droite d'exprimer "l'amertume" des français de n'avoir pas d'équivalent en France

¹⁴⁶

Dans un autre registre, certaines personnalités profitent également de leur visibilité pour promouvoir un discours monarchiste. Dans une vidéo publiée en 2017 sur la chaîne de l'émission "l'invité", il nous est permis d'entendre le discours de l'animateur Thierry Ardisson, qui développe sa pensée royaliste au-delà, selon ses mots *"des princesses et des carrosses"*. *"Je pense qu'il est urgent de repenser l'idée monarchie en oubliant l'épisode*

¹⁴³ Louis XX est initialement présenté comme "descendant de Louis XVI", ce qui est faux. Comme nous l'avons **vue** précédemment, c'est précisément l'extension de la descendance de Louis XVI, puis de Louis XVIII et Charles X qui est aujourd'hui encore à l'origine des divisions entre Orléaniste, descendant de Louis XIII, et Légitimiste, descendant de Louis XIV mais théoriquement exclu de la succession.

¹⁴⁴ Jean d'Orléan, dit Jean IV, succède ainsi au Comte de Paris, Henri VII

¹⁴⁵ FIGARO LIVE, *Monarchistes : quel héritage et quel avenir ?*, YouTube, 2019. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=xluWaTqA5BA>

¹⁴⁶ Voir également : Jérôme BOUIN, *Les monarchistes français entre sympathie et amertume*, <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/04/21/01016-20110421ARTFIG00435-les-monarchistes-francais-entre-sympathie-et-amertume.php>, consulté le 30 juin 2020. et OLIVIER MAZEROLLE, « *Les Français ont un rapport ambigu avec la monarchie* », selon Mazerolle, <https://www.rtl.fr/actu/politique/les-francais-ont-un-rapport-ambigu-avec-la-monarchie-selon-mazerolle-7793439818>, consulté le 30 juin 2020.

Charles Maurras qui a fait de la monarchie une idéologie d'extrême droite (...) La monarchie c'est quelque chose qui est au-dessus des partis politique (...) il y a d'ailleurs beaucoup de monarchies en Europe (...). Thierry Ardisson dont sa fille est parrainée par le Duc d'Anjou et qui a fondé un parti royaliste au début des années 2000 partage ainsi lors de son temps d'antenne des items de la pensée royaliste." L'on peut en dire autant de l'animateur vedette de France 2 Stéphane Bern dont les opinions royalistes sont connues, mais qui se défend néanmoins d'en faire la promotion y compris lorsqu'il est invité à le faire dans l'émission C à vous en 2014 : "*Je suis profondément démocrate mais on a besoin d'un symbole national autour duquel se rassembler. Maintenant je suis très républicain en France, même si j'ai des sympathies à titre personnel, je reste royaliste même profondément monarchiste, mais je suis à moitié Luxembourgeois, donc j'utilise toujours cette carte là pour botter en touche.*"¹⁴⁷ . Nous pouvons enfin citer un troisième exemple qui est cette fois celui du comédien, Lorant Deutsch, lui aussi royaliste, mais aussi fréquemment critiqué pour les imprécisions qui parsèment ses ouvrages et émissions sur l'histoire. Ses détracteurs font ainsi ressurgir une interview du 28 octobre 2009 lors de laquelle il emploie le terme de "génocide" pour désigner les guerres de Vendée, paraphrasant cette fois ci un élément du discours proprement contre-Révolutionnaire et développé dans la seconde moitié du XXe siècle.

Que l'on parle ici d'une "sensibilité royaliste" selon les mots de Patrick Louis ou bien d'une mise en scène médiatique assez peu rigoureuse, cela n'en constitue pas moins un moyen par lequel des fragments du discours Contre-Révolutionnaire se trouvent distillés dans les médias grand public. Loin d'une promotion du "coup de force" et d'une remise en cause des fondements de la révolution, il se trouve néanmoins diffusé et promu par l'algorithme de YouTube une certaine conception de l'histoire. Ces contenus que nous avons disculpé plus tôt d'être des contenus "royalistes" n'en sont donc pas moins les premiers interfaces de la pensée contre-révolutionnaire, que l'internaute a ensuite la possibilité d'approfondir.

Les seconds contenus que nous avons vu apparaître lors de notre recherche étaient les contenus de la fachosphère. Prenant pour exemple *Le Média pour tous*¹⁴⁸, ou *TV Liberté*¹⁴⁹, nous accédons alors à un journalisme donnant davantage la parole aux tenants des discours royalistes. Ainsi, dans la vidéo [LES GILETS ROUGES CONTRE LE 49.3 \(et le roi](#)

¹⁴⁷ C à Vous, *Stéphane Bern, (très) jeune royaliste - C à vous - 22/09/2014*, YouTube, 2014. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=RO14-YAqSLU>

¹⁴⁸ *Le Media Pour Tous - YouTube*, <https://www.youtube.com/channel/UCTQQb3F6qDKXObGAE27HtVw>, op. cit.

¹⁴⁹ *Chaîne officielle TVLibertés - YouTube*, https://www.youtube.com/channel/UCyamXi0qEQJghCjJbj_aWQ, op. cit.

😊) – [Les Reportages du Média pour Tous](#)¹⁵⁰, le discours qui est tenu est celui de la convergence des luttes entre royalisme et manifestants contre la réforme des retraites. En la personne de le Thibaut Devienne connu comme le "Gilets Jaune royaliste"¹⁵¹, le royalisme est alors présenté sous un jour acceptable et mis sur un pied d'égalité avec les autres forces sociales du pays, et rompant du même coup les représentations habituelles des manifestations au flambeau de l'Action Française ou de leur attachement à la manif pour tous.

Dans la chaîne TV Liberté, également une composante phare de la fachosphère et composée notamment d'anciens cadres du front national¹⁵², les items Contre-Révolutionnaires se trouvent annoncés comme des évidences historiques dans l'émission "La Petite histoire", animée par le dénommé Christopher Lannes. Des émissions comme [LPH - Louis XVII, l'enfant martyr de la Révolution](#) ou [Le jour où la France a mis fin à la suprématie espagnole - La Petite Histoire - TVL](#) cherche à glorifier (à l'excès ?) l'histoire de France et tout particulièrement de l'ancien régime. Son auteur revendique de faire oeuvre de ré information historique mais se contente le plus souvent de réciter une histoire truffée d'approximations qui fait la part belle aux imaginaires et à la propagande d'ancien régime adaptée aux enjeux nationalistes et populistes contemporains. L'enjeu principal de son émission est toutefois d'animer la fierté d'être Français tout en dénonçant autant que faire se peut la gauche et la révolution. Pour cela, il ne se limite toutefois pas à l'ancien régime et mobilise aussi volontiers l'histoire de l'Empire, de Napoléon Ier, l'aiglon et Napoléon III, rompant ce faisant avec une ligne purement royaliste et contre-révolutionnaire.

Les médias grand public d'une part ainsi que la fachosphère, de l'autre, sont donc deux moyens par lesquels il est possible de s'initier au royalisme. Que ce soit par "sensibilité monarchiste" et par attrait pour l'ancien régime et les têtes couronnées, ou bien par la constitution d'une pensée nationaliste et l'exaltation d'un récit historique patriotique auquel se référer, nous pouvons voir que la Contre-Révolution fédère un public, à défaut d'être vaste, très divers, mais susceptible de se retrouver sur les contenus royalistes.

¹⁵⁰ LE MEDIA POUR TOUS, *LES GILETS ROUGES CONTRE LE 49.3 (et le roi 😊) – Les Reportages du Média pour Tous*, YouTube, 2020.

¹⁵¹ "On y retrouve Thibaut Devienne : Thibault Devienne est un jeune Gilet Jaune Royaliste. Il fit ses débuts en politique dans le communisme et bifurqua par la suite dans le royalisme. Il se fit connaître grâce à internet et ses participations au sein des diverses manifestations des Gilets jaunes.". KADOU, *Entretien avec Thibault Devienne, Gilet Jaune et Royaliste : | Groupe d'Action Royaliste*, <https://www.actionroyaliste.fr/entretien-avec-thibault-devienne-gilet-jaune-et-royaliste/>, consulté le 30 juin 2020.

¹⁵² FONDATION JEAN-JAURÈS, *La fachosphère ou comment l'extrême droite remporte la bataille du net : le débat*, YouTube, 2016. [voire en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=DI8ktLgMwNo>

La chaîne SACR TV , du Groupe d'Action Royaliste se présente comme telle : *"Cette chaîne internet a pour objet de diffuser des analyses historico-politiques spécialisées dans le domaine du royalisme. Vous y trouverez des documentaires, des discours, ainsi que les activités du Groupe d'Action Royaliste à qui appartient cette chaîne."*¹⁵³. Le GAR, fondé en 2008, se donne donc pour mission de renouveler les modes d'action des différents courants royalistes qui souhaitent se joindre à lui. Les vidéos "historico-politiques" que propose la chaîne composent donc la forme la plus récente de propagande royaliste dans le sens propre du mot : *"Action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir et à appuyer certaines idées"*.

Pour ce faire, les membres du GAR derrière SACR TV abordent un certain nombre de sujets parmi lesquels la promotion de figures monarchistes et catholiques telles que Jeanne d'Arc¹⁵⁴, ou les guerres de Vendée¹⁵⁵. La critique de la république, du système électoral ou de la laïcité y sont également récurrents. Mais les thématiques s'ouvrent également à des sujets plus vastes comme l'art et l'architecture¹⁵⁶, mais aussi les sciences et la médecine. Chacun de ces sujets est prétexte à la citation d'auteurs contre-révolutionnaires, conservateurs et d'extrême droite, ou de penseurs religieux en adéquation avec les idées contre-révolutionnaires. L'exemple type de cette pratique est la vidéo : [Français n'oublie jamais ce que tu es !](#) qui comptabilise 138 000 vues et qui, du Vendéen Charette au régionaliste Fustel de Coulange, raconte 20 minutes d'histoire de France à travers des citations d'auteurs traditionalistes et contre-révolutionnaires qui dénoncent en définitif la république¹⁵⁷. Les vidéos ayant rencontré le plus de succès avec respectivement 197 000 et 163 000 vues sont quant à elles [L'avenir à l'ère de Tesla](#) et [Energie libre, ce qu'il faut savoir...](#) qui reprennent cette fois sans réserve la théorie complotiste selon laquelle le savant Nicolas Tesla aurait créé une énergie libre, gratuite et illimitée que les lobby des puissances financières auraient censurée et condamnée à l'oubli

¹⁵³ SACR TV - YouTube, <https://www.youtube.com/user/SACRvideos/about>, op. cit.

¹⁵⁴ SACR TV, *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=4AShyINiYLU>

¹⁵⁵ SACR TV, *Les enseignements des Guerres de Vendée*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=V4ilx4vW8Jk>

¹⁵⁶ SACR TV, *Architecture et urbanisme*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=FFfbCBxUABo>

¹⁵⁷ SACR TV, *Français n'oublie jamais ce que tu es !*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=Cdd7nlwZZD0>

¹⁵⁸ . Tout est ainsi prétexte à critiquer la république et les puissances de l'argent, quitte à sombrer dans le complotisme et le conspirationnisme.

Les contenus médiatiques, fussent-ils grand public ou en provenance de la fadosphère peuvent ainsi constituer une première catégorie de vidéos à succès pour les royalistes. Les **montages historico-politiques de SACRTV**, propagande contemporaine et adaptée au format de YouTube en composent une seconde. Nous allons voir à présent une troisième forme de contenu qui se démarque des deux précédentes à la fois dans la forme et dans le fond, et qui recouvre cette fois l'usage fait par les royalistes des contenus musicaux.

Si un rock identitaire existe depuis les années 1990 comme Hotel Stella ou le Duc de Pons, ou que des chorales tels que les Chœurs Montjoie Saint Denis entretiennent une tradition de chant d'extrême droite et contre-révolutionnaire depuis bien avant internet (1979), la plateforme YouTube a permis sans nul doute de faciliter le détournement de chants et de musique populaire pour en faire des musiques contre-révolutionnaires. C'est le cas notamment sur la chaîne Lys Ardent qui cumulent 9 300 000 vues depuis 2007 grâce pour l'essentiel à trois chants populaires n'ayant rien initialement de royaliste : *Guerre, guerre Vente vent*¹⁵⁹, un chant de marin, *Dans les prisons de Nantes* et *Pelot d'Hennebont*¹⁶⁰, deux chansons populaires du groupe Tri Yann, et divers autres morceaux qui cumulent chacun à plus de 1 millions de vues, chiffre difficilement atteignable par aucun autre type de contenu, toute chaîne royaliste confondu. Lys Ardent se décrit avec l'à-propos suivant : *Tradition, culture, histoire, identité, royalisme et variété. Lys Ardent vous fait découvrir, par une sélection de musiques, des chants qui ne sont pas connus du grand public et qui pourtant, rivalisent de beauté, d'émotion et d'idéal !*¹⁶¹. Cette démarche, en rupture par rapport aux catégories de contenus précédents, puise pour cela dans un corpus de chant de tradition d'ores et déjà au croisement des chants militaires, des chants de marins, des chants de scoutisme ou plus simplement des chants populaires.

Un premier exemple qui peut retenir notre attention est la chanson "Pelot d'Hennebont" du groupe Tri Yann. Enregistré pour la première fois en 1974 par le groupe Breton, cette chanson qui raconte les péripéties d'un soldat breton partant à la guerre pour

¹⁵⁸ SACR TV, *L'avenir à l'ère de Tesla*, YouTube, 2016 [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=ZOm2KrhgJW0>

SACR TV, *Energie libre, ce qu'il faut savoir...*, YouTube, 2017. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=N8MIqMmojbQ>

¹⁵⁹ LYS ARDENT, *Guerre guerre, vente vent - YouTube*, YouTube, 2009. [vue en ligne]

https://www.youtube.com/watch?v=8I_vQHbmmaY

¹⁶⁰ LYS ARDENT, *Dans les prisons de Nantes, Tri Yann*, YouTube, 2009 [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=ItcR-2LABaA>

LYS ARDENT, *Pelot d'Hennebont, Tri Yann*, YouTube, 2007. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=ne2LzSG8bic&t=118s>

¹⁶¹ *Lys Ardent - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/Grampir161>, *op. cit.*

le roi Louis fut l'objet de nombreuses reprises. L'on peut citer la version chantée à l'école militaire de St-Cyr, situé dans le Morbihan en Bretagne, comme chant de promotion 1992-1995¹⁶². Les Chœurs Montjoie Saint Denis se le sont également approprié dans leur album Chants d'Europe VI¹⁶³. Ces trois versions constituent les principales reprises de cette même chanson qui est dès lors mise en ligne à de nombreuses reprises sous des noms, des images et des descriptions différentes. "Chant breton", "Chant scout", "chant de tradition militaire", tantôt illustré par le drapeau breton, tricolore ou fleurdelisé d'or. Cette chanson, comme les autres qui constituent le répertoire de la chaîne Lys Ardent rend ainsi compte des différents détournements d'une même musique. Là où cet exemple nous intéresse tout particulièrement est que, contrairement aux différentes vidéos de SACR TV ou des autres chaînes royalistes vues jusqu'à présent, le moteur de recherche Google lui-même affiche, cette fois, comme premier résultat à "Pelot d'Hennebont" la fameuse vidéo mise en ligne par Lys Ardent, partisan de l'interprétation royaliste de la chanson.

Dans certains cas, il arrive néanmoins que les auteurs de la chanson prennent position contre ceux qui détournent leur oeuvre. C'est le cas notamment de Gilles Servat qui dans un slam en 1998 répondait au front national qui avait fait de l'un de ses morceaux les plus célèbres, *la Blanche Hermine*, un hymne dans leur meetings¹⁶⁴. Cette chanson qui n'est pourtant pas sans faire écho à la chouannerie et à l'imaginaire Vendéen présente là aussi de nombreuses reprises à la fois par l'armée, les scouts, et des partisans de toute obédiences. Ce dernier exemple tout particulièrement nous invite alors à questionner la nature des contenus qui sont mis en ligne sur YouTube et des différents biais à même d'influencer l'interprétations d'une vidéo par différents utilisateurs. Cette catégorie de contenu royaliste est peut-être enfin la plus à même d'être mise en avant par l'Algorithme de YouTube.

* * *

Que peut-on conclure par conséquent de l'existence de ces chaînes et vidéos royalistes sur YouTube ? En premier lieu, semble-t-il, que le royalisme n'est pas mort, et qu'il a réussi à s'implanter sur la plateforme dont il a su saisir les normes et usages pour les détourner. En deuxième lieu, il a su se positionner au carrefour des médias grand public et

¹⁶² FAMASPARA31, *Pelot d'Hennebont* ||| *Chant de tradition militaire*, YouTube, 2012. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=6FQD5-6azQY>

¹⁶³ CHOEUR MONTJOIE SAINT DENIS, *Chœur Montjoie Saint-Denis • Pelot d'Hennebont*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=pawTPx39Xbg> voire aussi : « Chants d'Europe VI » [vue en ligne] <http://choeur-montjoie.com/produit/chants-deurope-vi/>

¹⁶⁴ DYM AND DESTROY, *Touche pas à la blanche hermine - Gilles Servat (suivi de la Blanche Hermine)*, YouTube, 2011. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=fBS8zU0ZENl>

de la fachosphère pour y élaborer son propre discours sur le royalisme, en tant que relais de l'idéologie contre-révolutionnaire et créateur de contenu indépendant. Troisièmement, enfin, le passage en revue des différents contenus contributeurs de l'idéologie royaliste nous ont fait relever sans doute l'information la plus importante. Que les vidéos soient produites par des chaînes Royalistes comme SACR TV et GAR, des médias d'extrême droite comme TV Liberté ou Le Média pour tous, ou bien de simple mises en ligne de contenu créé par d'autres, tel que les chants de Tri Yann par Lys Ardent, l'attribution ou non de la qualité de "royaliste" au contenu qui est proposé semble relever, en définitive, de l'interprétation du spectateur lui-même. **Qu'est-ce qu'un contenu contre-révolutionnaire ? La question se pose, donc, mais la réponse est quant à elle à trouver dans l'interprétation des spectateurs qui s'expriment à l'intérieur de l'espace commentaire.**

* * *

III. La communauté Royaliste dans les commentaires

1. Identifier les commentaires Royalistes

Dans un article de 2008¹⁶⁵, proche des début de YouTube, Benjamin Guillou définissait la "communauté Virtuelle" comme ceci : "*Le principe est de réunir, sur un site Web, des internautes possédant un centre d'intérêt commun* ", comme par exemple le royalisme, " *ou présentant une caractéristique sociodémographique commune*", être royaliste "(...) *Sur le site Internet, les membres de la communauté vont trouver des informations et des outils pratiques ainsi que des lieux d'expression communautaire en relation avec leurs centres d'intérêt.*". La communauté YouTube n'est en soit pas éloigné de cette première définition. L'algorithme aidant, les internautes sont invités à visionner les contenus qui leur correspondent le mieux, et sur lesquels ils ont donc le plus de chance de rencontrer d'autres utilisateurs partageant leurs idées. Les méthodes de fidélisation autour d'une chaîne ou d'un thème d'un groupe d'individus contribuent donc à créer des "communautés virtuelles"

¹⁶⁵ Benjamin GUILLOU, *Le développement des communautés virtuelles ou réseaux sociaux - CREG*, <https://creg.ac-versailles.fr/le-developpement-des-communautés-virtuelles-ou-reseaux-sociaux>, consulté le 30 juin 2020.

composées d'utilisateurs abonnés et consommateurs de même "préférence". Ces communautés, nous pouvons les mesurer par le nombre d'abonnés et le nombre de vues que chaque chaîne et vidéo comptabilise. Mais elle peut aussi s'exprimer par la publication de commentaires. Les commentaires, qui plus est, apparaissent comme l'un des facteurs clé dans du référencement d'un contenu par l'algorithme. Ce qu'il révèle n'est donc pas tant le nombre de spectateurs, comptabilisé par les vues ou les abonnés, mais plutôt la qualité de ceux-ci et leur degré d'investissement dans le sujet énoncé. Ils révèlent ainsi que loin de n'être qu'une plateforme d'hébergement de vidéos, YouTube revêt également une dimension de réseau social.

L'usage prôné par YouTube est le suivant : *"Si le propriétaire d'une vidéo a activé les commentaires, vous pouvez en publier. Vous avez également la possibilité d'ajouter une mention "J'aime" ou "Je n'aime pas" sur les commentaires d'autres internautes et d'y répondre."*¹⁶⁶, et de préciser : *"Tous les commentaires publiés sur YouTube sont visibles de tous, et tous les internautes peuvent y répondre."*¹⁶⁷. Le rôle initial de ces fonctionnalités est de permettre aux utilisateurs de commenter, au sens propre, le contenu de la vidéo. Néanmoins, un second rôle se dessine au travers des fonctions "j'aime" ou "je n'aime pas", ou encore "répondre", qui permettent aux utilisateurs non seulement de commenter la vidéo, mais également de commenter les commentaires des autres utilisateurs. Dans le cadre de notre sujet, la fonction "répondre" tout particulièrement nous intéresse car elle permet d'attacher à un premier commentaire une série d'autres messages avec l'auteur principal et tout autre intervenant. Cette fonction sur laquelle nous reviendrons plus en détail par la suite est à la base des échanges dans l'espace commentaire. L'espace commentaire n'est dès lors plus seulement un espace où "commenter" la vidéo, mais un "réseau social" à part entière où discuter, débattre, et échanger parfois bien loin du contenu même de la vidéo.

Sur ce point, la position de YouTube est néanmoins ambiguë. En premier lieu en effet les réactions dans l'espace commentaires semblent être encouragées car prises en compte dans le fonctionnement de l'algorithme. Une vidéo qui suscite de nombreuses réactions dans l'espace commentaire a davantage de chance d'être mise en avant plutôt qu'une vidéo où les commentaires sont peu nombreux ou bloqués. L'Algorithme permet également d'ordonner les commentaires différemment d'un ordre strictement chronologique en fonction là encore des "j'aime" ou "je n'aime" pas, ainsi que du nombre de réponses et de réactions qu'ils suscitent. YouTube encourage enfin le propriétaire de la vidéo à contribuer à la mise en avant de certains contenus qu'il peut épingler afin qu'ils apparaissent en haut de page.

¹⁶⁶ *Afficher, organiser ou supprimer des commentaires - Aide YouTube*, <https://support.google.com/youtube/answer/6000976?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.

¹⁶⁷ *ibid.*

Une autre fonctionnalité lui permet enfin d'ajouter un "j'aime" particulier sous la forme d'un cœur avec le logo de la chaîne qui apparaît sous le commentaire approuvé. (Ci-dessous, SACR TV aime un commentaire du cercle Richelieu¹⁶⁸.)



Malgré l'encouragement de ces pratiques sociales et communautaire par YouTube nous pouvons néanmoins soulever **l'écart croissant qui se creuse le plus souvent entre le sujet de la vidéo et le sujet même des commentaires**. En 2019, YouTube a ainsi pris l'initiative de supprimer plusieurs millions de commentaires suspectés d'alimenter des réseaux pédophiles en dessous de vidéos d'enfants. *"Les prédateurs sexuels se servaient des commentaires pour communiquer entre eux, se transmettre des contenus parfois explicitement pédophiles et ainsi contourner les interdictions de YouTube."*¹⁶⁹. L'alerte fut lancée par le vidéaste Matt Watson qui dénonçait notamment la monétisation de ces vidéos par YouTube. En conséquence, et face à la menace de ses annonceurs, la plateforme a décidé de la suppression de la fonctionnalité de commentaires sous les vidéos comportant des enfants ainsi que leur démonétisation systématique dès lors que celles-ci ne sont pas agréées par YouTube ou que leur espace commentaire n'est pas suffisamment modéré¹⁷⁰. En 2017, le cas de vidéos et de commentaires liés aux exécutions perpétrées par l'Etat Islamique avait déjà soulevé la question de l'efficacité de la censure de YouTube¹⁷¹.

Dans notre sujet néanmoins, il ne s'agit pas d'amalgamer le royalisme et la contre-révolution à la pédophilie ou au terrorisme de l'état islamique. Néanmoins, et comme nous l'avons vu précédemment, le corpus idéologique contre-révolutionnaire est facilement susceptible de contrevenir aux règles d'utilisation. Cela doit nous conduire à envisager les

¹⁶⁸ SACR TV, *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*, op. cit.

¹⁶⁹ Clément KOŁODZIEJCZAK, *YouTube supprime les commentaires sous les vidéos de mineurs pour lutter contre la pédophilie*,

<https://www.blogdumoderateur.com/youtube-supprime-commentaires-vidéos-mineurs/>, consulté le 30 juin 2020.

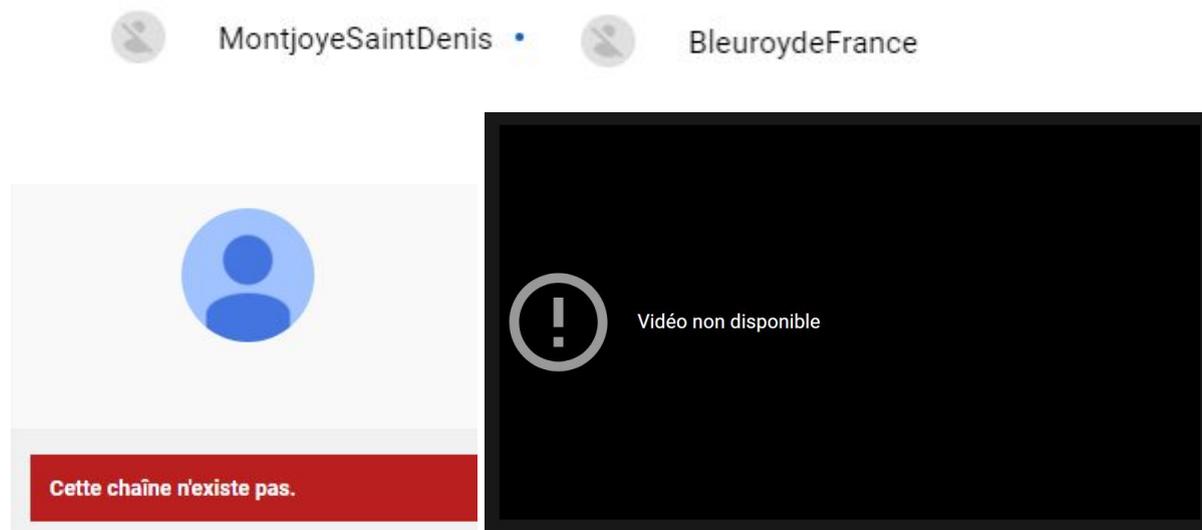
¹⁷⁰ AFP, *Aux Etats-Unis, YouTube est au cœur d'un scandale de pédophilie*,

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2457003-20190221-youtube-critique-cause-commentaires-pedophiles-annonceurs-suspendent-publicites>, consulté le 30 juin 2020.

¹⁷¹ Joseph Cox, *VICE - Des vidéos de l'État islamique restent sur YouTube pendant des semaines*,

<https://www.vice.com/fr/article/a3z9gp/des-vidéos-de-letat-islamique-restent-sur-youtube-pendant-des-semaines>, consulté le 30 juin 2020.

limites de la liberté d'expression dans l'espace des commentaires, face notamment au durcissement des mesures de censure et de respect des conditions d'utilisation mis en place ces dernières années par YouTube. Plusieurs chaînes et contenu royaliste ont ainsi disparu ces dernières années, que ce soit pour incitation à la haine, infractions répétées aux droits d'auteurs, ou de multiples signalements des utilisateurs. (ci-dessous les exemples des chaînes BleuroydeFrance et MontjoyeSaintDenis, dont tous les commentaires et vidéos ont été effacés en même temps que leur chaîne et leur compte. Ne subsistent que des liens fantômes à l'intérieur de mon onglet abonnement ou de mes playlists.)



Le même sort s'applique donc aux commentaires qui contreviennent aux règles d'utilisation, dont il ne peut rester qu'un lien ou une citation fantôme. *"Si vous ne trouvez pas un commentaire après avoir reçu une notification, il est possible qu'il ait déjà été supprimé. Les commentaires peuvent être supprimés par la personne qui les a publiés, par le propriétaire de la chaîne ou pour non-respect des règles"*¹⁷². ainsi, s'il est possible d'effacer ses commentaires depuis 2009¹⁷³, YouTube multiplie les nouveaux outils pour modérer l'espace commentaire contre les cas de force majeure cités précédemment, mais également ce qui relève du cyberharcèlement ou du trolls. En Janvier 2020, YouTube a ainsi lancé une nouvelle fonctionnalité facilitant la modération des commentaires. Appelé profile cards¹⁷⁴,

¹⁷² Afficher, organiser ou supprimer des commentaires - Aide YouTube, <https://support.google.com/youtube/answer/6000976?hl=fr>, op. cit.

¹⁷³ NICOLAS.G, YouTube propose désormais de supprimer ses commentaires, <https://www.nextinpact.com/news/48687-youtube-editer-commentaires-supprimer-videos.htm>, consulté le 30 juin 2020.

¹⁷⁴ Sarah PEREZ, YouTube launches Profile cards that show a user's comment history – TechCrunch, https://techcrunch.com/2020/01/15/youtube-launches-profile-cards-that-show-a-users-comment-history/?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuMjBtaW51dGVzLmZyL2hpZ2tdGVjaC8yNjk3

celle-ci se présente comme une réponse aux problèmes récents de la plateforme et vise à rassurer les annonceurs tout en conservant la dimension sociale et d'échange permise par les commentaires. *"YouTube espère que cette nouveauté aidera les utilisateurs à « explorer les commentaires, tisser des liens avec les autres et rendre YouTube plus accueillant de manière générale »".*¹⁷⁵ L'activation du profile cards se traduit par le contrôle automatique des commentaires au moyens des algorithmes. Il est pour l'instant encore laissé au choix du propriétaire de la vidéo¹⁷⁶. Néanmoins, si de nouveaux scandales ranimaient la défiance des publicitaires auprès de la plateforme il se pourrait que le contrôle automatique devienne la norme, et impacte plus largement la nature des commentaires.

Pour l'heure, la modération des commentaires revient encore en premier lieu au propriétaire de la vidéo ainsi qu'aux utilisateurs eux même. *"Toute personne visualisant un commentaire peut le signaler comme spam/contenu abusif à YouTube. Si un nombre suffisant d'internautes signale un commentaire comme spam, ce dernier pourra être masqué dans le fil de commentaires. Si vous signalez un commentaire laissé sur l'une de vos vidéos, ce dernier sera automatiquement extrait de vos flux Hootsuite et des commentaires sur la vidéo en natif. (...) Vous pouvez également supprimer les commentaires laissés sur vos propres vidéos ou bloquer un utilisateur afin que celui-ci ne puisse plus commenter les vidéos publiées sur votre chaîne. (...) Vous pouvez supprimer à tout instant vos commentaires de vidéos."*¹⁷⁷

Le propriétaire d'une chaîne possède donc tout pouvoir pour ce qui est de la modération de ses propres contenus. Des procédures de signalement **accessible** à tous les utilisateurs existent également que ce soit pour les commentaires ou les vidéos, Playlist, bannière, et chaîne des autres utilisateurs. D'autres options existent également pour les questions de confidentialités, d'ordre juridique ou pour des images de personnes décédées ou gravement blessées. L'on peut néanmoins noter que YouTube se réserve le droit de limiter ces recours lorsque ceux-ci sont abusifs : *"Sachez que l'utilisation abusive de nos formulaires juridiques peut entraîner la clôture de votre compte YouTube."* ainsi que de les ignorer si le contenu en question n'est pas considéré en infraction après vérification "

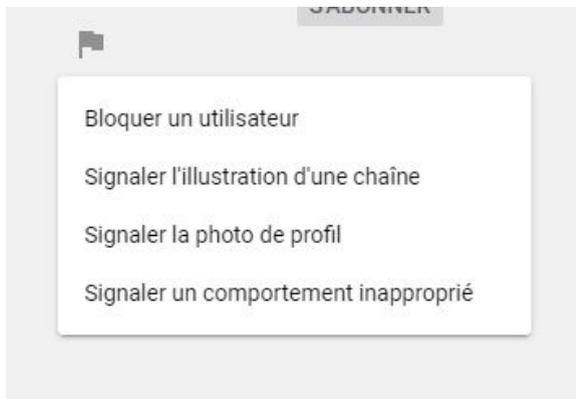
[NTk1LTlwMjAwMTE5LXlvdXR1YmUtb3B0aW9uLWFmZmljaGFnZS10b3VzLWNvbW1lbnRhaXJlcy1wZXJtZXQtbWlldXgtcmVwZXJlci10cm9sbHM&guce_referrer_sig=AQAAADP5yAMyz6OCUbymofeStQ1wG0shEmb55jIH5DQ0SYVa113Vt40OA9QnjpUJD3KFXeBJ7_LK4dcFuVOuwlBuaRVcvct-7YCnLaxiwDZZP1cz8blWxHQCumlaFR9XfPni6-Sul8Q2_x1dndSJZ6QjNR5vbwGT4JNzucLMJQ6b4zQF,](https://www.20minutes.fr/high-tech/2697595-20200119-youtube-option-affichage-tous-commentaires-permet-mieux-reperer-trolls) consulté le 30 juin 2020./ AFP, *Il est maintenant plus facile de repérer les trolls sur YouTube,* [https://www.20minutes.fr/high-tech/2697595-20200119-youtube-option-affichage-tous-commentaires-permet-mieux-reperer-trolls,](https://www.20minutes.fr/high-tech/2697595-20200119-youtube-option-affichage-tous-commentaires-permet-mieux-reperer-trolls) consulté le 30 juin 2020.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ ANONYME, *Gérer ou modérer des commentaires YouTube,* [http://help.hootsuite.com/hc/fr/articles/218815207,](http://help.hootsuite.com/hc/fr/articles/218815207) consulté le 30 juin 2020.

¹⁷⁷ Ibid.

Veillez noter cependant que nous prenons en compte l'intérêt pour le public et le caractère journalistique du contenu pour déterminer s'il doit être supprimé ou non.¹⁷⁸



Signaler le commentaire

- Contenu commercial indésirable ou spam
- Contenu sexuellement explicite ou à caractère pornographique
- Maltraitance d'enfants
- Incitation à la haine ou images violentes
- Harcèlement ou intimidation

Signaler la vidéo

- Contenu à caractère sexuel ?
- Contenu violent ou abject ?
- Contenu offensant ou haineux ?
- Actes dangereux et pernecieux ?
- Maltraitance d'enfants ?
- Incitation au terrorisme ?
- Spam ou contenu trompeur ?
- Non-respect de mes droits ?
- Problème relatif aux sous-titres ?

L'équipe YouTube évalue les vidéos et les utilisateurs signalés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour déterminer s'ils portent atteinte au Règlement de la communauté. Les comptes sont sanctionnés pour toute infraction à ce règlement. Ils peuvent également être clôturés en cas de violations graves ou répétées. [Signaler une chaîne](#)

ANNULER SIGNALER

ANNULER SUIVANT

Comme pour la gestion des chaînes et des vidéos il est donc impératif pour les utilisateurs de prendre en compte les limites qui sont celles de l'espace commentaire et des signalements qui peuvent s'y appliquer. Toutefois, comme pour les contenus royalistes, il n'est pas impossible pour autant de rencontrer des royalistes et des propos radicaux dans l'espace commentaire. Nous pouvons dès à présent voir les différents moyens de les identifier, et les dispositifs de contournement que les utilisateurs appliquent. Pour ce faire, nous pouvons en premier lieu questionner l'identité des utilisateurs, capitale comme en rendent compte les récents ajouts du *profile cards*, pour saisir le sens de son propos ainsi que démasquer des trolls, des bots, et dans notre cas, différents profils de royaliste et de contre-Révolutionnaire.

¹⁷⁸ *Report inappropriate content - Computer - YouTube Help*, <https://support.google.com/youtube/answer/2802027?hl=en>, consulté le 30 juin 2020.



Celui-ci est assez simple à identifier comme un royaliste français partisan des légitimistes¹⁷⁹

Nous retrouvons ici certains éléments que nous avons abordé pour les chaînes YouTube, et pour cause, profil utilisateur et chaîne YouTube ne sont qu'une seule et même entité. Si la plupart des chaînes que nous avons vues ont une identité propre aux allures de "Web TV" ou de page militante, une chaîne peut aussi plus simplement être nominative et relever des publications privées d'un internaute, sans stratégie explicite. Comme pour les chaînes que nous avons vues précédemment, rendre accessible des vidéos et playlists (sans nécessairement avoir besoin de publier des vidéos, donc) peut entrer dans une stratégie de partage de certains contenus.

Parmi les commentaires de la vidéo [Military Marches of the French Royal Army \(1652–1830\)](#) nous pouvons ainsi identifier plusieurs profils d'utilisateur à sensibilité royaliste¹⁸⁰:

[CôtéObscur](#)¹⁸¹, qui partage en commentaire le refrain de *La Royale*, l'hymne officielle de l'Action Française, qu'il signe de "Montjoie Saint-Denis !" et de "Vive le Roi ! 🇫🇷". Bien que son pseudonyme ne soit pas une référence explicite au royalisme, et qu'il n'ait pas d'image de profil personnalisé, l'accès à sa chaîne nous renseigne sur ses centres d'intérêts : "Playlist patriote", "Jean Pax-Mefret", "Christianisme" et "Chants du pays réel".

L'utilisateur [Talridor](#)¹⁸², qui arbore quant à lui le lys d'or et le bleu roi capétien comme image de profil publiée sur sa chaîne des vidéos sans aucun rapport avec la contre-révolution. Il rend néanmoins accessible sa playlist "Favoris", créée automatiquement par YouTube pour référencer toutes les vidéos sur lesquels l'utilisateur a mis un "j'aime". Contenant dans ce cas près de 850 vidéos, cette playlist, lorsqu'elle est accessible, nous

¹⁷⁹ Commentaire extrait de la vidéo : Lys Ardent, Vive le roy - Didier Barbelivien, YouTube, 2007. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ltre0TCZ8Hk>

¹⁸⁰ NORWEGIAN BARON, *Military Marches of the French Royal Army (1652–1830)*, YouTube, 2018. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=vKsBKkD_K70&t

¹⁸¹ *CôtéObscur - YouTube*, https://www.youtube.com/channel/UCcYMyOMoQTOK_bBAHZTeKxQ, consulté le 30 juin 2020.

¹⁸² *Talridor - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/MrZizou29kid/playlists>, consulté le 30 juin 2020.

renseigne au plus proche des pratiques de consommation d'un internaute sur YouTube. On y trouve ainsi au détour de musique celtique et de reportage sur l'Irlande des discours de Pierre Boutang pour le compte de l'Action Française ainsi que divers discours anti-immigration susceptibles de relever l'idéologie de cet utilisateur, au-delà d'un usage "classique" de YouTube.

Un internaute peut certes rendre visible ses vidéos mises en ligne, ses playlists enregistrées, ses abonnements, ses commentaires, et ses favoris, mais il peut aussi décider de rendre tout cela privé. *"Par défaut, tous les paramètres sont définis comme privés."*¹⁸³ indique YouTube. Le choix dépend donc de l'utilisateur, et peut se traduire par une volonté d'assumer et de partager certaines opinions à un cercle plus ou moins restreint, ou au contraire de demeurer anonyme pour protéger sa vie privée. Dans ces cas-là nous ne disposons donc plus que de son icône de profil et de son pseudonyme, lorsque ceux-ci sont significatifs, ou le cas échéant uniquement du message en tant que tel pour étudier son profil.

Pour résumer brièvement les normes et usages des commentaires sur YouTube, ceux-ci recoupent un certain nombre de points vus précédemment pour les chaînes et les vidéos YouTube. Leur fonctionnement et leur limite, ainsi que leur rôle clé dans l'algorithme relèvent de mécanismes qu'il nous faut aussi garder à l'esprit. Nous pouvons néanmoins conclure de leur importance par la place centrale qu'ils occupent sur la plateforme YouTube, non pas seulement comme "commentaire" au sens propre du contenu de la vidéo, mais également comme **moyens d'échange et de discussion entre membres d'une même communauté d'intérêt, exprimée à travers leur profil ou leur consommation lorsque celle-ci est visible**. Le contenu même de ces commentaires est toutefois ce qui peut nous intéresser à présent, en ce qu'il rend compte de l'état d'esprit de ces utilisateurs royalistes, et de l'impact qu'ils sont susceptibles d'avoir sur les autres utilisateurs de la plateforme.

2. Comportement Contre-Révolutionnaire dans les commentaires

¹⁸³ *Modifier les paramètres de confidentialité de vos abonnements - Aide YouTube*, <https://support.google.com/youtube/answer/7280190?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.

Sans entrer nous même dans les détails d'une analyse linguistique des commentaires, nous pouvons citer l'article de Célia Schneebeli sur [Les modalités linguistiques du commentaire sur internet comme prise de position](#), qui rend compte d'une typologie des principaux comportements sur une vidéo YouTube¹⁸⁴.

"Sur Internet, le commentaire est par essence un lieu argumentatif" écrit ainsi Célia Schneebeli en 2015¹⁸⁵. "Réagir à un article, une vidéo, une image ou à n'importe quelle prise de parole, est l'occasion pour l'utilisateur du Web 2.0 de donner son opinion, de contredire, confirmer, insulter, interpeller, dénoncer, c'est-à-dire **prendre position**." Comme elle le révèle: "Une des caractéristiques essentielles du commentaire sur YouTube est qu'il peut être produit anonymement. Le public du site est donc difficile à connaître et identifier.". Pour l'identifier malgré tout, elle utilise le modèle d'analyse linguistique de Du Bois qu'elle adapte au format YouTube. Celui-ci se traduit par quatre "positionnements" des auteurs des commentaires¹⁸⁶.

Le premier positionnement est celui de "l'évaluation", ou l'attribution par l'utilisateur de certaines qualités à la fois à la vidéo et à lui-même qui se positionne par rapport à elle. Le deuxième positionnement est celui de l'auto-positionnement que Du Bois définit comme l'invocation par l'utilisateur de ses valeurs socio-culturelles pour justifier son commentaire. Le troisième est "l'Alignement", soit "l'acte qui consiste à calibrer la relation entre deux positions, et par extension, entre les deux sujets qui prennent position. Autrement dit, il s'agit pour un sujet de se dire d'accord ou non avec un autre sujet.". Le quatrième positionnement que Célia Schneebeli ajoute aux trois positionnements de Du Bois est "l'invective". Elle décrit dans cette catégorie trois principaux comportements qui sont : Les "hater" : "Il s'agit d'utilisateurs qui postent un commentaire délibérément haineux, généralement peu argumenté et contenant le plus souvent des insultes"¹⁸⁷. Les "flamers" :

¹⁸⁴ Célia SCHNEEBELI, *Les modalités linguistiques du commentaire sur internet comme prise de position (« stance-taking ») : l'exemple des commentaires sur YouTube*, Université Libre de Bruxelles., Bruxelles, 2018. [vue en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01406715/document>

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ "Le modèle de Du Bois part du principe que l'un des enjeux principaux de l'interaction langagière est le positionnement, qu'il s'agisse pour l'énonciateur de se positionner, ou bien d'assigner une position à l'autre ou à l'objet du discours (...) Aux trois catégories de Du Bois doit être ajoutée une quatrième catégorie recoupant toutes les contributions de l'ordre de la provocation, de l'agression et / ou de l'insulte. L'appellation « invective » permet de rendre compte de leur objet commun. Bien sûr, ces quatre catégories n'englobent pas tous les commentaires postés sur la page de la vidéo. Il s'agit là des catégories ayant trait à la prise de position et au positionnement. Il y a bien d'autres catégories de commentaires qui pourraient être ajoutées mais qui ne participent pas du positionnement au sens où l'entend Du Bois." Ibid.

¹⁸⁷ "(...) Dans une étude dédiée au phénomène (Lange : 2007b), Patricia Lange tente de dresser une liste de critères définitoires permettant de les reconnaître :

- l'aspect non-constructif ou gratuit de la critique
- le rapport ténu avec l'objet commenté

"des internautes qui participent à une conversation dans l'unique but de créer de la controverse et, par la suite, de l'alimenter." et enfin les "trollers", ou Troll : "Ces derniers participent eux-aussi à une conversation dans l'unique but de créer du conflit, mais en utilisant généralement des arguments peu subtils et une argumentation délibérément grossière et exagérée. Ils sont en général vite détectés. La différence entre flamers et trollers est donc essentiellement de l'ordre du degré de subtilité, comme le note Bertrand Richet (2013 : 231)".

Cette liste n'est pas exhaustive¹⁸⁸, mais nous donne un point de départ pour aborder un essai de typologie des comportements royaliste et contre-révolutionnaire dans les commentaires YouTube. Pour procéder à leur identification, nous pouvons utiliser les catégories définies par Célia Schneebeli et dans le même temps mobiliser les différents items contre-révolutionnaires qui apparaîtraient dans ces commentaires et ces profils. Nous étudierons en particulier les commentaires des chaînes et vidéos royalistes vues précédemment, mais s'il le faut nous mobiliserons également d'autres contenus où les commentaires royalistes seraient susceptibles de côtoyer ceux d'autres utilisateurs.

Afin d'illustrer les positionnements dits "d'évaluation" définis précédemment nous pouvons prendre l'exemple des commentaires de la vidéo [L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc](#)¹⁸⁹ de chaîne SACR TV, qui comme nous l'avons vu dispose d'une communauté fidèle et présente à chaque vidéo. Parmi les commentaires d'utilisateurs royalistes l'on retrouve en premier lieu des termes neutres en idéologie que l'on retrouverait sur tout autre vidéo YouTube. "Excellent vidéo comme toujours"; "Magnifique vidéo", "Merveilleuse vidéo !", "Superbe travail, pensez à liker et à partager". On y trouve également des commentaires "Geek" parmi les utilisateurs qui auront reconnu les musiques utilisées en arrière-plan de la saga de jeux vidéo *The elder scroll* : "La musique de TES IV en arrière-plan :-)", "Ca me tue les musiques de Skyrim", "elder scroll bande son ^^ Oblivion ou morrowind ! Merci pour la vidéo". Ces commentaires rendent compte que les utilisateurs royalistes ne sont a priori pas différents des utilisateurs lambda de YouTube. Dans leurs messages se trouvent des références à la culture geek et au monde du jeu vidéo, et plus simplement au fonctionnement de référencement de YouTube via les "Like" et les "partages". Ce premier corpus de commentaires montre donc qu'au moins une partie de la communauté royaliste est intégrée aux normes et usages de la plateforme.

-
- le recours fréquent (mais pas nécessaire) à l'insulte
 - le recours à un langage violent et agressif

Ibid.

¹⁸⁸ Il y a bien d'autres catégories de commentaires qui pourraient être ajoutées mais qui ne participent pas du positionnement au sens où l'entend Du Bois. *Ibid.*

¹⁸⁹ SACR TV, *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*, *op. cit.*



CONQUERANT officiel il y a 1 mois

Quelle travail, que ce soit sur le fond tellement enrichissant que sur la forme vraiment bien travaillée tant qu'agréable à regarder, un grand merci.

La France brûle d'Espérance et nous pouvons sentir chaque jour l'horizon royale s'approcher.

"Notre jour viendra !" ✨

Moins

👍 25 🗨️ RÉPONDRE

Toutefois, au-delà de ces premières réactions d'autre positionnement font état d'une pratique plus spécifiquement royaliste : "vive dieu", "vive le roi", "vive le royaume de France" qui pourraient relever de "l'auto-positionnement" de Du Bois. Ces "cris de ralliement" font certes référence à la vidéo, mais renseignent surtout sur la revendication par l'utilisateur de sa propre fidélité aux enjeux royalistes et contre-révolutionnaires, ainsi qu'aux différentes composantes de celui-ci.

La devise "Notre jour viendra" est par exemple la devise du Groupe d'Action Royaliste à l'origine de la chaîne SACR TV. Dans l'exemple ci-contre extrait des commentaires de la vidéo : [Chœur Montjoie Saint-Denis • Claquez Bannières !](#)¹⁹⁰, on peut lire un cri de ralliement royaliste générique "VIVE LE ROY" mais aussi la devise vendéenne: "Dieu et le Roi" qui fut la devise de l'Armée catholique et royale de Vendée de 1793 à 1800. La devise "Travail Famille Patrie" fut quant à elle la devise du gouvernement de Vichy collaborationniste et d'extrême droite pendant la seconde guerre mondiale qui avait intégré plusieurs cadres de l'Action Française. La devise "Deus vult!" (Deus lo Vult = Dieu le veut !) est quant à elle une devise chrétienne, cri de guerre pendant la première croisade et symbole de l'extrême droite et des courants catholiques intégristes. Au-delà d'une culture Geek et des usages de la plateforme, il s'observe donc également une culture historique cette fois, ainsi que l'expression d'une tradition du combat contre-révolutionnaire.

Une question qui se pose à nous face à ces cris de ralliement est toutefois le degré d'honnêteté de ceux qui les prononcent. La devise *Deus lo vult* par exemple est également



Pierre-Charles Gallee il y a 8 mois

VIVE LA FRANCE !
VIVE DIEU !
ET VIVE LE ROY !

👍 25 🗨️ RÉPONDRE



Claire Mabille il y a 1 an

Vive LE ROY
Travail Famille Patrie
Vive LA FRANCE

👍 46 🗨️ RÉPONDRE



Bruno Duteil il y a 2 ans

Travail, Famille, Patrie !!

👍 81 🗨️ RÉPONDRE

▼ Afficher les 9 réponses



G DR il y a 2 ans

Deus vult!

👍 79 🗨️ RÉPONDRE

▼ Afficher la réponse



Fred Fred il y a 1 an

Dieu et le Roi !!!

👍 69 🗨️ RÉPONDRE

▼ Afficher la réponse

¹⁹⁰ CHOEUR MONTJOIE SAINT DENIS, *Chœur Montjoie Saint-Denis • Claquez Bannières !*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=98all2-U1EY>



Vesper il y a 2 ans

Que la France soit grande et surtout que l'Allemand soit notre langue officielle! Je vous rejoint les gars, soyez forts!

RÉPONDRE



Hisarre il y a 7 ans

Je ne pensais pas qu'il restait des monarchistes en France ! Comme quoi...

RÉPONDRE



Lucas Stg il y a 1 mois

J'aimerais savoir on dit roy ou roi

1 RÉPONDRE

Les profils des utilisateurs ne peuvent néanmoins pas être rangés simplement entre "royaliste" et "non-royaliste", ou "Contre-Révolutionnaire" et "Révolutionnaire". Les profils même des royalistes méritent en soit d'être nuancés tant ils sont divers. Parmi les commentaires de la vidéo *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*¹⁹², nous pouvons par exemple citer l'utilisateur "letankistegaming 83" qui invoque la France, le christ et le roi dans son commentaire et arbore en image de profil le drapeau Vendéen. Sur sa chaîne sont visibles plusieurs playlists enregistrée parmi lesquelles "Gilets jaunes" ou "KKK" ainsi que des abonnements à des chaînes adepte de la polémique comme "Raptor Dissident". Inversement et dans une posture radicalement différente, l'utilisateur "Vic" rend quant à lui publiques plusieurs playlists de musique baroque et médiévale, de Lully et Rameau à Guillaume de Machaut, traduisant un intérêt pour la culture moderne et médiévale sans pour autant trahir à aucun moment son adhésion à de quelconques posture politique ou idéologique¹⁹³. Un troisième exemple, "frère Vincent-Marie"¹⁹⁴, ne rend visible quant à lui que ses abonnements parmi lesquels on retrouve néanmoins les chœurs Montjoie Saint Denis,

¹⁹² SACR TV, *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*, op. cit.

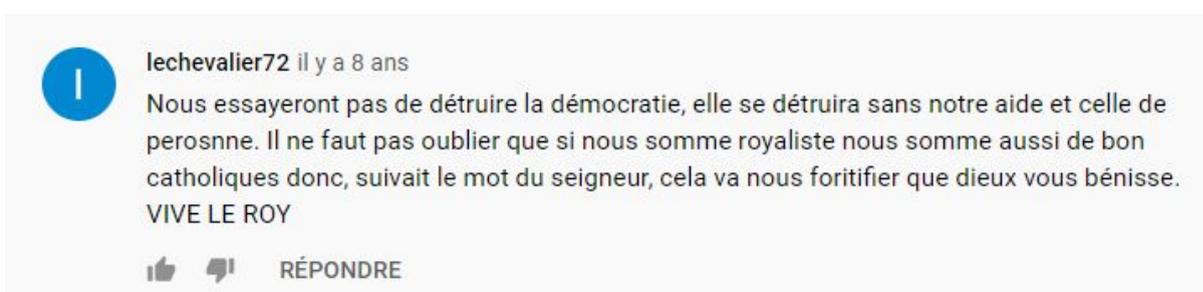
¹⁹³ Vic - YouTube, https://www.youtube.com/channel/UCeTox9CKvPby0o_1Gj_9X7g/playlists, consulté le 30 juin 2020.

¹⁹⁴ Frère Vincent-Marie - YouTube, <https://www.youtube.com/channel/UCsinvdPN9j3kQApSizyq8yg>, consulté le 30 juin 2020.

de musique donc, mais également la chaîne de Jean-Jacques Crèvecoeur, complotiste anti vaccination et "Gourou" Belge exilé au Québec¹⁹⁵.

Ces observations nous prouvent ainsi que la communauté royaliste est multiforme. Elle peut être politisée comme "letankistegaming 83" ou plus simplement intéressée et sensible aux sujets historiques qui renvoient à l'ancien régime tel que "Vic". L'utilisateur "Frère Vincent-Marie" nous montre que les deux postures ne sont pas incompatibles, mais qu'elles n'ont pas lieu non plus d'être systématiques. D'une manière générale les commentaires positifs postés sous une vidéo royaliste renvoient à différents degrés de sympathie, du simple attrait pour la période historique au militantisme actif pour la restauration monarchique, sans pour autant que les utilisateurs soient d'accord sur la meilleure façon d'y parvenir.

Ainsi, on trouve également représentés les différents items contre-révolutionnaires. Certains sujets comme la religion fédèrent autour d'eux. L'on trouve alors des discussions autour des thèmes communs tel que le rapatriement de l'anneau de Jeanne d'Arc par Philippe de Villiers ou encore les manifestations des gilets jaunes. Dessous la vidéo : [La Royauté renaîtra](#) mise en ligne en 2010 par Lys Ardent¹⁹⁶, nous voyons plusieurs courants de pensée contre-révolutionnaires s'exprimer et débattre entre eux. D'abord des providentialistes, lointains héritiers de la pensée de Joseph de Maistre et qui s'en remettent à Dieu pour que la république s'effondre sur elle-même (ci-dessous : lechevalier72). Au contraire des partisans de Charles Maurras et du coup de force contre la République, plus radicaux (ci-dessous : PVD94). sont également représentés les différents courants monarchistes : Orléaniste, Légitimiste, mais aussi Bonapartiste, jusque-là très éloigné de la sphère contre-révolutionnaire.



¹⁹⁵ Johanne MONTAY, *Coronavirus : comment fonctionne la théorie du complot du belge Jean-Jacques Crèvecoeur ?*, https://www.rtb.be/info/dossier/fact-checking-covid-19/detail_coronavirus-comment-fonctionne-la-theorie-du-complot-du-belge-jean-jacques-crevecoeur?id=10493592, consulté le 30 juin 2020.

¹⁹⁶ LYS ARDENT, *La Royauté renaîtra !*, YouTube, 2010. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=RPdcx9MjFz0>



PVDM94 il y a 6 ans

Je pense qu'il faut aller se battre sur les sites républicains Abattre la gueuse doit être notre combat. Nous ne sommes, certes pas nombreux, mais combien y avait-il de républicains le 4 mai 1789 ? Et si l'on a pu guillotiner un Roi légitime, pourquoi ne pas faire de même avec un "président" illégitime ? Le tyrannicide est admis, depuis la fameuse réplique du boucher Clemenceau, non ?

Moins

  RÉPONDRE



ROUSSEL Danielle il y a 7 ans

VIVE LA MONARCHIE ! LOUIS XX A REIMS ! VIVE LE ROI !

 2  RÉPONDRE



Zynyd54 il y a 8 ans

Je préfère de loin une France impérialiste comme au temps de Napoléon qu'à un retour à la monarchie, C'est pour moi à ce moment-là que le sentiment d'unité et de patriotisme était le plus fort.

  RÉPONDRE

Ainsi, l'espace commentaire devient un lieu où les différentes factions royalistes discutent et échangent sur le sens à donner à leur combat. Lorsqu'il s'agit de résoudre la querelle entre Orléans et Légitimistes nous remarquons que les comportements d'injures, notamment les trolls, fonctionnent aussi entre royalistes au carrefour de "l'injure" et de "l'auto-positionnement". Loin d'être unifiée, la communauté royaliste trouve ainsi dans l'espace commentaire l'endroit où régler les différences qui opposent ses différentes obédiences.



Pour autant, les commentaires ne sauraient non plus être réduits à un espace de conflit. S'y jouent également des logiques de collaboration entre internautes via notamment le partage de liens et de contenus. Nous avons cité précédemment le cas des réseaux pédophiles démantelés en 2019 par YouTube qui utilisaient les espaces commentaires de certaines vidéos pour se retrouver, s'identifier, et s'échanger des liens vers des vidéos et des playlists non référencées. Des phénomènes similaires de contournement sont observables à l'échelle de la communauté royaliste, notamment pour ce qui concerne les documents les plus sensibles. L'exemple suivant est particulièrement représentatif de ce type de pratique : Sur une première vidéo des chœurs Montjoie Saint Denis¹⁹⁷, un utilisateur, Alain Charles LEROY partage le lien vers la vidéo d'un autre utilisateur "*L'Aigle Occitan*". Arrivée sur celle-ci, l'en-tête "chant militaire nationaliste" apparaît et propose comme description : "*Vidéo originale provenant de la chaîne YT "National Social & Radical" (aujourd'hui supprimée)*". Entre ma capture des images ci-dessous et l'écriture de ces lignes, la vidéo a de nouveau été supprimée. (<https://www.youtube.com/watch?v=6MCLBUqtN0Y>). Il y a fort à parier, pourtant, qu'elle a entre-temps été une nouvelle fois mise en ligne sur une énième chaîne, et qu'à défaut de pouvoir user des algorithmes et des recommandations de YouTube pour la retrouver, ce sont des utilisateurs tel que Alain Charles LEROY qui se chargent de ramener à elle son public.



¹⁹⁷ CHOEUR MONTJOIE SAINT DENIS, *Chœur Montjoie Saint-Denis • La Catholique*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=rc-tAVacg4I>



Les Chacals, chant militaire nationaliste

65 286 vues • 2 févr. 2018

812 30 PARTAGER ENREGISTRER ...



L'Aigle Occitan
1,73 k abonnés

S'ABONNER

Vidéo originale provenant de la chaîne YT « National Social & Radical » (aujourd'hui supprimée).

L'adaptation de ce chant en français date vraisemblablement de la guerre d'Algérie. Les paroles originales furent écrites en 1855 par Heinrich von Reders tandis que Fritz Sotke en composa la musique à l'issue de la Grande Guerre en 1919, air rappelant les chants des lansquenets « Wir sind der Geyers schwarze Haufen ». Ce chant allemand évoque les combats de Florian Geyer, chevalier germanique partisan de Luther, qui s'engagea comme lansquenet auprès de divers nobles avant de prendre la tête des paysans insurgés contre les princes lors de la Guerre des paysans (1524-1526).

Le sujet de l'adaptation française n'a pas de rapport direct avec l'épopée de Florian Geyer. Il existe de ce chant deux versions dans la langue de Molière, celle présentée ici est communément chantée au sein des groupes militaires traditionalistes.

Catégorie [People et blogs](#)

MOINS

Les quelques exemples que nous avons cités nous permettent ainsi de conclure deux choses : **Premièrement, l'espace des commentaires sur YouTube ne se résume pas seulement à commenter des vidéos. Les processus de positionnement par rapport à l'objet de la vidéo donnent lieu à l'affirmation par les utilisateurs de leur sensibilité royaliste et de leur idéologie contre-révolutionnaire.** Cela conduit à l'identification d'une communauté virtuelle qui s'identifie, se compose, et interagit dans l'espace commentaire. La seconde conclusion toutefois, est le phénomène de "chambre d'écho" qui s'opère au sein de ces

vidéos mal référencées. De fait, ce sont essentiellement des utilisateurs initiés et partageant déjà, à différents degrés les codes du royalisme qui se **retrouver** dans nos précédents exemples, ce malgré quelques trollers flamers et haters arrivés là par hasard. Le dernier point qu'il nous reste à voir est donc le comportement de ces utilisateurs royalistes hors des contenus spécifiquement royalistes. Plus largement, la question se pose, donc, de la place du discours royaliste et contre-révolutionnaire sur YouTube ?

3. La Révolution en discussion ?

Révolution et Contre-Révolution sont liés, nous l'avons vu au commencement de notre exposé. Tous les items qui composent l'idéologie Contre-Révolutionnaire, les événements auxquels ils se rattachent, les mouvements qui en ont découlé ont toujours eu en commun l'opposition frontale et radicale aux idées Révolutionnaires. Que celles-ci s'incarnent dans la monarchie libérale des Orléans ou dans la IIIe, IVe ou Ve République, il s'est toujours agi de la Révolution qu'il fallait combattre. De ce point de vue, nous ne pouvons donc pas aborder les discours de la Contre-Révolution sans aborder, à présent, les discours sur la Révolution. Nous aborderons ceux-ci sous deux angles : En premier lieu, celui de l'historiographie universitaire et de sa fracture entre "Jacobins" et "Libéraux" à la veille du bicentenaire. En second lieu, celui de l'évolution des formes de l'enseignement de la Révolution à l'école primaire et secondaire depuis les années 1990 à aujourd'hui. De cette façon, nous réaliserons un bref état des lieux et l'historiographie de la Révolution à l'ère d'internet, de sorte à aborder ensuite l'angle par lequel les contre-révolutionnaires, au moyen des commentaires de YouTube propagent leur analyse idéologique de l'histoire aux moyens desquels ils parviennent à convaincre, ou non, les internautes.

En préambule et pour ce qui est de l'historiographie sur la Révolution française, nous pouvons citer l'Historien Guy Lemarchand qui formalise en 2005 un essai d'un bilan historiographique sur les différents courants qui influent l'étude de révolution¹⁹⁸. En réalisant cela, il fait suite à des articles similaires réalisés par les historiens Michel Vovelle en 1988¹⁹⁹ et Marc Bordeleau en 1999²⁰⁰ sur le même principe, mais qui abordaient quant à eux la question des divergences idéologiques qui divisaient les historiens sur l'étude de la Révolution au moment du bicentenaire.

Marc Bordeleau dresse ainsi le contexte de cet affrontement : *"Au début des années 1970, éclatait en France une polémique autour de la Révolution française. Cette controverse prit la tournure d'une lutte personnalisée entre deux historiens de la Révolution française,*

¹⁹⁸ Guy LEMARCHAND, « À propos des révoltes et révolutions de la fin du XVIIIe siècle. Essai d'un bilan historiographique », *Annales historiques de la Révolution française*, 340, 2005, p. 145-174. [vue en ligne] <https://journals.openedition.org/ahrf/2236#tocto1n4>

¹⁹⁹ M. VOVELLE, « L'historiographie de la Révolution Française à la veille du bicentenaire. », art. cit.

²⁰⁰ Marc BORDELEAU, « Histoire et idéologie : autour de la Révolution française, le débat entre Albert Soboul et François Furet », *Bulletin d'histoire politique*, 8-1, 1999, p.210-222. [vue en ligne] <https://www.erudit.org/en/journals/bhp/1999-v8-n1-bhp04643/1060401ar.pdf>

Albert Soboul et François Furet." ²⁰¹. Albert Soboul était membre du Parti communiste français et titulaire de la Chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne ²⁰². François Furet avait quant à lui quitté le PCF et dirigeait la section Histoire de l'EHESS alors "rivale de la Sorbonne" précise Marc Bordeleau. "Leur participation commune à l'idéologie communiste, pour Soboul toujours actuelle au moment de la polémique et pour Furet, chose du passé, n'est pas innocente. Ce fut un élément important de cette controverse. Il y avait bien un enjeu intellectuel - il s'agissait de «comprendre» ou «penser» la Révolution - mais sur le fond ce débat était fortement idéologique et tournait autour du communisme et de l'idée de la révolution comme moyen de changement de la société. Idée qui obsède Furet, le conduisant à exorciser son passé communiste, comme nous le constatons par la publication en 1995 du *Passé d'une illusion*. (...) Avec le recul, nous constatons que les attaques de Furet à l'égard de Soboul étaient davantage d'ordre idéologique que scientifique, ce qui devrait nous faire réfléchir sur la valeur réelle de son travail d'historien et sur l'ostracisme qu'il fit subir à Soboul." ²⁰³.

En 2005, Guy Lemarchand revient sur les trois principaux courants intellectuels qui questionnent la Révolution, et restituent ainsi Furet et Soboul dans le temps long. Albert Soboul incarne selon lui l'école républicaine et démocrate particulièrement influencée par le Marxisme, et qui voit la Révolution comme une manifestation de la lutte des classes, où la bourgeoisie aidée des classes populaires renverse la noblesse ²⁰⁴. François Furet incarnerait quant à lui l'héritage de l'Orléanisme, libéral et conservateur, qui voit dans l'irruption des masses populaires les raisons de l'échec de la monarchie parlementaire, et les violences qui en ont résulté ²⁰⁵. Ces deux approches qui mobilisent chacune des sources et des méthodes

²⁰¹ *ibid.*

²⁰² *ibid.*

²⁰³ *ibid.*

²⁰⁴ Dénommé par ceux qui s'y opposent comme « jacobin » ou « marxiste », mais plutôt républicain démocrate, il vient de L. Blanc en passant par Jaurès pour arriver à G. Lefebvre et comporte des historiens qui se réclament effectivement du marxisme comme hier A. Soboul, aujourd'hui M. Vovelle ou C. Mazauric, mais également beaucoup d'autres qui refusent toute étiquette. Majoritaire aujourd'hui, influencée par les *Annales* et E. Labrousse, cette orientation marque une préférence pour les études de terrain fréquemment quantitatives et a investi plus récemment le champ culturel avec M. Vovelle, en s'écartant d'une histoire des idées purement intellectuelle. S'y manifeste une reconnaissance du poids de l'économie et de la démographie et du rôle des choix de classe, même si ceux-ci ne sont pas nécessairement appelés en ces termes. Guy LEMARCHAND, « À propos des révoltes et révolutions de la fin du XVIIIe siècle. Essai d'un bilan historiographique », op. cit.

²⁰⁵ Deuxième courant d'interprétation, venu de l'Orléanisme et de Thiers, libéral conservateur, rajeuni par F. Furet et prédominant dans les années 1980 : il demeure actif et on le trouve principalement dans les deux livres dirigés par J.-P. Poussou. (...). Trois traits principaux paraissent le caractériser : le refus proclamé à propos des origines de la Révolution, mais cela déborde la question, de distinguer causes profondes et causes immédiates, position qui est en réalité un refus d'envisager ces causes profondes et le caractère contradictoire des structures en place. Deuxième affirmation : le primat du politique, mais sans nier la possible action dessus des autres instances du tout social. Le dernier trait

différentes composent les principales écoles de pensée Révolutionnaire au sein du milieu universitaire. A la marge de celles-ci se profile néanmoins un troisième groupe historique : "Très minoritaire" explique Guy Lemarchand" *le courant d'origine légitimiste, ultra conservateur, autrefois de teinture royaliste, qui s'est fixé sur son terrain de prédilection dans les années 1980 : le "génocide" de la Vendée.*"²⁰⁶.

Michel Vovelle, qui fut le disciple d'Albert Soboul, apporte en 1988 une explication quant à la résurgence de ce troisième groupe Contre-Révolutionnaire. *"On ne saurait plus désormais parler aujourd'hui d'une lecture hégémonique en ce domaine, marqué par une explosion tous azimuts, et c'est sans doute un bien. Reste que cette historiographie trahit aussi son désarroi, entre les scrupules d'une historiographie "jacobine" qui reprend lentement confiance après avoir été la cible de toutes les attaques, le malaise d'une historiographie "révisionniste" qui a peut-être épuisé sa nouveauté saine provocatrice, et se trouve confrontée au réemploi, vulgarisé et travesti par une troisième école, que nous dirons de "l'anathème", d'idées forces lancées hier sur les "dérives" inévitables de la Révolution. Quant à ce troisième groupe, si sa place sur le plan scientifique n'est pas grande -- disqualifié par un recours à la polémique qui lui enlève sa crédibilité -- il n'en bat pas moins l'estrade avec assurance, pour quelques temps.*"²⁰⁷

C'est donc dans cette "explosion tout-azimut" de l'historiographie Révolutionnaire que selon Michel Vovelle l'idéologie de l'anathème, c'est à dire de la Contre-Révolution, a saisi l'occasion de réinvestir le champs médiatiques et scientifiques. N'ayant plus face à elle un camp uni et sûr de lui, mais différentes obédiences divisées sur l'entrée du peuple en

est la minoration, sans aller jusqu'à l'élimination, du rôle des interventions des catégories populaires dans le champ des décisions politiques, voire culturelles. Ibid.

²⁰⁶ Très minoritaire apparaît maintenant le courant d'origine légitimiste, ultra conservateur, autrefois de teinture royaliste, qui s'est fixé sur son terrain de prédilection dans les années 1980 : le « génocide » de la Vendée. On en retrouve des éléments dans le chapitre rédigé par A. Gérard (Poussou 2). L'auteur n'en est évidemment plus à la vision idyllique du régime seigneurial de la province selon les Mémoires de la marquise de La Rochejacquelin, et il note lui aussi que les paysans de la province ont d'abord été favorables à la Révolution. Toutefois, selon lui et sans donner les preuves de l'affirmation, la Vendée aurait été non seulement une révolte de grande étendue, mais également un instrument entre les mains des Montagnards dans leur lutte contre les Girondins avant le 2 juin 1793. Ils se seraient abstenus de pousser la Convention à ordonner une répression rapide, de façon à compromettre les Girondins alors dominants, ce qui a facilité l'expansion du soulèvement. Puis, maîtres du gouvernement, ils se seraient livrés à la fureur purificatrice qui les caractérisait. Seconde idée originale, les Vendéens ne sont pas tombés dans la barbarie de leurs adversaires : ils libéraient leurs prisonniers quand les Bleus les fusillaient. Quant aux généraux et dirigeants politiques qui ont commandé les ravages des « colonnes infernales » et les noyades de Nantes, A. Gérard dégage Tureau d'une partie de ses responsabilités afin de charger le Comité de salut public et Carrier, émanation des Jacobins qui serait « l'archétype des révolutionnaires professionnels ». Il reprend ainsi sans distance critique le discours des thermidoriens à la recherche de boucs-émissaires afin de faire oublier leur propre orientation avant la chute de Robespierre, et de se débarrasser d'une partie des Montagnards devenus encombrants. *Ibids.*

²⁰⁷ M. VOVELLE, « L'historiographie de la Révolution Française à la veille du bicentenaire. », art. cit.

politique et de sa responsabilité dans la violence, les items Contre-Révolutionnaires ont ainsi pu ressurgir et être formalisés. Le cas le plus notable que cite Guy Lemarchand est celui du "Génocide" de la Vendée, concept qui n'existait pas au XIXe siècle ni dans les discours de l'Action Française, mais qui, au tournant des deux guerres mondiales, fait son entrée dans le vocabulaire politique et des sciences sociales, notamment des suites de la Shoah. Pour les Contre-révolutionnaires donc, le discours de François Furet qui assimile la révolution populaire à la matrice des états totalitaires est une aubaine pour infliger à la république l'accusation de Génocide, alors portée à l'encontre des régimes fascistes dans lesquels les contre-révolutionnaires antisémites de l'Action Française s'étaient compromis.

Ce premier point dresse ainsi le contexte intellectuel qui est encore, dans une certaine mesure, aujourd'hui le nôtre pour ce qu'il s'agit de l'historiographie de la Révolution française en milieu universitaire. Dans un second temps néanmoins, il paraît intéressant de questionner ce qu'il en est plus largement au sein de la société, à partir notamment des programmes scolaires des années 90 et du début des années 2000. Comme en rendent compte les intervenants à la conférence de David Doucet et Dominique Albertini pour la fondation Jean-Jaurès²⁰⁸, du collège au lycée ainsi qu'en première année d'université, les enseignants sont de plus en plus confrontés aux fausses informations et aux discours révisionnistes qui fleurissent sur le web. Aborder, donc, ce qu'il en est de l'enseignement de la Révolution à l'école semble être une étape nécessaire pour saisir les moyens à la disposition des internautes pour se prémunir de la propagande Contre-Révolutionnaire.

Plusieurs témoignages d'enseignants sont recueillis dans l'article *Enseigner la révolution française au début du XXIe siècle* paru en 2012 et qui retranscrit un débat ayant eu lieu le 11 mars 2011 à Ivry à l'initiative de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie et de la Société des Etudes Robespierriennes²⁰⁹. Marc Deleplace, enseignant à l'Université de Paris Sorbonne introduit les trois finalités attendues par l'enseignement de la Révolution au primaire et au secondaire. Premièrement finalité scolaire, au sens disciplinaire, de l'analyse de l'histoire. Finalité culturelle ensuite, et enfin finalité civique. *"De ces trois finalités, la première" dit-il "me semble aujourd'hui la plus susceptible de revenir au premier plan, alors que les programmes de 1995, notamment pour le lycée, ouvraient davantage à une instrumentalisation de l'histoire de la Révolution à des*

²⁰⁸ FONDATION JEAN-JAURÈS, *La fachosphère ou comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, op. cit.

²⁰⁹ MARC DELEPLACE, Laurence DE COCK, Jean-Pierre JESSENNE, Oli-vier GRENOUILLEAU, Valérie SOTTOCASA et Corinne TALON, « Enseigner la révolution française au début du xxi siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 368, 2012, p. 163-182. [vue en ligne] <https://journals.openedition.org/ahrf/12327>

*fins civiques*²¹⁰. Cette instrumentalisation de l'histoire plaçait au premier plan, donc, non pas la dimension disciplinaire et historique, mais la dimension civique au travers de ce qu'il décrit comme *"la relation établie potentiellement sans épaisseur historique entre cette Déclaration et les valeurs et principes de la République actuelle, [qui] en étaient sans doute l'exemple le plus manifeste."*²¹¹. Ce qu'il qualifie de *"moment patrimonial"*²¹², il le nuance toutefois en montrant que *"Ces trois aspects, également constitutifs du récit scolaire initial, entendons celui des manuels scolaires de la IIIe République, n'ont jamais déserté l'enseignement de la Révolution. Ainsi des programmes du collège de 1985 et 1995 qui, bien que d'inspiration fort différente à d'autres égards, partagent l'idée que l'histoire de la Révolution ne peut faire l'économie du récit des principaux événements et de la présentation des principaux acteurs. Ces mêmes programmes traçaient également une perspective achevant dans la IIIe République l'histoire de la Révolution, perspective plus accentuée en 1995 au demeurant. Le programme de 2008, en dehors de certaines inflexions, conserve ces lignes structurantes, aussi bien dans l'approche de l'événement Révolution que dans l'articulation entre Révolution et République, entre Révolution et France contemporaine."*²¹³.

Le fond de l'enseignement de la Révolution revêt donc cette dimension civique qui fait en même temps la spécificité de ce sujet dans les programmes scolaires. *"La Révolution française est, dans la scolarité actuelle, le premier événement historique donnant lieu à une possibilité d'étude de nature à permettre à l'élève de prendre conscience de la complexité d'un tel événement"*²¹⁴, explique encore Marc Delaplace.

Pour ce qui est de la forme de cet enseignement, ensuite, nous pouvons citer le commentaire de Laurence de Cock, professeure agrégée au lycée Joliot Curie de Nanterre qui revient sur l'abandon du principe chronologique qui prévalait dans les années 1980 pour un principe de "zoom" sur certaine période et date clé. Olivier Grenouilleau ancien professeur à Sciences Po Paris et inspecteur général de l'Éducation nationale décrit quant à lui les trois principaux événements mis en valeur par cette forme "narrative" de l'enseignement de l'histoire. *Trois de ces événements sont ainsi mis en valeur dans les programmes de quatrième, tous, on le remarquera, antérieurs à 1793 : La prise de la*

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² *"même durant ce « moment patrimonial », selon l'expression de Patrick Garcia, moment dont nous sortons aujourd'hui, la Révolution n'a cessé de questionner comme objet d'histoire. C'est à ce point que se retrouve la question de ce qui a historiquement légitimé la Révolution comme objet d'étude dans l'enseignement, à savoir son identification à la fondation républicaine, son positionnement comme moment inaugural de l'histoire de la France contemporaine, et la place du récit, révolutionnaire en l'occurrence, comme expression privilégiée de la discipline histoire."* *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ *Ibid.*

*Bastille, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la proclamation de la République.*²¹⁵. Cette approche événementielle qui propose d'approfondir certains événements plutôt que d'autre conduit nécessairement à de profondes lacunes, que le temps alloué à l'enseignement de la Révolution ne peut permettre de combler. Ainsi pour Valérie Sottocasa, maître de conférences à l'Université de Toulouse II, seule l'université permet en définitive d'assurer un traitement historique la révolution. Pour Corinne Talon, professeure de collège dans l'Académie de Créteil, l'approche civique atteint elle aussi ses limites au moyen de l'enseignement de la Révolution : *"Il apparaît en effet aujourd'hui une remise en cause de cette cohésion et un rejet des valeurs républicaines. Il s'agit donc de recréer du lien, qui d'après certains, se distend entre les individus."*

Sans qu'il soit question d'attribuer à l'enseignement de la Révolution la recrudescence des contenus Contre-Révolutionnaires, il paraît néanmoins intéressant de mettre en perspective, d'une part le contexte historiographique dans lequel se trouve aujourd'hui la Révolution, et de l'autre la nature de l'enseignement de celle-ci, avec les arguments et les formes de discours des Contre-révolutionnaires. David Doucet et Dominique Albertini expliquaient en effet que l'une des forces des mouvement d'extrême droite était *"de n'avoir aucun scrupule"* et de se doter d'une vision radicale et cohérente du monde²¹⁶. Les deux journalistes dressaient cette hypothèse au sujet de l'effondrement de la gauche tiraillée en son sein face au Front National, certaine du monde qu'elle cherche à mettre en place.

La division de l'historiographie Révolutionnaire à la faveur de laquelle l'historiographie contre-révolutionnaire est réapparue semble convenir à cette analyse. Celle-ci, battue en brèche à l'université, accueillie un temps sur les plateaux télé et radio s'est ensuite approprié internet à la suite de l'extrême droite. La forme de leur discours n'est pourtant pas sans rappeler non plus les "zoom" thématiques des programmes du secondaire. A défaut de la prise de la Bastille ou de la déclaration des droits de l'Homme, les Contre-révolutionnaires choisissent la guerre de Vendée ou la mort du Roi. Pas plus que les programmes scolaires qu'ils dénoncent, les Contre-révolutionnaires ne renouent avec une approche chronologique des événements. Tout au contraire, ils se focalisent eux aussi sur certains items à la faveur d'une historiographie contre-révolutionnaire abondante sur le sujet, et d'autre part sur la marginalisation, voire l'abandon de ces thèmes par l'enseignement public, et leur méconnaissance du grand public.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ FONDATION JEAN-JAURÈS, *La fachosphère ou comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, op. cit.

* * *

Le temps nous manque, hélas, pour confronter cette dernière théorie à la réalité des commentaires. L'existence d'une communauté "Républicaine", "Bonapartiste", "Communiste", "Anarchiste" etc. pourrait être démontrée par les mêmes moyens qui nous ont fait étudier la communauté "royaliste". Alors, dans un terrain aussi vaste que l'est celui de la Révolution, nous pourrions les voir s'affronter dans un simulacre de bataille rangée, de règlemente de comptes politiques ou de jeux de rôle historiques. Nous verrions là encore toute l'originalité dont est capable internet dans l'art de propager ou de discréditer un discours, de contournement des règles de la plateforme, et des moyens que peuvent déployer les communautés virtuelles lorsqu'elles se mettent en branle. De cette confrontation de tant de point de vue, qui nous demanderait hélas (au moins) un second mémoire pour les développer, nous serions alors à même d'esquisser, au-delà des règlements de comptes et des injures, le débat passionné et sans tabou d'une vision de l'histoire radicalement contradictoire.

* * *

Conclusion :

Nous avons vu que le "camp" Contre-révolutionnaire était né dans la tourmente de 1789-93. Depuis 1815, nous avons vu ensuite sa lente décline l'ayant conduit au XIXe siècle à disparaître du champ politique puis au XXe siècle à se confondre avec les idéologies les plus radicales, dans le vain espoir d'affaiblir le régime républicain honni. Déçu par le comte de Chambord, par Philippe Pétain, puis par les deux comtes de Paris, la Restauration tant attendue n'aura jamais eu lieu. A chaque génération, les royalistes se sont divisés de plus en plus au point que les derniers auteurs du XXe siècle, tel que Patrick Louis, comparait le royalisme à un stade proche de la décomposition.

Pourtant, nous avons vu que dans le sillage du web 2.0, les royalistes comme l'extrême droite avaient pu s'approprier les nouvelles technologies du web et occuper très précocement ce nouvel espace qui ne cesse encore aujourd'hui de gagner en importance. Adaptés aux règles, aux limites, aux normes et aux usages de cette nouvelle plateforme, nous avons vu qu'ils parviennent à élaborer des stratégies qui rencontrent un certain succès. Loin de disparaître donc, les royalistes paraissent se détourner des groupes traditionnels tel que l'Action Française, chaîne prolifique mais au résultat irrégulier, au profit de nouvelles organisations comme le Groupe d'Action Royaliste représenté sur YouTube par SACR TV. Ces nouveaux discours s'accompagnent alors de nouvelles pratiques ancrées dans la modernité, et qui fédèrent autour d'elles les bases d'une nouvelle communauté sur les anciens items hérité des siècles passés.

Cette communauté enfin, nous avons vu qu'elle fait des commentaires un lieu de débat et d'échange où se structurent une communauté et des opinions. Les vidéos de propagande du GAR dotent alors les militants d'éléments doctrinaux, de citations, de devises qu'ils diffusent sur des contenus de plus en plus divers, et notamment musicaux. Lentement, les contre-révolutionnaires quittent leurs "chambre d'écho" et gagnent le reste de la plateforme, où des internautes curieux d'histoire, sensibles à l'ancien régime, à la religion, la patrie, ou simplement la culture de leur région, reçoivent comme récit historique une approche idéologique de l'histoire et de la société. Certes, le temps et les moyens nous ont hélas manqué pour mener plus loin l'analyse de cette diffusion du discours royaliste hors de leurs propres contenus. Néanmoins, nous sommes parvenus à en préparer le terrain, tout au long de notre analyse, à force de déconstruire et comprendre les moyens par lesquels un discours, d'abord, puis une communauté, se crée et s'organise sur YouTube. Enfin, nous

avons vu que les chercheurs eux même sont divisés, parfois sur des questions de méthode ou d'approche, parfois sur des questions d'ordre idéologique et politique, qui mettent alors en exergue le rôle politique et social de l'histoire dans nos sociétés.

Ainsi pouvons-nous revenir, en guise d'ultime conclusion, sur les conséquences à envisager de l'existence de ces discours Contre-Révolutionnaires sur YouTube. Certes, internet est un espace d'échange souvent virulent, où les scrupules et les manières n'ont que rarement leur place. Nous avons vu que c'est également un espace qui a ses codes et ses usages au travers desquels certaines formes de discours historiques peuvent être produits. Alors, plutôt que de condamner à *l'anathème* ces courants de pensée marginaux et radicaux, comme le suggérait Michel Vovelle en 1988, leur résurgence sur YouTube pourrait au contraire être l'occasion de les confronter une bonne fois pour toute. Si un tel discours parvient à être produit dans le contournement des signalements et de la censure. Alors d'autres vidéastes amateurs tel ceux que nous avons cité en introduction pourraient en faire autant. L'utilisateur, témoin à force de lecture et de visionnement des opinions des uns et des autres serait alors à même de les critiquer. Tant à la fois les limites du caractère civique de l'enseignement de la Révolution que les exagérations providentialistes de l'idéologie Contre-Révolutionnaire. Ainsi, de cette confrontation des regards sur l'histoire, les internautes attentifs pourraient par eux même se prémunir des biais complexe de chaque historiographie et ainsi arriver à une lecture critique et amateur de l'histoire.

Bibliographie :

Royalisme et Contre-Révolution

- Sur la Contre-Révolution

- Ran Halévi, « La contre Révolution », *Histoire, économie & société*, 10-1, 1991, p. 29-32.
- Patrick Louis, *Histoire des royalistes, de la Libération à nos jours*, Jacques Grancher., Paris, 1994.
- Jean-Clément Martin, *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011.
 - Hélène Becquet, « Chambord, Henri Charles Marie Ferdinand Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, puis "Henri V", comte de », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.150-152
 - Caroline Blanc-Chopelin, « Apologétique contre-révolutionnaire », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.65-68
 - Paul Chopelin, « Clergé », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.177-179
 - Joël Félix, « Charles X », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.154-155
 - Joël Félix, « Louis XVI », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.348-351
 - Joël Félix, « Louis XVIII », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.351-352
 - Bernard Hours, « Contre-Révolution avant 1789 », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.195-202
 - Jean-Clément Martin, « Vendée (Guerre de) », *in Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.502-504

- Hilaire Multon, « Antisatanisme et Contre-Révolution », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.61-63
- Catherine Pomeyrols, « Action Française », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.29-32
- Catherine Pomeyrols, « Maurras, Charles », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.368-370
- Daniel Schönplflug, « Emigrés », in *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Perrin., Saint-Amand-Montrond, 2011, p.231-234
- René Rémond, *Les Droites en France*, Aubier., Paris, 1954.
- Gilles Richard, « I. Les droites au pouvoir de 1815 à 1870. Trois partis contre la République », in *Histoire des Droites en France, de 1815 à nos jours*, Perrin., Paris, 2017, p. 640.
- **Sur la Révolution :**
 - Marc Bordeleau, « Histoire et idéologie : autour de la Révolution française, le débat entre Albert Soboul et François Furet », *Bulletin d'histoire politique*, 8-1, 1999, p. 210-222.
 - Marc Deleplace, Laurence De Cock, Jean-Pierre Jessenne, Olivier Grenouilleau, Valérie Sottocasa et Corinne Talon, « Enseigner la révolution française au début du xxie siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 368, 2012, p. 163-182.
 - Guy Lemarchand, « À propos des révoltes et révolutions de la fin du XVIIIe siècle. Essai d'un bilan historiographique », *Annales historiques de la Révolution française*, 340, 2005, p. 145-174.
 - Michel Vovelle, « L'historiographie de la Révolution Française à la veille du bicentenaire. », *Annales historiques de la Révolution française*, 272-1, 1988, p. 113-126.
- **Sur la fachosphère :**
 - Dominique Albertini et David Doucet, *La Fachosphère, comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, Flammarion enquête., Paris, 2016.

- Alexandre Foatelli, « Fachosphère : l'extrême droite envahit le net », *La Revue des Médias*, 04/03/2019 [vue en ligne]
<https://larevuedesmedias.ina.fr/fachosphere-lextreme-droite-envahit-le-net>
- Fondation Jean-Jaurès, *La fachosphère ou comment l'extrême droite remporte la bataille du net : le débat*, YouTube, 2016. [vue en ligne]
https://www.youtube.com/watch?v=DI8ktLgMwNo&feature=emb_title
- France Culture, *La Fachosphère : comment l'extrême droite remporte la bataille du net*, 2016, [vue en ligne]
<https://www.franceculture.fr/oeuvre/la-fachosphere-comment-lextreme-droite-remporte-la-bataille-du-net>
- Caterina Froio, « Nous et les autres », *Reseaux*, n° 202-203-2, 2017, p. 39-78. [vue en ligne]
<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2017-2-page-39.htm>
- **Presse et autre :**
 - Jérôme Besnard, « Contrer la révolution », *Le Monde.fr*, 30/10/2012 [vue en ligne]
https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/10/30/contrer-la-revolution_1783142_3232.html
 - Jérôme Bouin, *Les monarchistes français entre sympathie et amertume*,
<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/04/21/01016-20110421ARTFIG00435-les-monarchistes-francais-entre-sympathie-et-amertume.php>, consulté le 30 juin 2020.
 - Olivier Mazerolle, « *Les Français ont un rapport ambigu avec la monarchie* », selon Mazerolle,
<https://www.rtl.fr/actu/politique/les-francais-ont-un-rapport-ambigu-avec-la-monarchie-selon-mazerolle-7793439818>, consulté le 30 juin 2020.
 - C à Vous, *Stéphane Bern, (très) jeune royaliste - C à vous - 22/09/2014*, YouTube, 2014. [vue en ligne]
<https://www.youtube.com/watch?v=RO14-YAqSLU>Figaro Live, *Monarchistes : quel héritage et quel avenir ?*, YouTube, 2019.
<https://www.youtube.com/watch?v=xluWaTqA5BA>

- RTL - On a tellement de choses à se dire, *Qui sont les royalistes en France en 2019 ?*, YouTube, 2020. [vue en ligne]
https://www.youtube.com/watch?v=JpNn4L_mkqY

YouTube et internet

- Site internet Royaliste :

- *Action Française*, <https://www.actionfrancaise.net/>, consulté le 30 juin 2020.
- *Groupe d'Action Royaliste | Notre jour viendra !*, <http://www.actionroyaliste.fr/>, consulté le 30 juin 2020.
 - Kadou, *Entretien avec Thibault Devienne, Gilet Jaune et Royaliste : | Groupe d'Action Royaliste*,
<https://www.actionroyaliste.fr/entretien-avec-thibault-devienne-gilet-jau-ne-et-royaliste/>, consulté le 30 juin 2020.
- *La Nouvelle Action Royaliste | Accueil*, <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>, consulté le 30 juin 2020.
- *L'Alliance royale, Le parti politique royaliste*, <http://www.allianceroyale.fr/>, consulté le 30 juin 2020.
- *UCLF - Unir les peuples de France dans l'amour du Roi*, <http://uclf.org/>, consulté le 30 juin 2020.

- Communication officielle de YouTube

- *Afficher, organiser ou supprimer des commentaires - Aide YouTube*,
<https://support.google.com/youtube/answer/6000976?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.
- *Interagir avec vos spectateurs grâce aux posts destinés à la communauté - YouTube*,
<https://creatoracademy.youtube.com/page/course/interact-with-community-posts?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.
- *Modifier les paramètres de confidentialité de vos abonnements - Aide YouTube*, <https://support.google.com/youtube/answer/7280190?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.

- *Personnaliser et gérer votre chaîne - Aide YouTube*,
https://support.google.com/youtube/topic/9257786?hl=fr&ref_topic=9257610,
consulté le 30 juin 2020.
 - *Règlement concernant l'incitation à la haine - Aide YouTube*,
<https://support.google.com/youtube/answer/2801939?hl=fr>, consulté le 30 juin 2020.
 - *Report inappropriate content - Computer - YouTube Help*,
<https://support.google.com/youtube/answer/2802027?hl=en>, consulté le 30 juin 2020.
- Sur les Algorithmes**
- CSA, *Pourquoi et comment le CSA a réalisé une étude sur l'un des algorithmes de recommandations de YouTube*,
<https://www.csa.fr/Informer/Toutes-les-actualites/Actualites/Pourquoi-et-comment-le-CSA-a-realise-une-etude-sur-l-un-des-algorithmes-de-recommandations-de-YouTube>, consulté le 30 juin 2020
 - Conseil supérieur de l'audiovisuel, *Capacité à informer des algorithmes de recommandation, une expérience sur le service YouTube*, 2019.
 - Figaro Live, *Les secrets des ALGORITHMES de YouTube*, YouTube, 2019.
 - Nicolas Furno, *YouTube veut abandonner à son tour l'ordre chronologique*,
<https://www.igen.fr/apple-tv/2018/05/youtube-veut-abandonner-son-tour-lordre-chronologique-104067>, consulté le 30 juin 2020.
 - Guillaume, « Le Deep YouTube, quand le dark web fait surface ».
 - Joseph Cox, *VICE - Des vidéos de l'État islamique restent sur YouTube pendant des semaines*,
<https://www.vice.com/fr/article/a3z9gp/des-vidéos-de-letat-islamique-restent-sur-youtube-pendant-des-semaines>, consulté le 30 juin 2020.
 - JR Galtier, *La taille parfaite d'une bannière YouTube & 10 règles d'or pour créer la vôtre*, https://www.canva.com/fr_fr/decouvrir/creer-banniere-youtube/, consulté le 30 juin 2020.

Sur les commentaires :

- AFP, *Aux Etats-Unis, YouTube est au cœur d'un scandale de pédophilie*,
<https://www.20minutes.fr/high-tech/2457003-20190221-youtube-critique-cause-commentaires-pedophiles-annonceurs-suspendent-publicites>, consulté le 30 juin 2020.
- AFP, *Il est maintenant plus facile de repérer les trolls sur YouTube*,
<https://www.20minutes.fr/high-tech/2697595-20200119-youtube-option-affichage-tous-commentaires-permet-mieux-reperer-trolls>, consulté le 30 juin 2020.
- Anonyme, *Gérer ou modérer des commentaires YouTube*,
<http://help.hootsuite.com/hc/fr/articles/218815207>, consulté le 30 juin 2020.
- Benjamin Guillou, *Le développement des communautés virtuelles ou réseaux sociaux - CREG*,
<https://creg.ac-versailles.fr/le-developpement-des-communautes-virtuelles-ou-reseaux-sociaux>, consulté le 30 juin 2020.
- Carta, *Dark Web : entre mythes et réalité*,
<https://www.clubic.com/technologies-d-avenir/article-869563-1-dark-web-mythes-realite.html>, consulté le 30 juin 2020.
- Clément Kolodziejczak, *YouTube supprime les commentaires sous les vidéos de mineurs pour lutter contre la pédophilie*,
<https://www.blogdumoderateur.com/youtube-supprime-commentaires-videos-mineurs/>, consulté le 30 juin 2020.
- Nicolas.G, *YouTube propose désormais de supprimer ses commentaires*,
<https://www.nextinpact.com/news/48687-youtube-editer-commentaires-supprimer-vidéos>, consulté le 30 juin 2020.
- Sarah Perez, *YouTube launches Profile cards that show a user's comment history – TechCrunch*,
<https://techcrunch.com/2020/01/15/youtube-launches-profile-cards-that-show-a-users-comment-history>, consulté le 30 juin 2020.
- Célia Schneebeli, *Les modalités linguistiques du commentaire sur internet comme prise de position (« stance-taking ») : l'exemple des commentaires sur YouTube*, Université Libre de Bruxelles., Bruxelles, 2018.

Sources YouTube

- Exemples de Profils :

- *Frère Vincent-Marie - YouTube*,

<https://www.youtube.com/channel/UCsinvdnN9j3kQApSizyq8yg>, consulté le 30 juin 2020.

- *CôtéObscur - YouTube*,

https://www.youtube.com/channel/UCcYMyOMoQT0K_bBAHZTeKxQ, consulté le 30 juin 2020.

- *Talridor - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/MrZizou29kid/playlists>, consulté le 30 juin 2020.

- *Vic - YouTube*,

https://www.youtube.com/channel/UCeTox9CKvPby0o_1Gj_9X7g/playlists, consulté le 30 juin 2020.

-

- Chaînes Royalistes :

- *Action Française - YouTube*, <https://www.youtube.com/user/afnational>, consulté le 30 juin 2020.

- *Action Française, Centenaire de la canonisation de la Sainte Jeanne d'Arc, hommage de la section lyonnaise*, YouTube, 2020. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=9lw__u74hOU

- *Action Française, Philippe De Villiers au Cercle de Flore*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=quivu7-zM>

- *Action Française, L'Action Française entarte Eric Coquerel*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=rh4TuHWpysg>

- *Action Française, France 4 - Reportage sur l'Action Française*, YouTube, 2015. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=SCcxaPx3ASE>

- *Action Française, Marion Sigaut - Voltaire: une imposture au service des puissants*, YouTube, 2015. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=WjGBV-0I7kc>

- *Action Française, Action Française: Rejoins la jeunesse de France*, YouTube, 2015. [vue en ligne]

<https://www.youtube.com/watch?v=gVFbPUE9Vkc>

- Cercle Edouard Drumont - YouTube, <https://www.youtube.com/channel/UCAtcr3oftU9I2djQ0ABSyMw/featured>, consulté le 30 juin 2020.
- CHL.TV - YouTube, <https://www.youtube.com/user/cerclehenrilagrange>, consulté le 1 juillet 2020. Autres chaînes :
 - CHL.TV, *La contre-révolution : genèse et postérité (entretien avec Pierre de Meuse)* - YouTube, YouTube, 2019. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nWmh-gKGwNw>
- Choeur Montjoie Saint Denis - YouTube, <https://www.youtube.com/channel/UCtEOC1bMmJ1sc2r2zCG4dTg> consulté le 30 juin 2020
 - Choeur Montjoie Saint Denis, *Chœur Montjoie Saint-Denis • Claquez Bannières !*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=98all2-U1EY>
 - Choeur Montjoie Saint Denis, *Chœur Montjoie Saint-Denis • La Catholique*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=rc-tAVacq4I>
 - Choeur Montjoie Saint Denis, *Chœur Montjoie Saint-Denis • Pelot d'Hennebont*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=pawTPx39Xbg>
- Le Cercle Richelieu - YouTube, https://www.youtube.com/channel/UCBm6S_t8xz00JoSGbqD5Zaw/about, consulté le 30 juin 2020.
- Lys Ardent - YouTube, <https://www.youtube.com/user/Grapir161>, consulté le 30 juin 2020.
 - Lys Ardent, *La Royauté renaîtra !*, YouTube, 2010. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=RPdcx9MjFz0>
 - Lys Ardent, *Guerre guerre, vente vent* - YouTube, YouTube, 2009. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=8l_vQHbmmaY
 - Lys Ardent, *Dans les prisons de Nantes, Tri Yann* - YouTube, YouTube, 2009. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ItcR-2LABaA>
 - Lys Ardent, *Pelot d'Hennebont, Tri Yann* - YouTube, YouTube, 2007. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ne2LzSG8bic>

- Lys Ardent, *Vive le roy* - Didier Barbelivien, YouTube, 2007. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ltre0TCZ8Hk>
- SACR TV - YouTube, <https://www.youtube.com/user/SACRvideos>, consulté le 30 juin 2020.
 - SACR TV, *L'épopée miraculeuse de Jeanne d'Arc*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=4AShyINiYLU>
 - SACR TV, *Entretien avec Thibault Devienne (Royaliste et Gilet Jaune)*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=x5b-l8f9FT0>
 - SACR TV, *Les enseignements des Guerres de Vendée*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=V4ilx4vW8Jk>
 - SACR TV, *Architecture et urbanisme*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=FFfbCBxUABo>
 - SACR TV, *Energie libre, ce qu'il faut savoir...*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=N8MIqMmojbQ>
 - SACR TV, *Français n'oublie jamais ce que tu es !*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=Cdd7nlwZZD0>
 - SACR TV, *L'avenir à l'ère de Tesla*, YouTube, 2016. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ZOm2KrhgJW0>
- **Chaînes d'extrême droite :**
 - Chaîne officielle TVLibertés - YouTube, https://www.youtube.com/channel/UCyamXi0qEQJghCjJbj_aWQ, consulté le 1 juillet 2020.
 - Chaîne Officielle TVLibertés, *LPH - Louis XVII, l'enfant martyr de la Révolution*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=YITvCiJ5a5M>
 - Chaîne Officielle TVLibertés, *Le jour où la France a mis fin à la suprématie espagnole - La Petite Histoire - TVL*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=XaHYD8CM3r4>
 - ERTV Officiel - YouTube, <https://www.youtube.com/user/ERTVtube>, consulté le 1 juillet 2020.

- *Le Media Pour Tous - YouTube*,
<https://www.youtube.com/channel/UCTQQb3F6qDKXObGAE27HtVw>,
consulté le 1 juillet 2020.
 - Le Media Pour Tous, *LES GILETS ROUGES CONTRE LE 49.3 (et le roi 😊)* – *Les Reportages du Média pour Tous*, YouTube, 2020. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=fV0OGmAPmVs>
 - Le Media Pour Tous, *ROYALISTE EN 2018 – Les Reportages de Vincent Lapierre*, YouTube, 2018. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=nK4RWfUDEtc>
- *TV Patriotes, TV Patriotes - YouTube*,
<https://www.youtube.com/user/BruceWest1/about>, consulté le 30 juin 2020.

- **Autres :**
 - *Ave Patria !, Chanson de l'Armée de Charette - Chansons Populaires*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=zr4n4dJRjVU>
 -
 - *DYM AND DESTROY, Touche pas à la blanche hermine - Gilles Servat (suivi de la Blanche Hermine)*, YouTube, 2011. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=fBS8zU0ZEnI>
 - Emmanuel Poulain, *Un roi pour 2020 ? Pourquoi pas ! - Pourquoi je suis royaliste.*, YouTube, 2019. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=4BZKII09cSc>
 - FaMaSPAr31, *Pelot d'Hennebont ||| Chant de tradition militaire*, YouTube, 2012. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=6FQD5-6azQY>
 - HugoDécrypte, *IMMERSION CHEZ LES ROYALISTES EN FRANCE*, YouTube, 2019. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=a_x7vAWZ5Hg
 - KTOTV, *Louis de Bourbon*, YouTube, 2017. [vue en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=o9hDzN-SM8c>
 - Norwegian Baron, *Military Marches of the French Royal Army (1652–1830)*, YouTube, 2018. [vue en ligne] https://www.youtube.com/watch?v=vKsBKKD_K70

-
- Kevin 1er, *Jules décrypte la mode royaliste*, YouTube, 2018. [vue en ligne]
<https://www.youtube.com/watch?v=S4qkvKDj3cU>
- Mathilde Hutin, *350 ressources culturelles et scientifiques francophones en vidéos*, culture.gouv.fr, 2018 [vue en ligne]
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-pedagogiques-et-sensibilisation/350-ressources-culturelles-et-scientifiques-francophones-en-video>